

MUNDIAL: finale Hollande-Argentine

L'Argentine ne dormira plus jusqu'à dimanche

Le «Mundial» 78 — D'une manière beaucoup moins fracassante qu'en 1974, la Hollande ira en finale qui verra, dimanche, une confrontation Europe-Amérique du Sud. Grâce à sa victoire de 2-1 contre l'Italie, elle affrontera les champions du groupe «B», l'Argentine, qui a complètement balayé le Pérou 6-0.

En demi-finale samedi on verra le Brésil, vainqueur de la Pologne 3-1 hier, contre l'Italie. Les Allemands de l'Ouest, champions du monde depuis 1974, sont donc exclus des éliminatoires après s'être inclinés 3-2 face à l'Autriche.

BUENOS AIRES (AFP) — L'Argentine est en fête. L'Argentine chante, l'Argentine hurle, l'Argentine ne dormira plus jusqu'à dimanche. L'Argentine est en finale de la Coupe du Monde, en finale de sa Coupe du Monde face à la Hollande qui a tremblé devant l'Italie avant d'imposer sa force 2-1.

Et si les Hollandais trouvent devant eux, dans un River-Plate

passionné, des Argentins aussi enthousiastes que ceux qui ont pulvérisé le Pérou 6-0, ils peuvent redouter de subir le même sort qu'en 1974 où ils avaient échoué en finale devant le pays organisateur.

Jamais, depuis le début de cette 11e Coupe du Monde, une équipe n'avait fait preuve d'autant de brio, d'autant de réussite. Mais combien étaient-ils ces Argentins sur la pelouse de Rosario...

Onze apparemment, vêtus de leur maillot ciel et blanc, mais vingt-cinq millions en vérité qui poussaient les leurs comme rarement on l'avait vu faire.

Et pourtant, avant le début de cette ultime rencontre, tout paraissait perdu pour l'Argentine. Les Brésiliens, sans être dignes de leur passé, avaient marqué trois buts aux Polonais 3-1 et l'Argentine, pour atteindre son but suprême, la finale, se devait de battre les Péruviens par quatre buts d'écart. Tâche difficile, presque insurmontable, mais à laquelle Daniel Passarella et les siens se sont attaqués avec un cœur admirable.

Juan Munante et Juan Oblitas

ont eu beau les faire trembler dans les premières minutes, ils n'ont rien perdu de leur enthousiasme. Mario Kempes se multipliait, Leopoldo Luque oubliait sa blessure et on découvrait au milieu du terrain Omar Larrosa, dont le calme était précieux et évitait à ses coéquipiers de s'efforcer. La défense péruvienne, qui n'a jamais été très solide, devait céder.

Il est juste que ce soit Kempes qui ait marqué le premier but, il est juste que ce soit Luque qui ait marqué le dernier. Tous deux sont des attaquants de race et ils symbolisent cette formation argentine que l'on a longtemps sous-estimée, mais qui est capable non seulement de jouer avec beaucoup de cœur, mais encore de construire des mouvements d'envergure.

Ces Argentins aussi ne rechignent jamais à attaquer et, depuis le premier jour, ce sont eux qui ont fait l'essentiel du spectacle. Leur accession à la finale est une juste récompense et elle a rendu fou de joie le peuple argentin qui a sillonné le pays toute la nuit en fêtant les deux buts de Luque, les deux buts de Kempes, le but d'Alberto Tarantini et celui de René Houseman.

C'est la seconde fois de son histoire que l'Argentine va en finale. Elle avait été battue en 1930, de l'autre côté du Rio de la Plata, par l'Uruguay 4-2 qui avait l'avantage de jouer sur son sol.

Italie-Hollande: une surprise

Cette fois, les Argentins ne vont pas trouver en face d'eux des Sud-Américains, mais une équipe européenne, la Hollande.

À la mi-temps de l'Italie-Hollande, on ne donnait pas très cher pourtant des chances des successeurs de Johan Cruyff. Les Italiens menaient 1-0 et ils s'étaient créés de multiples occasions devant une formation totalement désorganisée.

Ernst Happel avait fait rentrer Johan Neeskens au poste de stoppeur et la défense hollandaise accumulait les erreurs au point de se marquer un but par Erny Brandts qui, devant Roberto Bettega, avait voulu récupérer une balle qu'il avait lui-même perdue. Sur cette action, Brandts devant même pousser son malheur jusqu'à blesser son gardien Pieter Schrijvers, touché au genou et évacué sur une civière.

Après la reprise, le scénario a été totalement différent. Neeskens a retrouvé sa place habituelle au milieu du terrain et les Hollandais ont fait alors appel à leur étonnante puissance athlétique. Les Italiens, usés par trois premières semaines difficiles, n'avaient pas les moyens de résister aux tornades qui s'abattaient sur eux. Très vite, leur combat est devenu celui de l'inutile et la victoire allait revenir aux Hollandais par deux tirs stupéfiants de puissance, le premier de Brandts qui se vengeait de tous ses malheurs, le second d'Arie Haan qui clouait



Le Hollandais Erny Brandts est assailli par ses coéquipiers après avoir annulé contre les Italiens. Les Hollandais, à la suite d'un autre but spectaculaire, devaient s'assurer une place en finale avec une victoire de 2-1.

Dino Zoff sur place comme il l'avait fait trois jours plus tôt avec Sepp Maier.

Finale: le Mundial joue sa réputation

La Hollande était en finale après avoir montré deux visages, mais le second, sans doute son véritable, s'il manque parfois de séduction, est fort impressionnant. Pendant ce temps, les Allemands laissaient leurs illusions sur la pelouse de Cordoba devant des Autrichiens qui ne les avaient jamais vaincus depuis 47 ans. Emmenés par Hans Krankl, les Autrichiens ont remporté une victoire historique de 3-2 qui met aussi en lumière tous les problèmes de ceux qui étaient encore hier les champions du monde.

Comme les Brésiliens, qui ont détenu trois fois le titre, ont disparu aussi de la compétition, en dépit de leur victoire de 3-1 contre la Pologne, cette 11e Coupe du Monde va donc couronner un pays neuf.

L'Argentine et la Hollande ont été toutes deux des finalistes malheureuses. L'une d'elles connaîtra la consécration dimanche à l'issue d'une finale dont la passion et la qualité peuvent sauver un «Mundial» qui s'est longtemps traîné dans la tristesse.

Encore une fausse fusion! Démenti de Ziegler

(PC) — John Ziegler, président de la ligue Nationale de hockey, a démenti hier la nouvelle voulant qu'une fusion avec l'association Mondiale de hockey soit imminente.

Ziegler a fait ces déclarations suite à la nouvelle voulant que l'AMH allait s'effondrer et qu'une réunion allait avoir lieu aujourd'hui ou demain, réunion où quatre équipes de l'AMH demanderaient leur adhésion à la ligue Nationale.

Ziegler a fait les déclarations suivantes de son bureau de New York:

«Le bureau des gouverneurs de la ligue Nationale n'a reçu aucune proposition concernant l'association Mondiale. En ce qui regarde les discussions qui ont, ou n'ont pas lieu, entre les deux circuits, la LNH n'a et n'aura aucun commentaire à formuler.

«Si une proposition était présentée au Bureau des gouverneurs, alors là, et seulement là, nous ferions des commentaires.»

Depuis les assises de la LNH il y a deux semaines à Montréal, on prétend un peu partout qu'il y aura fusion des deux circuits.

On entend parler de fusion depuis un an quand la LNH a mis sur pied un comité chargé d'étudier les possibilités de fusion avec l'AMH. Depuis lors, on prétend qu'au moins quatre équipes de l'AMH se joindraient à la LNH.

Réunion retardée

L'AMH a jeté de l'huile sur le feu cette semaine en reportant à une date ultérieure sa réunion annuelle qui devait avoir lieu à Edmonton ces jours-ci.

Selon une nouvelle émanant de Birmingham, ville où évoluent les Bulls, les Whalers de la Nou-

velle-Angleterre, les Nordiques de Québec, les Oilers d'Edmonton et les Jets de Winnipeg ont déposé chacun la somme de \$300,000 comme dédommagement pour les équipes qui ne tentaient pas de se joindre à la LNH.

DERNIERE HEURE

D'autre part, en dépit du démenti formel du président Ziegler, le «Globe and Mail» de Toronto affirme, dans son édition de ce matin, que les 17 gouverneurs de la LNH seront invités à voter, d'ici deux semaines, sur une proposition d'absorber quatre équipes de l'association Mondiale dans leurs rangs (Québec, Edmonton, Nouvelle-Angleterre pour la prochaine saison, et Winnipeg dans deux ans). Ça continue donc, en coulisses...

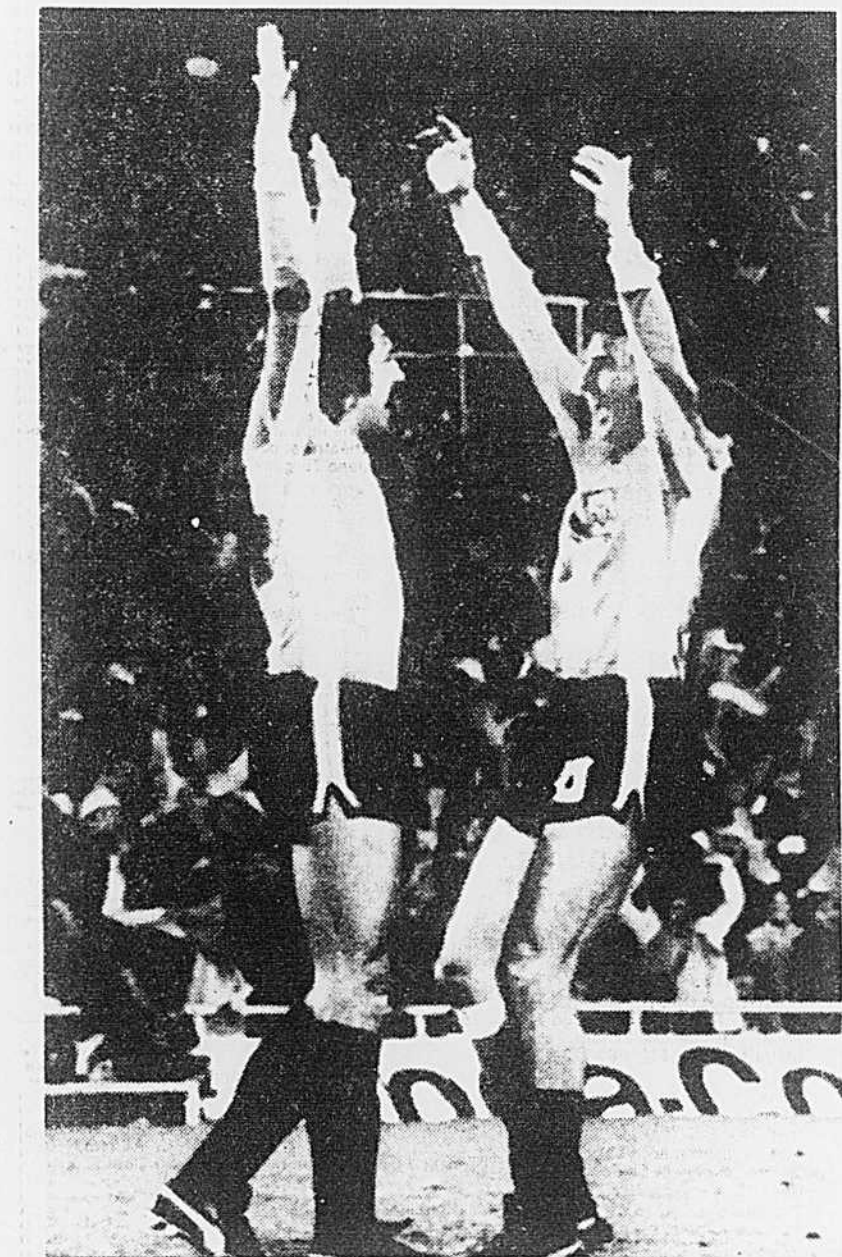
Les quatre autres équipes de la ligue l'an dernier étaient les Aeros de Houston, les Racers d'Indianapolis, les Stingers de Cincinnati et les Bulls.

Un porte-parole de l'AMH a mentionné que ces rumeurs étaient fausses.

«Ces nouvelles sont sans fondement, a-t-il mentionné. Nous avons sept équipes qui ont donné leur accord et elles évolueront dans la ligue la saison prochaine.»

Il appert que seuls les Aeros de Houston n'ont pas encore décidé s'ils allaient poursuivre leurs activités la saison prochaine.

Selon la nouvelle en provenance de Birmingham, le montant de \$300,000 en dédommagement était vu comme un geste de bonne entente. La nouvelle mentionnait également qu'on n'avait jamais parlé d'un tel plan lors des négociations entre la LNH et l'AMH l'an dernier.



De la joie chez les Argentins également alors que les excellents Luque et Kempes se félicitent de la victoire de 6-0 sur les Péruviens. Une victoire que certains observateurs ont trouvée curieuse.

La junte gagne le match de propagande

BUENOS AIRES (Reuter) — Malgré leurs menaces d'utiliser la Coupe du Monde à des fins de propagande, les guérilleros argentins ne sont pour l'instant pas parvenus à couvrir dans les rues de Buenos Aires la jubilation bruyante des mordus de football.

Après chaque étape de la marche de l'équipe du «onze» argentin vers la finale, les rues de Buenos Aires sont paralysées. Jusqu'au petit matin, les confettis volent sur la chaussée au son des avertisseurs de voitures.

Le gouvernement laisse faire et mieux encore profite de la situation pour présenter à la presse mondiale le portrait d'un pays libre et heureux, relevant la tête après avoir failli être englouti dans le tourbillon de la violence.

Le président Videla, les membres de la junte et les principaux ministres ne manquent pas de se montrer dans les tribunes officielles des stades de football. Après la victoire sur la Pologne, une photo du président Videla, les deux pouces levés pour féliciter les joueurs argentins, a fait la «une» de presque tous les journaux nationaux.

Malgré tous les efforts des Montoneros, leur slogan «Argentine champion, Videla au poteau d'exécution», n'est parvenu que dans une poignée de salles de rédaction.

En revanche, la campagne officielle est superbement organisée et les chances, pour les opposants au régime militaire, de la dominer par des moyens pacifiques apparaissent bien minces.

L'opération semble une réussite puisque, même dans les quartiers populaires, théoriquement favorables aux Montoneros, les Argentins ne soulèvent que rarement les problèmes des Droits de l'Homme. Leur principale préoccupation est de prouver à l'interlocuteur étranger que leur pays est aussi valable que n'importe quel autre d'Europe ou d'Amérique du Nord.

Soutenu par les excellentes performances de l'équipe nationale, le gouvernement du général Videla a réussi à réveiller chez les Argentins la passion numéro un, le nationalisme, et le match de la propagande ne semble plus devoir lui échapper.

Les vainqueurs du Mundial ne recevront officiellement qu'une coupe en or qu'ils garderont en dépôt pendant quatre ans et un document leur reconnaissant le titre de champions du monde. L'essentiel des cachets provient des fédérations nationales et les prix vont d'un téléviseur et un réfrigérateur accordés à l'équipe tunisienne, éliminée dès le premier tour, à \$70,000 réclamés par les joueurs brésiliens s'ils avaient gagné la coupe pour une 4e fois.

Les joueurs français n'ayant pas obtenu l'augmentation de la prime qu'ils réclamaient à leur fabricant de chaussures, ils ont noirci les bandes caractéristiques de leurs godasses.

Argentine: ils recevront chacun \$30,000 pour s'être classés s'ils gagnent la finale, la somme pourrait être doublée; Autriche: ça peut aller jusqu'à \$11,000 par joueur; Brésil: on leur a promis \$26,000 mais ils voulaient \$70,000 chacun; Allemagne de l'Ouest: ils auraient pu empocher \$35,000 chacun mais devront probablement se contenter de \$15,000 à

cause de leur élimination; Italie: ils sont presque assurés de s'enrichir de \$36,000 chacun... en plus de leurs petits contrats personnels avec des fabricants; Hollande: les plus gâtés, ils recevront chacun entre \$50,000 et \$80,000 et certains empocheront même au-delà de \$100,000; Pérou: ils ont reçu chacun \$2,500 par victoire; Pologne: comme il s'agit de communistes, ce ne sont pas des joueurs professionnels, mais leur gouvernement leur a promis une «surprise» équivalente aux gains moyens des autres équipes.

NOTES — Par ailleurs, Henry Kissinger est arrivé à Buenos Aires pour assister à la finale dimanche... l'Espagne prépare déjà la phase finale du Mundial de 1982 et on pourrait y retrouver 24 équipes au lieu de 16... Les joueurs argentins savaient, avant leur match, qu'il leur faudrait quatre buts ou plus pour devancer le Brésil et des connaisseurs perplexes soulèvent évidemment des hypothèses selon lesquelles les officiels ou les joueurs péruviens leur ont ouvert la porte de leur but.

*** LE PRODUIT DE L'ANNÉE AU QUÉBEC:**
LE MIMI-MOTORIZÉ TRANS-VAN
EN EXCLUSIVITÉ À MONTRÉAL CHEZ
pigeon
marine & sport inc.
6767 HENRI BOURASSA E.
MONTRÉAL-NORD
325-1010

— OUVERT TOUTS LES SOIRS
DU LUNDI AU VENDREDI
JUSQU'À 9 H. P.M.
— FERMÉ LES SAMEDIS

• LIGNE AÉRODYNAMIQUE • COULEURS ATTRAYANTES
• SPACIEUX • CONFORTABLE • COUCHE 4 PERS.
• BIEN ISOLÉ • ÉQUIPE DE GLACIÈRE, LAVABO
GARDE-ROBES, ETC. • WAGONNETTE AVEC
TRANSMISSION AUTOMATIQUE, SERVO DIRECTION
FREINS ASSISTÉS
TRANS-VAN SE CONDUIT AVEC FACILITÉ ET PLAISIR!

Les Expos l'emportent 2-1 en six manches

Faute de frappe, le ciel vient en aide à Rogers

EXPOS 2, METS 1

Lanceur gagnant: Rogers (8-7). Perdant: Bruhert (1-5).

En évidence: Rogers (en limitant les Mets à un seul point malgré huit coups sûrs et en produisant le point de la victoire en attaque) et Ellis Valentine (circuit en solo).

Fait saillant: Les Expos retranchent un match d'écart sur les Cubs de Chicago, battus 2-1 par les Pirates de Pittsburgh.

Assistance: 6.691 spectateurs.

Les Expos en troisième place à trois matchs des Cubs de Chicago.

par Pierre LADOUCEUR
envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — Aide-toi et le ciel t'aidera! Et, c'est ce qui est arrivé hier soir à Steve Rogers alors que la pluie a joué un rôle important dans ce gain de 2 à 1 remporté par les Expos sur les Mets de New York.

Rogers, fidèle à son habitude, a bien lancé pour une dix-septième fois cette saison. Encore une fois, il a limité ses adversaires à moins de trois points. De fait, il a restreint ses adversaires à deux points ou moins à ses huit derniers départs.

Mais tout cela ne lui a permis de remporter que quatre victoires en sept décisions puisque l'attaque des Expos ne l'a guère appuyé lors de ses sorties.

«C'en est rendu au point où j'ai l'impression d'avoir à réussir un

jeu blanc pour remporter une victoire», devait-il déclarer quelques instants avant le match.

Et, sa prédiction s'est presque avérée exacte puisque les Expos n'ont pas tellement impressionné à l'attaque contre Mike Bruhert, un lanceur qui en était à son cinquième revers en six décisions.

Outre ce circuit en solo d'Ellis Valentine en deuxième manche, il a fallu que Rogers produise lui-même le point de la victoire avec un simple en cinquième manche.

Ce simple a donné l'avance aux Expos qui ont ensuite remporté leur troisième victoire en dix manches depuis le début de ce voyage. Les Mets n'ont toutefois pas eu la chance de revenir à la charge puisque la pluie est venue freiner leurs efforts en septième manche.

L'arbitre Billy Williams a en effet interrompu le match lors de cette septième manche alors que les Mets avaient réussi deux simples après un seul retrait.

Les Mets ne devaient par la suite jamais avoir l'occasion de produire ce point égalisateur puisque la pluie qui avait causé des délais de 22 et 26 minutes plus tôt dans le match, a mis fin à la rencontre de façon prématurée.

Rogers, à sa troisième tentative, réussissait donc à égaler la marque d'équipe de 68 victoires qui appartient à Steve Renko. Il

aurait certes atteint ce sommet beaucoup plus tôt, mais en dix-sept départs cette saison, ses coéquipiers l'ont appuyé de seulement 49 points pour une moyenne de 2.88 par match.

Ironiquement, ce gain des Expos leur a permis de s'approcher à trois matchs de Cubs de Chicago, l'équipe qui les devançait par 3.5 matches à leur départ de Montréal.

«C'est une chance pour nous de pouvoir rester dans la lutte même si nous avons connu des déboires au cours des deux dernières se-

maines. Par contre, nous avons une bien meilleure équipe que nous l'avons démontré pendant cette mauvaise passe», a noté Dick Williams.

Et, au sujet de Williams, il faut souligner qu'il a démenti la rumeur voulant qu'il devienne l'entraîneur-chef des Yankees de New York.

«Je suis à l'emploi des Expos et je suis heureux avec cette équipe. Quant aux Yankees, Billy Martin est toujours à la barre de cette équipe à ce que je sache», a répondu Williams pour dissiper une

rumeur lancée par un journal new-yorkais.

«Quant à mon statut avec les Expos, mon contrat se termine cette saison et je suis présentement en négociation avec la direction de l'équipe. Je suis satisfait de leur offre monétaire et j'espère pouvoir obtenir un contrat à long terme», a conclu Williams.

Poussières de losange... Steve Rogers a complété ses quatre derniers départs, égalant une marque d'équipe qu'il détenait conjointement avec Mike Torrez

et Ross Grimsley... Pat Zachry (8-2) sera le partant ce soir pour les Mets contre Hal Dues (0-3)... Rudy May (6-6), Woodie Fryman (2-5) et Grimsley (11-4) lanceront au cours du week-end à St-Louis...

Le match de lundi soir au Stade olympique contre les Phillies de Philadelphie commencera à 20 h 00 puisqu'il sera présenté sur le réseau ABC aux États-Unis... Warren Cromartie en a fait sourire plusieurs en quatrième manche lorsque le tonnerre l'a chassé du champ gauche...



Steve Henderson, des Mets, glisse au troisième coussin, après avoir frappé un triple en deuxième manche. Pendant ce temps,

l'arbitre Dick Stello et le joueur Wayne Garrett, des Expos, surveillent l'arrivée tardive de la balle.

Accrochages
États-Unis-URSS

WASHINGTON (AFP) — Mme Pat Schroeder, représentante républicaine du Colorado, a invité hier le Comité International Olympique à ouvrir une enquête sur l'opération de purification entreprise par l'Union soviétique pour éliminer ses dissidents politiques à la veille des Jeux olympiques d'été de 1980.

Mme Schroeder a précisé que le

gouvernement soviétique avait apparemment pris sur lui de saisir le prétexte des Jeux olympiques pour punir et dissuader les dissidents de ce pays.

Le CIO, a-t-elle ajouté, a le devoir d'enquêter sur cette situation et d'insister pour que le gouvernement soviétique s'abstienne de purifier ses villes pour les prochains Jeux olympiques.

Ali de retour

Spinks encore arrêté

NEW YORK (AFP et PC) — L'ancien champion du monde des poids lourds Mohamed Ali est rentré hier aux États-Unis après un séjour d'une semaine et demie à Moscou.

Au cours d'une escale à l'aéroport de Gander de Terre-Neuve, Ali a déclaré qu'il travaillerait à créer une organisation mondiale qui aurait pour but de promouvoir la paix internationale. Il a aussi dit que le dirigeant soviétique Leonide Brejnev l'avait invité personnellement à retourner en URSS à l'occasion des Jeux olympiques de 1980.

Arrivé à New York, Ali a parlé de son entretien de 35 minutes avec Brejnev et il a déclaré ne pas être porteur d'un message pour le président Jimmy Carter.

Manifestement ravi de son voyage, il s'est étendu sur les aspects positifs de la vie en Union soviétique, un pays, a-t-il dit, où il n'y a pas de criminels, d'homosexuels, de prostituées, et où tout le monde est humble.

Mohamed Ali s'est ensuite envolé vers Chicago où dans quelques jours, il commencera à s'entraîner en prévision du match, revanche qui l'opposera, à la Nouvelle Orléans en septembre, au champion actuel Leon Spinks.

Avant de quitter Moscou, Ali avait livré quelques matches d'exhibitions contre trois des meilleurs poids lourds soviétiques. Après ces matches de deux rounds chacun, Ali déclarait aux journalistes, en leur distribuant du chocolat, qu'il n'était pas au meilleur de sa forme et qu'il regrettrait de ne plus avoir 28 ans.

Spinks arrêté
pour la troisième fois

Par ailleurs, le futur adversaire de Mohamed Ali, le champion Leon Spinks, a une fois de plus été arrêté à Jacksonville, en Caroline du Nord, et il a été accusé d'avoir conduit une Cadillac sans permis de conduire et avec des plaques périmées. Il a été condamné à payer une amende de... \$52.

Trevino
en forme

OAKVILLE, Ontario (PC) — Lee Trevino, le prince-bouffon de l'Association des golfeurs professionnels, affirme qu'il est en excellente forme pour défendre son titre à l'Omnium Canadien, qui débute aujourd'hui sur le parcours de 7.138 verges (normale 71) du Glen Abbey d'Oakville.

Le joueur mexicain de Dallas espère bien ne pas avoir à affronter le mauvais temps. «C'est étonnant tout de même, dit-il, parfois un joueur est malade et n'envisage nullement l'empower, mais on a souvent vu des «pros» jouer mieux dans ces conditions. Billy Casper, Dewitt Weaver ont tous deux gagné des tournois alors qu'ils souffraient de mauvaises grippes».

On retrouve 22 Canadiens parmi les 156 joueurs qui prendront le départ aujourd'hui. Parmi eux, les Québécois André Nols (champion canadien junior de 1976), Michel Boyer, Carlo Blanchard et Michel Thivierge.

Grand Prix de TR
De bien
gros
chiffres!

TROIS-RIVIERES (PC) — A l'occasion de la 12e édition du Grand-Prix de Trois-Rivières les 1er, 2 et 3 septembre, le circuit a été allongé de 1.5 mille à 2.1 milles, longueur idéale pour les épreuves de la Can-Am.

En plus du Grand Prix, cette compétition comprend aussi une épreuve de formule Atlantique, plus une course en vue des championnats des conducteurs du Québec.

La piste allongée passera à l'intérieur de l'hippodrome, qui peut accueillir 5,000 spectateurs.

Les organisateurs sont confiants d'atteindre ainsi un total de 60,000 amateurs.

Ce rallongement de piste coûtera \$200,000.

Les bourses s'élèveront à \$120,000.

Série Can-AM

Plus de java
pour les pilotes!

par Gilles MARCOTTE

Monsieur Jarrier venait d'atterrir à Mirabel... Mais à peine avait-il remis les pieds sur le plancher des vaches qu'on l'invita à grimper au 35e étage du Château Champlain: métier oblige.

Jarrier, Jean-Pierre, parisien, de la trentaine, ex-étudiant en droit devenu coureur automobile. Il a fait le saut de l'Atlantique dans l'espoir d'arracher les honneurs de la quatrième tranche de la série Can-Am, disputée en pleine fin de semaine de la St-Jean, à Mont-Tremblant. On le classe parmi ceux qui ont de bonnes chances de gagner.

Il était donc là, un peu fatigué, un peu dépeigné, souriant, affable, prêt à répondre à toutes vos questions messieurs les journalistes. L'atmosphère était à l'insolite, frisait la bonne franquette, invitait à la confiance.

«Oui... il y a quinze ans, bien des coureurs faisaient la douce vie. C'était une autre époque. Des gars comme Sterling Moss, Hawthorne, Ireland étaient souvent en train de boire. Ça faisait la java. Mais jamais avant ou pendant une course» raconte Jarrier, avant d'ajouter clairement que les temps avaient bien changé.

«C'est de moins en moins vrai aujourd'hui. Avant les pilotes étaient des Comtes, des Marquis, des Ducs. Ils étaient déjà riches et dépensaient de l'argent dans certains cas, pour courir. Maintenant c'est le contraire. Les pilotes sont leur argent en courant. Actuellement, le seul qui est riche c'est Nikki Lauda et il est peut-être plus professionnel que tous les autres».

L'image du pilote «playboy» à plein temps, baignant dans le champagne et les bonnes chaises, tient davantage du cinéma. Jarrier, qui a roulé sa bosse et ses bolides depuis dix ans sur grands et moins grands circuits est catégorique là-dessus: l'époque des gros fêtards est révolue dans le monde de la course automobile.

«Maintenant il y a trop d'inté-

rets en jeu. Les propriétaires d'écuries ne veulent pas voir d'abusés au volant de leur auto à \$100,000. Les pilotes ne peuvent plus faire la java.

«Ils passent le plus clair de leur temps au volant dans une auto et ce, douze mois par année. C'est évident que le pilote professionnel à sa part de loisirs. Mais en général il mène une vie saine, sans alcool, loin de certains excès. C'est très rare de voir un pilote saoul, sauf après une grande victoire» affirme-t-il.

Bref le «mens sana in corpore sano» serait de rigueur en ces temps modernes de la course automobile. C'est pas de la rigolade à longueur d'année, à grandeur de la planète, pour ces nomades qui pétaradent d'Oslo à Rio de Janeiro. A ajouter à cette apologie du coureur automobile, l'argument matraque, celui destiné au profane, l'argument qui énonce que la course sur quatre roues est loin d'être un sport de fillettes.

«Conduire une voiture de course exige une excellente condition physique. Pour donner une idée, deux heures au volant d'une Formule Un c'est au moins 15 kilomètres à pied à une bonne cadence. Ça demande autant d'effort physique. Et ce sont des données scientifiques, fournies par l'Institut médical de Paris» renchérit le coureur français.

Les journalistes ayant fini de poser leurs questions, Jean-Pierre Jarrier a pris le chemin de Mont-Tremblant où il consacrera sa journée à apprivoiser la piste. D'autres pilotes réputés, comme l'Australien Jones, l'Américain Fuller, qu'il considère comme ses principaux adversaires, en feront autant.

Demain les spectateurs-campeurs commenceront à peupler le Mont-Tremblant. Samedi, la veille des grandes finales Can-Am et Trans-Am, les promoteurs ont tout prévu pour embarquer tout le monde dans une grande fête de la St-Jean. Tout le monde... sauf les pilotes! Sauf les pilotes...?



Mohamed Ali a affronté quelques poids lourds soviétiques, dont Yevgeny Gortskov qui n'a pas été des plus polis envers le visiteur.

À Edmonton

Des Jeux sobres

EDMONTON (PC) — Il semble bien que les Jeux du Commonwealth, à Edmonton, qui accueillent un nombre record d'au moins 48 pays participants, ne feront face qu'à un déficit d'environ \$30,000... grâce à l'appui du gouvernement fédéral qui leur allouera la jolie somme de \$5.2 millions. Il y a plus d'un an, selon le trésorier de la Fondation des Jeux, Robert Losie, on estimait à \$96,390 les pertes éventuelles de l'organisation. Mais hier, après une réunion des dirigeants de la Fondation qui a duré 85 minutes, Losie a annoncé, dans un grand sourire, que si tout va bien la perte ne dépassera pas \$29,298. Le total des revenus, incluant aussi une somme de \$3 millions provenant du gouvernement

de l'Alberta, atteindra \$17,062,298 alors que les dépenses prévues sont de \$17,033,000. «Nous avons un grand nombre de secteurs où les recettes semblent plus importantes que prévues au départ», a déclaré Losie.

Ce Losie aurait probablement un actif intéressant en 1976, pour le COJO... si ses prévisions se réalisent.

Par contre, on ne vendra pas tous les billets d'admission et il semble même qu'on ne réussira pas à distribuer les quelque 100,000 billets gratuits que le gouvernement de l'Alberta veut remettre aux étudiants de la province. Pour l'instant, du moins, la distribution de ces billets n'a donné que de pauvres résultats. Seulement 25,000 ont été donnés.

Pas de bière chez les Blue Jays

TORONTO (PC) — Le Globe and Mail prévoit que le gouvernement d'Ontario annoncera un projet pour permettre la vente de la bière aux kiosques du Parc de l'Exposition lors des joues des Blue Jays de Toronto.

Le journal dit que la nouvelle sera annoncée jeudi ou vendredi mais que le projet de loi ne pourra probablement pas être voté avant l'ajournement d'été, vendredi.

Cela veut dire que les

amateurs de baseball devront se passer de bière encore cet été, mais qu'ils pourront s'en procurer l'été prochain.

Le Globe and Mail ajoute que le conseil du Toronto Métropolitain favorise la vente de la bière au stade et qu'il ne devrait y avoir aucune difficulté au niveau municipal quand la loi provinciale sera votée.

Le gouvernement procédera probablement en amendant la Loi des permis d'alcool, dit le journal.

Le code secret
des meilleurs échanges
Les petites annonces
285-7111

Roulis Roulants

DE MEILLEURES QUALITES
VENTE • SERVICE
PIECES DE RECHANGE
• G & S • SANTA CRUZ • TRACKER •
• KRYPTONIC • SIMS
ROULIS
ROULANTS DE MONTREAL
1413, rue Saint-Marc
(3 rues à l'ouest de Guy)
934-0506

AUBERGE

CHOMEDÉY
Succulents
steaks
poulet
Bar-B-Q
Fruits de mer
Facilités pour
banquets
mariages
réceptions
réunions

590, boul.
Curé-Labelle,
Chomedey
Un établissement 4 étoiles
681-9251

**DE L'HUILE
PAR-DESSUS
LE MARCHÉ!**

**AVEC LES HORS-BORD
MERCURY**

ACHETEZ UN NOUVEAU
MERC DE PÊCHE

DE 4, 4.5, 7.5, 9.8, 20 ou 40 ch
et obtenez, sans frais supplémentaires,
2 caisses d'huile

QUICKSILVER

Prix de détail maximal suggéré \$39
par le manufacturier...

ACHETEZ UN NOUVEAU GOPOWER OU
UN BLACK MAXPOWER DE 50 À 200 CH
et obtenez, sans frais supplémentaires,
4 caisses d'huile

QUICKSILVER

Prix de détail maximal suggéré \$78
par le manufacturier...

Chez tous les détaillants de hors-bord Mercury
participants.

FAITES VITE!

CETTE OFFRE
SE TERMINE
LE 1er JUILLET, 1978.

**MERCURY
HORS-BORD**

Tennis

A talent égal...

par Gilles
MARCOTTE

Les as canadiens du tennis auront de quoi se mettre sous la raquette cet été. C'est ce que «Tennis Canada» était fier de confirmer, hier, en précisant les grandes lignes de ce que sera le nouveau «circuit des Challengers», doté d'une bourse totale de \$100,000.

Ce circuit tout neuf, qui attirera des tennismen d'une bonne quinzaine de pays, présente l'important avantage d'être reconnu par l'ATP (Association des tennismen professionnels) ce qui risque de permettre à un certain nombre de joueurs canadiens d'obtenir leurs

premiers points ATP ou d'en ajouter à leur total.

C'est la semaine prochaine, à Victoria, que s'amorcera le premier des cinq tournois ouverts qui composent le menu de ce circuit satellite. Chaque tournoi «régional», dont un sera disputé à Québec du 18 au 23 juillet, tournoi incidemment pour lequel Réjean Genois se verra offrir une qualification automatique, sera doté d'une bourse de \$15,000. Un dernier tournoi, celui des Maîtres, se déroulera au club Val des Arbres à Laval, pour une bourse de \$25,000. Fait à souligner, en simples, les bourses des hommes et des femmes seront équivalentes, un petit quelque chose dont An-

dree Martin, qui sera la principale hôtesse du tournoi des Maîtres n'a pas manqué de se réjouir.

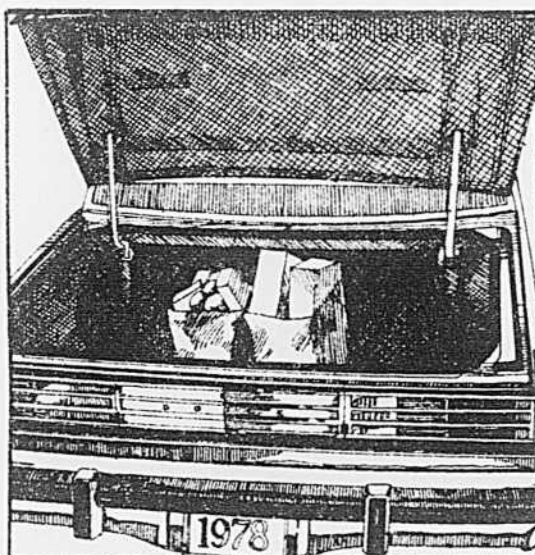
«Le décalage des bourses entre hommes et femmes, c'est l'ancien temps. Peut-être que chez les femmes on voit un spectacle un peu plus lent, des coups moins forts, mais c'est plus consistant. Il y a plus d'échanges. En fin de compte tout le monde met le même effort et mérite d'être rémunéré de la même façon» n'a-t-elle pas manqué de plaider.

Andrée Martin, qui consacre maintenant le gros de son temps à enseigner le tennis et à s'occuper de Val des Arbres, ne participera

pas aux divers tournois du «Circuit des Challengers». Elle s'apprête toutefois à vivre une expérience intéressante, ayant été invitée par la fédération canadienne à agir à titre d'entraîneur à l'occasion d'une tournée outre-atlantique. Mlle Martin s'envolera en effet vers la Belgique le premier juillet prochain, où elle accompagnera et guidera de ses conseils, Nicole Marois (Québec), Wendy Barlow et Nina Bland (Vancouver) qui représenteront le Canada à l'occasion d'une compétition internationale. Cette compétition mena le quator en France et en Espagne également.

175 007 Canadiens ont fait de la Dodge Aspen et de la Plymouth Volaré les voitures les plus populaires de leur catégorie.

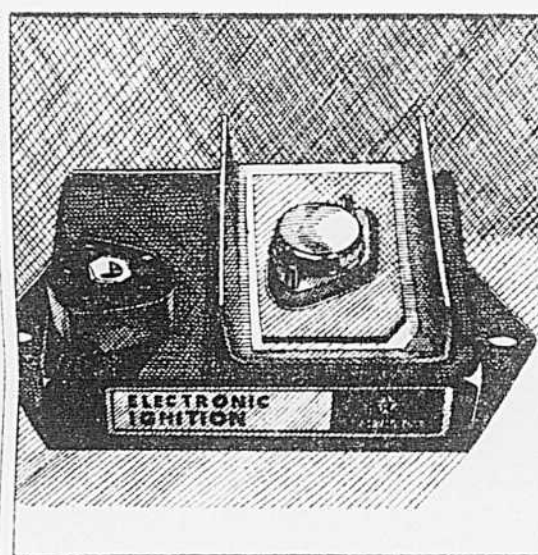
Voici pourquoi:



Coffre vaste et profond. Le couvercle du coffre se referme aisément même lorsque les sacs d'épicerie sont rangés debout. Grâce à la roue de secours «auto-gonflable» offerte en option, le coffre du modèle sedan vous offre 16.4 pieds cubes d'espace de rangement pour les bagages.

Km/gal.

Grand-route: 53
Ville: 40
Combiné: 45

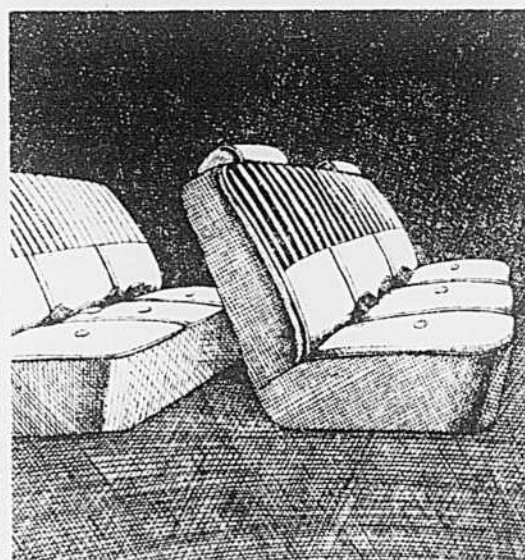


Allumage électronique...un excellent départ. Vous avez une longueur d'avance sur la compétition grâce au système d'allumage électronique Chrysler, une caractéristique technique révolutionnaire qui procure des démarrages surs et instantanés en tout temps.

COMPAREZ LES DIMENSIONS:

		Aspen/ Volaré Modèle sedan	Fairmont Modèle sedan	Granada Modèle sedan
Espace à la tête	av. ar.	+ 39.2" 37.5"	38.5" 37.0"	38.2" 37.6"
Espace aux jambes	av. ar.	+ 42.5" 36.6"	41.8" 35.4"	40.3" 36.1"
Espace aux hanches	av. ar.	+ 57.2" 57.0"	56.2" 53.7"	55.9" 51.2"

Spaciosité...étonnante. Vous serez agréablement surpris du confort et de la spaciosité de la Dodge Aspen et de la Plymouth Volaré. Le modèle sedan, aux lignes sobres et élégantes, accommode six passagers avec beaucoup d'espace à la tête, aux jambes et aux hanches.



Pour rouler en toute sécurité. L'Aspen et la Volaré, modèles sedans et familiales, possèdent six ceintures de sécurité, ce qui en fait long sur leur espace intérieur. Comparez-les aux autres voitures de même taille et vous verrez qu'elles vous offrent plus d'avantages.

GARANTIE ANTI-CORROSION CHRYSLER.

- CONTRE LES PERFORATIONS DUES À LA CORROSION
- VOITURES CHRYSLER CANADA 1978 • 36 MOIS
- SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES
- KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
- LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER VOUS DONNERA TOUS LES DÉTAILS

La garantie anti-corrosion Chrysler est une autre excellente raison de choisir une Aspen ou une Volaré 1978. N'attendez pas jusqu'à l'automne, profitez pleinement des beaux mois de l'été; installez-vous au volant d'une Dodge Aspen ou d'une Plymouth Volaré 1978 dès maintenant.



Plymouth Volaré



Dodge Aspen



VENTE OU LOCATION

Dodge Aspen et Plymouth Volaré 1978. C'est en plein le temps d'en profiter!

LIGUE AMERICAINE

ALIGURIANI

Le départ de ce tour cycliste de la semaine du Canada se fera face à l'Hôtel de Ville de Montréal lundi prochain, à 12h30.

à travers les quartiers où se dérouleront des manifestations de tous les genres. Le départ, prévu pour 9h30 samedi le 20 juin, se fera au coin des rues Rachel et Lanaudière.

Apportez votre dinier, vos dégustations et votre sourire.

Pour Informations: Velo-Ville
Tél.: 521-4146. F.O.C. Tél.: 374-4700, poste 439.

•

TOUR DE SUISSE

L'Italien Giovanni Battaglia

Chicago	31	34	.177	4
Minnesota	27	37	.422	7

Suisse cycliste, terminant détaché devant un peloton de dix-neuf coureurs, en quatre heures 51 minutes 17 secondes.

Le **Suisse Ueli Sutter** conserve la première place au classement général.

HIER

1	Giovanni Battaglin (Ita)	4 h. 51 min. 17 s.	
2	Carmelo Barone (Ita)	4:51:42	
3	Mariano Martinez (Fr.)	m.t.	
4	Ludo Peeters (Bel.)	4:51:43	
5	Freddy Maertens (Bel.)	4:51:55	
6	Godt Schmitz (Sui)		

	2000	2001	2002	2003
1. Total	100	100	100	100
2. Government	100	100	100	100
3. Private	0	0	0	0
4. Nonprofit	0	0	0	0
5. For-profit	0	0	0	0
6. Other	0	0	0	0

9 Dietrich Thurau (RFA)
10 Albert Zweifel (Sui.)
11 Paul Wellens (Bel.) 4:51.55
12 Michel Pollentier (Bel.)
13 Jan Raas (Hol.)
14 Ueli Sutter (Sui.)
15 Francisco Galdos (Esp.)
tous même temps que Maertens.

Classement général:
1 Ueli Sutter (Sui.)
2 Paul Wellens (Bel.) 30:27.21
3 Michel Pollentier (Bel.) 30:27.43
4 Albert Zweifel (Sui.) 30:27.43

TOTAUX	39	8	15
--------------	----	---	----

6	Josef Fuchs (Sui.)	30:28.55
7	Francisco Galdos (Esp.)	30:29.05
8	Mariano Martinez (Fra.)	30:29.10
9	Hennie Kuiper (Hol.)	30:29.34
10	Erwin Linnhard (Sui.)	30:29.43
11	Bernard Hinault (Fra.)	30:30.07
12	Dietrich Thurau (Fra.)	30:30.43
13	Bruno Wolfer (Sui.)	30:30.45
14	Freddy Maertens (Bel.)	30:31.47
15	Giovanni Battaglin (It.)	30:36.40

Assistance: 29,439.

PREMIERE COURSE
Amble & réclamer \$7,000

2 Bye Bye Buffy	Y. Gamache	5-2
3 Missy Lobeil	M. Lachance	3-1
1 Coccinelle	M. Baillargeon	4-1
6 Heart Of Shannon	Y. Pelchat	9-2
5 Sailing Gaily	M. Demers	5-1
4 Great Twinkle		6-1
7 Armbrò Rouge	A. Lachance	8-1
8 Alabazcon	M. MacDonald	8-1

DEUXIEME COURSE
Trot non-gagnants de 2 courses au

Burleson, ac	5	0	1
--------------------	---	---	---

6 Norinda Hunover	J. Hebert	3-1
4 Extra Point	Y. Desjardins	4-1
3 The Lady Burn	A. Boucher	4-2
5 Shady Hill Ben	R. Gingras	5-1
2 Bernhard Hanover M.	Baillygrenon	5-1
7 Sister Mary	J. Lefebvre	6-1
3 Lena Floridan	G. Lachance	6-1
TROISIEME COURSE		
Ambro 2 Angus poulains novices		
1 Kefir Angus		5-2
3 Canoeist	G. Lachance	2-1
2 Brandy Drummond	J. Hebert	4-1
4 Audacieux	G. Gendron	9-2
6 Big O L us	R. Bourgeois	5-1
7 Leilon De Megantic	D. Dupont	6-1
5 Eric Deb	S. Grise	8-1
4 Cesar Grade	S. Boucher	8-1

Lynn.

4	Bien Coquine	M. Bailargeon	5-2
4	Trouble Dum	M. Lalonde	-3-1
1	Worthy Brelita	M. Lachance	-4-1
3	Tandi Trich	D. Normanand	9-2
2	Mandibulle	B. Lefebvre	-5-1
5	Flamingo Legrand	Y. Pelchat	6-1
5	Seigneur Phil	R. Gendron	8-1
1	Miss Irat Mist	A. Hanna	5-1
CINQUÈME ANS			
Ambles 3 ans			
7	Keystone Argent	J.M. Bédard	5-2
4	Quack Grass	A. Boucher	-3-1
5	Jordan Angel	J. Hébert	-3-1
5	Karens Vic	M. Bailargeon	9-2
4	Orlando's Best	R. Gingras	-5-1
5	Lami Lou	G. Gendron	6-1
2	Catonga Paul	J.-P. Charron	8-1

Alexander, F	3	0	0
Norris, Ed	3	2	1

Trot & reclamer \$14,000.		
7 Registration Day	C. Peltier	5-2
4 Miss Kely Frost	J. Hébert	3-1
3 Ep John	G. Lachance	4-1
2 Bill Spin	R. Filion	9-2
5 Simca Hanover	A. Boucher	5-1
6 Mr. Clotheshorse	C. St-Jacques	6-1
5 Rods Ayres	L. Turcotte	6-1
1 Saucy Yankee	M. Baillargeon	6-1
SEPTIÈME COURSE		
Ambie non-gagnants 1 Course		
3 Planter's Punch	F. Grant	5-2
1 Dual Victory	S. Bouvrette	3-1
2 Must Happy Collins	J. Hébert	4-1
5 Bill Spin	W. Gariépy	6-1
6 Amour Vie	M. Baillargeon	5-1
2 Fure Alambour	M. Brosseau	6-1

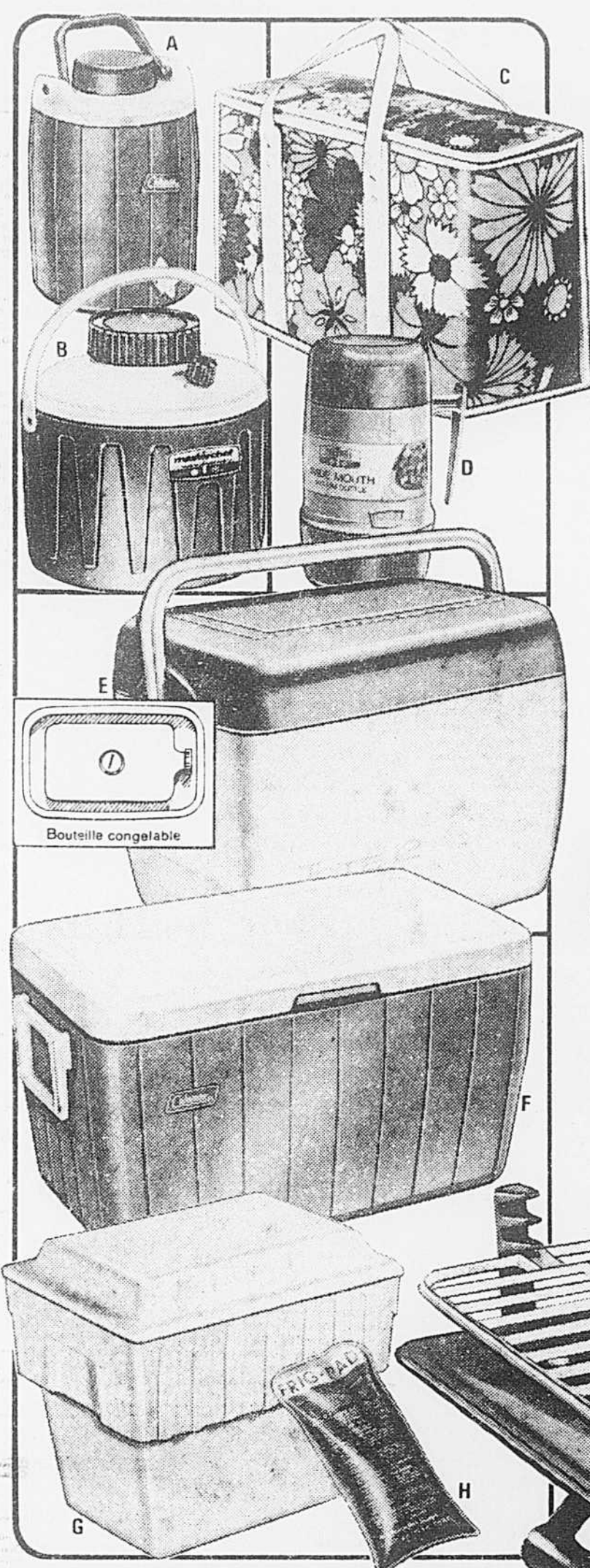
Porter, f	2	0	1
Hurdle, cd	3	0	1

HUITIEME COURSE		
Ambie 2 ans poulains		
3	Excitation	J.-P. Gauthier 5-2
4	Charlie Scrol	R. Gringas 3-1
1	Mars Spencer	R. Bourgeois 4-1
2	Glencoe Brutus	9-2
6	Primo Dorlean	J. Bruvère 5-1
8	Maple Hill Frank	S. Grisé 6-1
7	Zip Along Pope	G. Gendron 8-1
5	Le Buddy	8-1

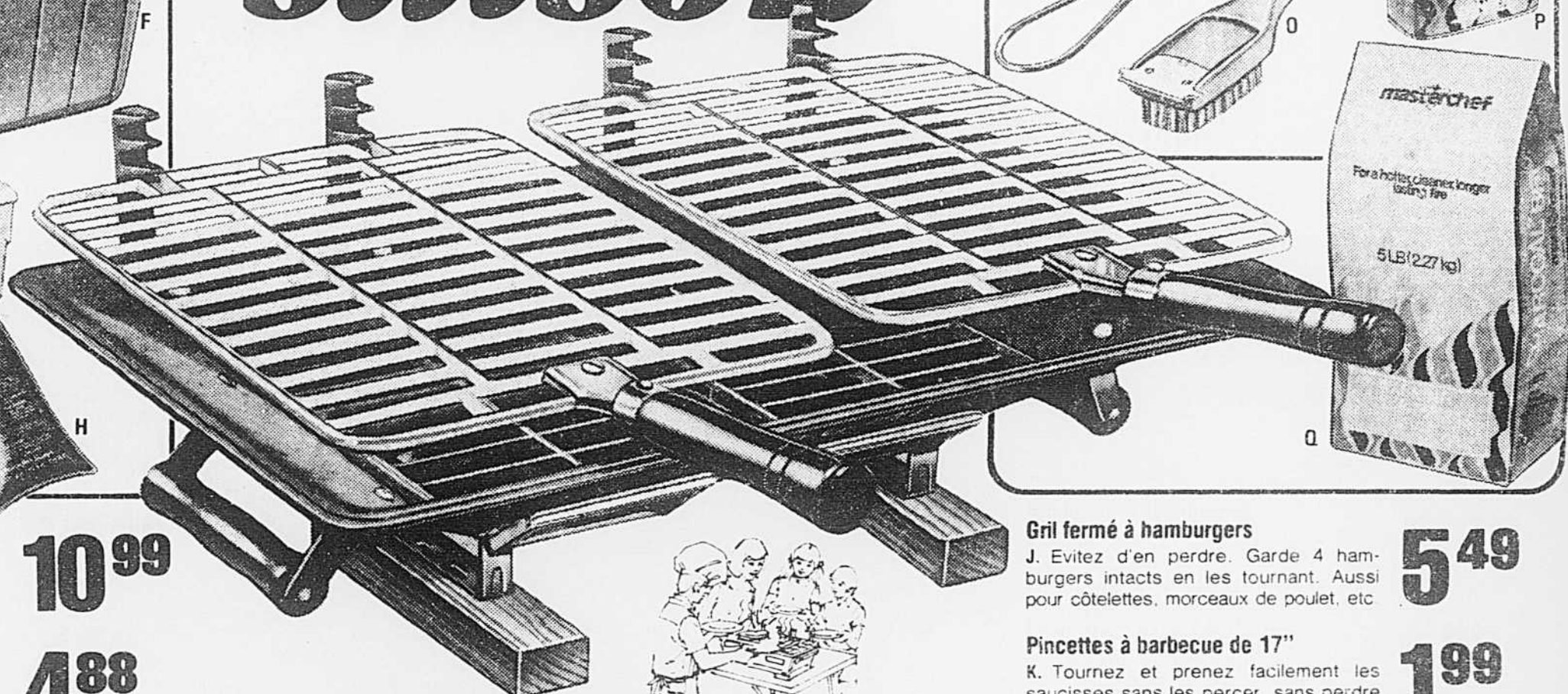
NEUVIEME COURSE		
Ambie non-gagnants de 2 courses		
4	Rapide Service	J.-G. Brousseau 5-1
2	Irwyn Hancock	M. Giguère 3-2
3	Durability	Y. Flillon 4-1
5	Golden Temper	G. Gendron 9-2
7	Boker Ninth	5-1

Lopes, North. Cir.: Ferguson (6e), Bal
(4e) Ruta volée: Cruz, Publ 2, Wall

3	P. D. Groom	G. Lacharité	6-1
DIXIEME COURSE			
Ambles 3-4-5 non-gagnants 3 courses			
4	Benjoy		5-2
2	Route Lenco	R. Panton	3-1
5	Steady Bay	M. Baillargeon	4-1
8	Ashley Lobell	M. Lefebvre	9-2
6	Bonvent Grade	Y. Pelchat	5-1
7	Roma L Bar	Y. Poirier	6-1
1	Card Time	R. Grandmaison	6-1
3	Mars Cutlass	R. Bourgeois	6-1



Fêtez la belle saison



Cruche Coleman de 7 1/2 litres

A. Dura-Bond d'environ 1.5 gal., isolée d'uréthane, tient longtemps les liquides au froid. Robinet Fast-Flo. 85-4039

10⁹⁹

Cruche Master Chef de 128 oz/3.6 l.

B. Une grande cruche familiale isolée d'uréthane, recouverte de polypropylène; avec bec verseur. 85-4013

4⁸⁸

Sac de pique-nique isolé uréthane

C. En léger vinyle lavable, à gai motif floral. Spacieux, pour bien des aliments. Environ. 16 x 10 x 6". 85-3402

2²⁹

Bouteilles isolantes Thermos

Pour rafraîchissements, soupes, etc. 30 oz. 5.49; 36 oz (2 tasses) 6.29. D. 15 oz à large goulot (ill.) 85-3025

5⁵⁹

A couvercle à bouteille à congeler

E. Glacière Gott Tote-12 à bouteille amovible congelable dans le couvercle. Isolée d'uréthane. Environ 14 x 9 x 11"

14⁹⁵

Dura-Bond Coleman à plateau

F. Glacière solide à écoulement, poignées, loquet de fermeture. Isolation d'uréthane. 39.5 ptes/45 litres

25⁸⁸

Glacière en mousse plastique

G. Légère, robuste et spacieuse, elle fait env. 17 1/2 x 12 1/2 x 15 1/2" de haut. Avec poignées moulées à même. 85-3403

1⁶⁹

Sac frigorifique réutilisable

H. Congelez-le durant la nuit et il gardera vos aliments au froid pour les pique-niques. 3 lb. 1.19; 2 lb. 95c, 1 lb.

57^c

Hibachi à 2 grils

466

Grils en fonte plaquée à poignées isolantes en bois. Solide foyer noir à 2 portes de tirage réglables. Les grils sont réglables en quatre hauteurs. 85-1031

Utilisez votre Carte Canadian Tire ou épargnez avec Billets-Bonis au comptant



MAGASIN ASSOCIÉ

Gril fermé à hamburgers

J. Évitez d'en perdre. Garde 4 hamburgers intacts en les tournant. Aussi pour côtelettes, morceaux de poulet, etc.

5⁴⁹

Pincettes à barbecue de 17"

K. Tournez et prenez facilement les saucisses sans les percer, sans perdre leur jus. Aussi pour grillades, poulet

1⁹⁹

Jeu de 3 ustensiles chromés

L. Ensemble économique: fourchette, pelle et pincettes à manches isolants en bois. Très avantageux. 85-1204

3⁹⁹

Barbecue de 24" à 2 roues

M. Pratique pour de savoureux repas familiaux de plein air. Gril de hauteur réglable par rochet. Trépied. 85-1024

13⁸⁸

Allume-barbecue électrique

N. Rapide pour allumer un feu et cuire sans attendre la disparition des odeurs. Poignée bakélite. 110 V. 85-1435

3⁷⁷

Brosse/Grattoir de barbecue

O. Les fils et le grattoir en métal aident à récupérer rapidement le gril. Poignée à trou de suspension. 85-1297

1³⁹

Allumeur liquide Master Chef

P. Économique: le charbon de bois prend vite. Faites-en provision pour toute votre saison. 85-1416. 32 oz liq.

99^c

Briquettes de charbon de bois

Q. Masterchef pour bon feu chaud, durable. Épargnez par gros sacs! 85-1605X. 20 lb. 3.25 10 lb. 1.69 5 lb.

95^c

Ouvert jeudi et vendredi soirs — Le samedi jusqu'à 5 p.m.

CHARGE X

*

VISA

ACCEPTÉE

* Centre commercial Ile-Perrot
101, rue Cardinal-Léger
* Centre commercial Beaconsfield
50, chemin Saint-Charles
* Dollard-des-Ormeaux
3339, chemin des Sources
* Lachine
470, 28e Avenue
* Ville LaSalle
8778, boul. Newman

* Verdun
3180, rue Wellington
* Mail Cavendish
5800, boul. Cavendish
* Ville Saint-Laurent
1755, rue Grenet
(face à Canadair)
* Centre commercial L'Acadie
1500 ouest, rue Sauvé
* Montréal
1455 est, rue Jean-Talon

* Rosemont
5685, rue Iberville
* Saint-Léonard
6565, rue Jean-Talon
* Montréal-Nord
5500 est, boul. Henri-Bourassa
* Pont-Viau
1000, boul. des Laurentides
* Chomedey
435, boul. Labelle

* Carrefour Laval
2595, boul. Marois
* Saint-Eustache
500, boul. Arthur-Sauvé
* Châteauguay
140, boul. d'Anjou
* Greenfield Park
910, boul. Taschereau
* Longueuil
2790, chemin Chambly
* Beloeil
500, boul. Laurier

Lachute
Sainte-Agathe
Joliette
Sorel
Valleyfield
Saint-Jean
Saint-Hyacinthe
Granby
Cowansville
Waterloo
Saint-Jérôme
Terrebonne

résultats SPORTIFS

tennis

HARIT GAGNE EN TROIS SETS

Val Harit premier favori l'a emporté avec difficulté contre Doug Cobb de Roxboro 3-6, 6-1, 6-3 au championnat de Montréal pour vétérans. Cobb a couvert le court comme un jeune premier mais n'a pu tenir le coup à mesure que le jeu de Harit s'améliorait. Henri Rochon est finalement entré en scène pour battre Bram Faber du Côte-de-Liesse 6-0, 6-1. Henri jouait pour chaque point et n'en a perdu que quelques-uns. Robert Brodeur a poussé Rolland Godin à 7-5 dans le premier set mais a manqué de vapeur et perdait l'autre 6-1. Le scénario de la dernière s'est répété entre le Dr. Jim Gibbons et Jacques Patenaude, avec le premier l'emportant 6-3, 3-6, 6-4. Chez les super-vétérans de 55 ans Joey Richman a eu le meilleur sur George Barta 7-5, 6-4. George Carter a déroute Henri Schindler 6-2, 1-1, défaut.

Dans les doubles Ben Linda et J. Krantzberg ont défait Ken Allison et J. Gibbons 4-6, 6-3, 6-2. O. Sigler et M. Chad l'ont emporté sur E. Smith et L. Tanguay 5-3, 6-1; M. Tremblay et J. Richman battent D. Cobb et J. Damant 6-3, 7-5.

AUJOURD'HUI:

Henri Rochon vs Marcel Bélanger
Hyman Waxman vs Joey Richman
R. Brodeur et R. Gelhay vs
M. McGarran et J. Lanier

18h.30 heures:

Morris Chad vs George Carter
H. Schindler et D. Lazare vs
E. Maill et E. Schenkelsberg
J. Patenaude et R. Evans vs
B. Ernest et M. Michalei

Le jeune géant américain Victor Amaya, qui avait causé une surprise la veille au tournoi de tennis du Queen's Club en éliminant le Mexicain Raul Ramirez, a subi le même sort au troisième tour en s'inclinant par 6-1 et 7-5 devant l'Australien Colin Dibley, son aîné de 10 ans.

Dans d'autres rencontres, l'Américain Sandy Mayer a vaincu l'Australien Rosa Case en trois sets; le Britannique John Lloyd a battu l'Australien John Newcombe en deux sets; l'Américain John McEnroe a éliminé son compatriote Gene Mayer en deux sets pendant que Tom Gulikson, un autre Américain, battait le Chilien Jaime Filloz en trois sets. Nick Saviano, un autre Américain, a eu raison de l'Australien John James et l'Australien Tony Roche a battu l'Américain Billy Martin en deux sets.

HIER

C. Dibley, Aus. bat V. Amaya, E.-U., 6-1, 7-5; J. McEnroe, E.-U. bat G. Mayer, E.-U., 7-5, 6-0; N. Saviano, E.-U. bat J. James, Aus. 6-2, 6-4; J. Alexander, Aus. bat T. Moor, E.-U., 4-6, 6-1, 6-4; S. Mayer, E.-U. bat R. Case, Aus. 7-5, 3-6, 6-2; Tom Gulikson, E.-U.

bat J. Filloz, Chile, 3-6, 6-4, 6-1; J. Lloyd, G.-B. bat J. Newcombe, Aus. 6-4, 6-4.

Les Américaines Chris Evert, Martina Navratilova et Billy Jean King ont atteint les quarts-de-finale du tournoi de tennis féminin d'Eastbourne tandis que la jeune Tracy Austin était éliminée.

Evert a éliminé sa compatriote Lea Antonopolis 6-3 et 6-1; Navratilova a vaincu Joanne Russell 6-1 et 6-4; King a eu raison de la Suédoise Elisabeth Ekblom 4-6, 6-1 et 6-1 et la jeune Tracy Austin s'est inclinée 7-6, 0-6 et 7-5 devant la Britannique Michele Tyler.

La championne de Wimbledon de l'an dernier, Virginia Wade, a battu l'Australienne Lesley Hunt 7-5 et 6-2.

Les autres qualifiées sont l'Australienne Wendy Turnbull, la Néerlandaise Betty Stove et la Britannique Ann Hobbs.

HIER

S. V. Wade, G.-B. bat L. Hunt, Aus. 7-5, 6-2; C. Evert, E.-U. bat L. Antonopolis, E.-U., 6-3, 6-1; W. Turnbull, Aus. bat D. Fromholtz, Aus. 6-3, 6-1; A. Hobbs, G.-B. bat V. Ruzici, Rou. 4-6, 7-5, 6-3; B. Stove, Pays-Bas, bat F. Durr, France 6-4, 6-3; M. Navratilova, A.P. bat J. Russell, E.-U., 6-1, 6-4; B. J. King, E.-U. bat E. Edholm, Suède 4-6, 6-1, 6-2; M. Tyler, G.-B. bat T. Austin, E.-U., 7-6, 0-6, 7-5.

Vilaa-Smith au premier tour

De toutes les vedettes engagées dans le tournoi de Wimbledon qui débute lundi prochain, l'Argentin Guillermo Vilas, récent finaliste à Paris, est le joueur dont le tirage au sort aura été le moins favorable. Tête de série numéro 4, il affrontera, en effet, au premier tour, l'Américain Stanley Smith qui remporta en 1972 le titre londonien en battant en finale le Roumain Ilie Nastase.

Certes, Smith n'est plus le numéro un mondial. Mais ses qualités de serveur et de volleyeur lui permettent toujours de bien figurer sur gazon, une surface que le champion argentin n'apprécie guère.

L'Américain Brian Gottfried (numéro 5) aura, lui aussi, un adversaire redoutable au premier tour, en la personne de l'Anglais John Lloyd qui, l'année dernière, s'était payé le luxe d'éliminer Roscoe Tanner (Etats-Unis).

L'Italien Adriano Panatta, souffrant d'une contrainte au dos, a dû déclarer forfait, ont annoncé hier les organisateurs du tournoi de tennis de Wimbledon. Il sera remplacé par un joueur participant au tournoi qualificatif de Roehampton.

D'autre part, quatre joueurs ont atteint la ronde des quarts-de-finale, au tournoi de la coupe Bancroft de Berlin-Ouest.

Ce sont le Français François Jauffret, le Chilien Hans Gildemeister, Vladimir Zednik de Tchécoslovaquie et Andreas Maurer d'Allemagne de l'Ouest.

HIER

Jauffret bat Hukla, Tché. 7-6, 7-6; Maurer bat Gehring, All.-Ouest, 6-1, 6-2; Gildemeister bat Fassbender, All.-Ouest par abandon (5-2 au premier set); Zednik bat Kronk, Australie 6-2, 6-2.

golf

Le District de Montréal de l'A.G.C. organise une semaine de golf très active avec deux compétitions qui se dérouleront lundi et jeudi respectivement.

Le Championnat Printanier Classe «A» du District de Montréal qui aura lieu au Club de Golf Cedarbrook lundi comprendra les 140 meilleurs golfeurs. Les golfeurs «Junior» débiteront la saison avec un Concours Régional au Country Club de Montréal jeudi.

Deux Québécois, Carlo Blanchard, de Joliette et Michel Boyer, de Laval, sont au nombre des «grands» du golf professionnel qui prendront le départ, ce matin (jeudi) dans la première ronde de l'Omniun des Etats-Unis.

Carlo Blanchard, qui jouera dans l'Omniun, ne doit pas sélectionner qu'il a son 73 en qualification. Il est passé 10e au nombre des golfeurs possibles, et de justesse en raison du désistement de dernière minute de l'Américain Jeff Mitchell, du Texas, retenu au chevet de son épouse malade.

Les champions PGA des Etats-Unis, Lanny Wadkins, et de l'Ecosse, Bernard Gallacher, ont accepté de jouer dans la Classique Internationale Labatt. Ce tournoi professionnel doté d'une bourse de \$100,000, se déroulera au Shaughnessy Country Club de Vancouver du 15 au 20 août.

Pour une première expérience, nous sommes plus que satisfaits de l'intérêt démontré par les grandes vedettes internationales de commenter Dave Zink, directeur exécutif de l'Association canadienne des golfeurs professionnels.

Wadkins, qui, l'on se souvient, avait gagné le P.G.A. de façon brillante après trois trous supplémentaires aux dépens de Gene Littler à Pebble Beach, est l'un des francs-tireurs les plus spectaculaires de la tournée américaine et il devrait s'avérer l'une des plus grandes attractions lors de la Classique Labatt.

Gallacher, l'un des plus réguliers de la tournée européenne depuis plusieurs années, détient un record impressionnant aussi bien en Grande-Bretagne que sur le continent, il a été membre de l'équipe anglaise de la Coupe Ryder et a gagné l'année dernière l'Omniun d'Espagne en plus du championnat de la P.G.A. de son pays.

La classique prend de plus en plus d'ampleur pour les golfeurs canadiens à mesure qu'arrivent les inscriptions de vedettes comme Arnold Palmer, Robert de Vincenzo, John Bland, Simon Owen, le champion de France Patrick Cotton et le favori canadien George Knudson.

Plus de 50 des meilleurs Canadiens sont déjà inscrits, entre autres, le champion 1977 Dave Barr de Kelowna, C.B., et Roger Klatt d'Edmonton, Austral. Bien sûr, Bob Panasiuk de Windsor, Ont. L'ancien champion de la P.G.A. de l'Ontario, Ian Clark de Dundee, et Don Price de Canyon Meadows,

constituent présentement une forte

attraction sur le circuit. Comme d'ailleurs le soulignait encore hier Jack Nicklaus en se disant incapable d'évaluer comparativement la compétition des jeunes d'aujourd'hui à celle d'il y a 20 ans, si tant est que tant la qualité que la quantité des jeunes est très bonne.

North et Bean illustrent bien cela puisque Bean, qui n'a obtenu sa carte de professionnel qu'en 1975, et North en 1972, commentent véritablement à s'imposer. Bean a surpris tout le monde en ratant des victoires cette saison au Kemper Open et à l'Omniun Denny Thomas, passant au deuxième rang des boursiers, alors que North, véritable «rabbit» depuis 1972 sur le circuit, a enlevé sa première grande victoire la semaine dernière dans le prestigieux Omniun des Etats-Unis.

Carlo Blanchard, qui jouera dans l'Omniun, ne doit pas sélectionner qu'il a son 73 en qualification. Il est passé 10e au nombre des golfeurs possibles, et de justesse en raison du désistement de dernière minute de l'Américain Jeff Mitchell, du Texas, retenu au chevet de son épouse malade.

La «Course de la Saint-Jean» aura lieu demain soir à compter de 18h, au chalet du Mont-Royal. Dans le cadre de la fête nationale des Québécois, tout le monde est donc invité à cette épreuve populaire dont la distance, autour de la croix du Mont-Royal, correspondra à l'année en cours.

En effet, les organisateurs, les Foulées Québécoises, imposeront un parcours de 1978 mètres (ou 1.2 mille) en partant du chalet et ils veulent que cette compétition amicale devienne une tradition annuelle, la distance augmentant à chaque année d'un mètre... mais les performances s'améliorent constamment.

Tout le monde est invité. Cet événement à caractère populaire m'aura atteint son but que lorsque des milliers de gens de tous les âges, hommes et femmes, s'y donneront rendez-vous. Aucun classement, aucune médaille, un vrai plaisir-nique, qu'il! Seulement des certificats de participation à ceux qui compléteront le trajet, avec le temps pris pour le compléter. Départs à chaque 15 minutes. Vite, embarquez!

LE MEETING INTERNATIONAL DE COLOGNE

Avec 7 recordmen du monde et deux duels explosifs, la fête sportive internationale de Cologne devrait, en ce mois de juin 1978, permettre ce soir à l'athlétisme de ravir la vedette au football.

Le sommet de ce meeting sera sans conteste le duel qui mettra aux prises sur 1,500 mètres le triple recordman du monde (5,000, 10,000 et 3,000 M. Steple), le Kenyan Henry Rono, au

Calgary, gagnant de la classique des professionnels de club de la C.P.G.A. tenue en novembre dernier au Japon.

Athlétisme

Chantal Desrosiers du club Chaparral fera partie de la délégation canadienne qui participera vendredi, samedi et dimanche à la compétition junior d'athlétisme international de Mexico.

En plus de Chantal qui prendra part au 100 mètres au 200 mètres et au relais, Céline Chartrand du Québec fera également partie de l'équipe canadienne.

Parmi les pays participants mentionnés les Etats-Unis, la Jamaïque, Cuba, le Canada et bien entendu le Mexique.

Quelque deux cents adeptes de l'athlétisme sont attendus samedi le 24 juin, à Montréal-Nord, à l'occasion de la compétition «Le Québécois», organisée par le club athlétique de Montréal-Nord et sanctionnée par la Fédération québécoise d'athlétisme.

Cette compétition ouverte pour les hommes et les femmes mettra à l'affiche les courses du 100, 200, 400, 800, 1,500, 5 kms et 10 kms en plus du lancer du poids.

La «Course de la Saint-Jean» aura lieu demain soir à compter de 18h, au chalet du Mont-Royal. Dans le cadre de la fête nationale des Québécois, tout le monde est donc invité à cette épreuve populaire dont la distance, autour de la croix du Mont-Royal, correspondra à l'année en cours.

En effet, les organisateurs, les Foulées Québécoises, imposeront un parcours de 1978 mètres (ou 1.2 mille) en partant du chalet et ils veulent que cette compétition amicale devienne une tradition annuelle, la distance augmentant à chaque année d'un mètre... mais les performances s'améliorent constamment.

Tout le monde est invité. Cet événement à caractère populaire m'aura atteint son but que lorsque des milliers de gens de tous les âges, hommes et femmes, s'y donneront rendez-vous. Aucun classement, aucune médaille, un vrai plaisir-nique, qu'il! Seulement des certificats de participation à ceux qui compléteront le trajet, avec le temps pris pour le compléter. Départs à chaque 15 minutes. Vite, embarquez!

LE MEETING INTERNATIONAL DE COLOGNE

Avec 7 recordmen du monde et deux duels explosifs, la fête sportive internationale de Cologne devrait, en ce mois de juin 1978, permettre ce soir à l'athlétisme de ravir la vedette au football.

Le sommet de ce meeting sera sans conteste le duel qui mettra aux prises sur 1,500 mètres le triple recordman du monde (5,000, 10,000 et 3,000 M. Steple), le Kenyan Henry Rono, au

recordman de la distance (en 3322), le Tanzanien Filbert Bayi. Le premier fera tout pour s'attribuer un quatrième record du monde depuis le début de l'année et le second s'emploiera à le conserver, quitte à le battre si nécessaire.

Un autre duel promet d'être passionnant: celui qui opposera sur 800 mètres le double champion olympique et recordman de la distance, le Cubain Alberto Juantorena à son rival, jusqu'à présent l'heureux, le Kenyan Mike Bolt. Quatre autres recordmen du monde seront présents à Cologne et promettent d'autres performances de haut niveau: l'Américain Edwin Moses (400 mètres haies), le Hongrois Miklos Memeth (javelot) et les deux Polonaises, la grande dame de l'athlétisme Irena Szewinska (400 m) et la nouvelle recordwoman du 100 mètres haies Grazyna Rebstein.

Le sprint masculin sera également remarquablement représenté. Le double champion américain Clancy Edwards (meilleures performances mondiales de l'année sur 100 et 200 mètres) sera en effet opposé à son compatriote Houston MC Tear, au champion olympique du 200 mètres, le Jamaïcain Don Quarrie et à l'étoile cubaine Silvio Leonard.

Les autres vedettes de la réunion sont enfin: au saut en hauteur, l'Américain Dwight Stones qui aura à cœur de montrer qu'il ne fait pas un complexe Yatchenko et, dans le concours de saut à la perche, les Polonais Vladislav Kozakiewicz (recordman d'Europe) et Tadeusz Susarski (champion olympique).

Le Grand Prix de France de formule Un qui se déroulera sur les circuits Paul Ricard le 2 juillet prochain, ne verra pas la constitution de manches de pré-qualification, pour les concurrents.

M. Chevallier, directeur sportif du circuit Ricard, a en effet précisé: «Nous aurons 28 engagés au Grand Prix, ce qui va nous permettre de ne pas faire des séances de pré-qualification. Par ailleurs, nous sommes sur le point d'achever une importante série de travaux qui englobent tout aussi bien la réfection de la piste en certains endroits, que l'entretien des voies de sécurité.»

Le Grand Prix de France automobile, 9e épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des conducteurs de formule Un, sera disputé, le dimanche 2 juillet (départ à 12h30 GMT), sur 54 tours du circuit du Castellet (5 km 810) soit sur 313 km 740.

Les essais auront lieu le vendredi 30 juin de 10 à 11h30 et de 13 à 14h et le samedi 1er juillet de 10 à 11h30 (non chronométrés) et de 13 à 14 heures.

LISTE DES ENGAGES:

Niki Lauda (Aut.) et John Watson (Ir.) sur Brabham-Alfa-Romeo; Didier Pironi (Fr) et Patrick Depaill-

ler (Fr) sur Tyrrell; Mario Andretti (E.-U.) et Ronnie Peterson (Sue) sur Lotus; James Hunt (GB) et Patrick Tambay (Fr) sur McLaren; Jochen Mass (All) et Jean-Pierre Jarier (Fr) sur ATS; Carlos Reutemann (Arg) et Gilles Villeneuve (Can) sur Ferrari; Emerson Fittipaldi (Bré) sur Coppesucar; Jean-Pierre Jabouille (Fr) sur Renault-Turbo; Hans Stuck (All) et Clay Regazzoni (Sui) sur Shadow; Rupert Keegan (GB) et Vittorio Brambilla (It) sur Surtees; Jody Check-ter (Af. Sud) sur Wolf; Jacky Ickx (Bel) et Lamberto Leoni (It) sur Ensign; Eddie Cheever (EU) sur Hesketh; Hector Rebaque (Mex) sur Lotus; Jacques Laffite (Fr) sur Ligier-Matra; Alan Jones (Austr) sur Williams; Brett Lunger (EU) sur McLaren; René Arnoux (Fr) sur Martini; Keke Rosberg (Fin) sur Theodore; Ricardo Patrese (It) et Hilt Stommelen (All) sur Arrows et Arturo Merzario (It) sur Merzario.

L'étoile suédoise du monde du rally, Stig Blomquist, s'est glissé au sixième rang du classement des conducteurs suite à sa victoire lors de l'épreuve Pistons les Wapitis qui s'est déroulée en fin de semaine dernière dans la région des Basses-Laurentides. Cette épreuve était la cinquième des 12 compétitions prévues au calendrier.

Blomquist, en compagnie du navigateur Vicki Gauntlett, avait devancé le duo Taisto Heinonen et Tom Burgess au volant d'une Saab.

Heinonen domine le classement avec 55 points comparativement à 37 pour Andy Falkiewicz de Brantford. Jean-Paul Pélusse suit à 24 points, devançant de peu Bob Hourbican avec 23 et Raymond Bélanger de Hull avec 22. Blomquist est à 20 conjointement avec Bo Skowronnek de la Saskatchewan.

Burgess domine le classement des navigateurs avec 40 points, comparativement à 24 pour Angus Chisholm et Robin Edwards de Pierrefonds.

La prochaine épreuve sera disputée durant la fin de semaine du 1er juillet aux alentours de New Richmond dans la péninsule gaspésienne.

football

Les Rough Riders d'Ottawa n'apprendront donc jamais. Les Lions de la Colombie-Britannique leur ont passé le même sapin pour une deuxième année consécutive, l'emportant 21-20 sur le tout dernier jeu du match.

Le quart-arrière Jerry Tagge y est allé d'un suprême effort au cours de la dernière minute de jeu. Il a tout d'abord complété une bombe à Al Charuk avec 25 secondes à écouler dans le match.

Sur le botté d'après touché, les Lions ont recouvert le ballon. Une courte passe de 201 verges à Al Charuk a précédé une plus longue de 26 verges à Leon Bright pour la majeure. Et là, les Lions ont tout

tenté. Devant des Riders désarçonnés, Tagge a complété une autre passe à Al Charuk pour une transformation de deux points et les Lions accomplissent un autre superbe remontée.

Un fail encourageant pour les 16,100 spectateurs présents au parc Lansdowne, la tenue du botté de précision J.T. Hay qui a réussi deux placements et autant de transformations.

COLOMBIE-BRIT: 21
OTTAWA 20
PREMIER QUART
Aucun point
DEUXIEME QUART

OTTAWA
Touché Gabriel
(passe de Clements)
Transformation de Hay
Placement de Hay
(29 verges) 5:01
COLOMBIE-BRIT:
Placement de Passaglia
(21 verges) 13:09
OTTAWA 10, C.-B. 3

TOISIEME QUART
OTTAWA
Touché Stenner
(passe de 14 verges de Holloway)
Transformation de Hay
Ottawa 17, C.-B. 3
QUATRIEME QUART

COLOMBIE-BRIT:
Placement de Passaglia
(48 verges) 3:30
OTTAWA
Placement de Hay
(37 verges) 13:06
COLOMBIE-BRIT:
Touché de Churuk
(passe de 78 verges de Tagge)
Transformation de 2 points
(passe de Tagge à Churuk) 14:59

C.-B. OTT.
Premiers essais 23 28
Verges (courses)
85 127
Verges (passe) 267 303
Offensive nette 352 385
Passe
tenté/essuyé 22-48 23-34
Interceptions 1 1
Cotés 7-42 8-40
Echappées-perdus 1-1 1-1
Pénalités 7-65 17-154
Au sol:
C.-B.: Culliver 5-26; Moss 3-21.
OTT.: Holmes 7-43; Murphy 5-22.
Passe:
C.-B.: Bright 5-89; Charuk 4-147.
OTT.: Garbille 8-141; Clarkson 3-32.

La recrue Rick Dundas désire ardemment chasser les crampons de son père qui s'était illustré dans l'uniforme des Eskimos d'Edmonton et qui s'était retiré en 1963.

Dundas fils, premier choix des Eskimos au repêchage des joueurs canadiens, est sur la bonne voie. Il devra déloger Ina Bryans de son poste de second... ce qui n'est pas encore fait.

Dans le monde du football américain, le receveur Randy Vataha a annoncé sa retraite; il appartenait aux Bears de Chicago. De leur côté, les Patriots de la Nouvelle-Angleterre ont mis sous contrat le quart-arrière Matt Cavanaugh qui s'était illustré à l'université de Pittsburgh en compagnie de Tony Dorsett.

OPTOMETRISTES
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.
900, SHERBROOKE OUEST (#11) 849-1274
Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h a.m. à 5 h 30 p.m.
Jeudi de 9 h a.m. à 9 h p.m. — Samedi fermé.

Venez voir la nouvelle gamme
des produits Frigidaire
VENDEUR AUTORISÉ
Ventes — Pièces
Service d'accessoires
637-2587
Western REFRIGERATION
2875 rue. St-Joseph — Lachine

Pour un service
rapide et
efficace...
utilisez les
PETITES ANNONCES
285-7111

UN BEL ETE EN PERSPECTIVE
AU VOLANT D'UNE ASPEN
DE CHEZ BABIN...
«le plus beau
choix d'Aspen en ville»
Modèles et couleurs au choix.
BABIN AUTOMOBILE LTEE
10,660 rue Lajeunesse, MTL, 389-8271
(à deux pas du métro Henri-Bourassa)
«TOUJOURS L'ENDROIT DES MEILLEURES TRANSACTIONS»
Concessionnaire: Chrysler • Cordoba • Le Baron • Diplomat • Magnum XE • Monaco
Aspen • Colt • Arrow • Challenger • Omni • Camions Dodge

Terre des Hommes 78
un rendez-vous
au coeur du monde!
22 juin - 4 septembre
La Ronde, un tourbillon de plaisirs!
Métro Ile Ste-Hélène
Information: 872-6222
872-6075
VISA 78
Terre des Hommes
Man and His World
J'aime
le monde

FLORSHEIM
VENTE
Chaussures pour hommes, printanières et estivales, réductions de 20% à 50%. Venez tôt, pour un meilleur choix.
Le 23 JUIN
PLACE VILLE-MARIE
PLACE VICTORIA
1246, RUE PEEL
Tél.: 334-5664
PLACE BONAVENTURE
CARREFOUR LAVAL
MALL CAVENDISH
GALERIES D'ANJOU
PLACE LAURIER, QUÉBEC
PLACE QUÉBEC, QUÉBEC,
111, rue SPARKS, OTTAWA

Selon l'Université du Québec

La recherche d'un meilleur équilibre devrait présider l'organisation du réseau universitaire

par Mariane FAVREAU

C'est la recherche d'un équilibre fondé sur des principes d'autonomie, de cohérence et de responsabilité qui devrait présider à l'organisation du réseau universitaire québécois, selon l'Université du Québec qui était la dernière grande institution à comparaître devant la Commission d'étude sur les universités, hier.

Dans la pratique, on devrait se soucier de la différenciation des établissements et de la convergence dans le temps pour corriger des situations moins cohérentes.

L'Université du Québec au grand complet accompagnait son président, M. Robert Després, soit une quinzaine de recteurs et administrateurs des dix constituantes. Si des constituantes avaient auparavant critiqué (telle l'UQAM) leur appartenance à cette espèce de «corps mystique» qu'est l'U. du Q., aucune voix discordante ne s'est élevée pendant l'audience.

Toutefois, le président Després a rappelé que son assemblée des gouverneurs a déjà recommandé au gouvernement de moderniser la loi qui la régit, même si on la trouve tout de même suffisamment souple pour remplir sa mission.

M. Després accorde beaucoup d'importance aux communications, aux échanges, estimant que «la confiance mutuelle n'apparaît pas être ce qu'elle a été» entre les diverses composantes des universités.

Ce qu'on appelle généralement le «siège social» de l'Université du Québec, M. Després l'appelle «la permanence» et démontre qu'elle n'exercerait pas un poids indu dans la prise de décisions. Les membres du siège social ne sont que cinq sur 20 à l'Assemblée des gouverneurs, deux sur sept au conseil exécutif, ce qui assure aux constituantes un poids relatif important.

Pas de financement neutre

Le financement constituant une base d'inquiétude commune à toutes les universités, l'U. du Q. n'a pas manqué d'insister sur la question devant la commission Angers. Et d'une façon assez originale en dénichant, d'une part, l'origine des inégalités dont elle se plaint; en abordant, d'autre part, le volet philosophique du financement, si l'on peut dire.

Rappel aux étudiants

Le ministère de l'Éducation rappelle aux étudiants qui désirent profiter de prêts et bourses qu'ils doivent remplir immédiatement leur formulaire et le retourner sans délai.

Et ce, même s'ils ne connaissent pas encore le montant exact de leurs gains d'été.

Déjà, 7,000 de 77,000 formulaires expédiés à des étudiants qui profitaient du service l'an dernier, ont été reçus au ministère. Ceux qui présentent une demande pour la première fois peuvent se procurer une formule dans les collèges et universités, auprès des responsables de l'aide financière.

Le formulaire est accompagné de documents qui permettent à l'étudiant de connaître les politiques et modalités de l'attribution de l'aide et du calcul des prêts et bourses.

Un guide d'accompagnement explique la manière de procéder. Rempli correctement et expédié sans délai, le questionnaire évitera plus tard des jours, voire des semaines de retard dans l'analyse des besoins financiers.

En somme, pour recevoir son avis de prêt dès le début de l'année scolaire, c'est maintenant qu'il faut y penser.

En effet, M. Després estime qu'une formule de financement n'est jamais neutre et qu'elle privilégie implicitement un modèle de développement. Quand on change de modèle de financement, c'est aussi qu'on change de philosophie face, par exemples, à l'importance à accorder à la régionalisation des services universitaires, aux services à la collectivité ou à l'accessibilité étudiante.

Or, en 1971-72, on a établi une formule de financement per capita (par étudiant), ce qui favorisait l'accessibilité: plus les universités avaient d'étudiants, plus elles recevaient d'argent.

En réduisant par la suite le financement des nouveaux étudiants à 75 pour cent, puis à 50 pour cent du per capita des autres, M. Després déduit que le gouvernement veut favoriser plutôt le contingentement et non plus l'accessibilité. «Mais cela n'a jamais été dit et j'aurais aimé qu'il y ait concertation avant», a-t-il expliqué en entrevue.

Quant à l'origine des

inégalités de financement dont se plaint à juste titre l'Université du Québec (un écart de 29 et 25 pour cent respectivement avec les per capita de Sherbrooke et Laval), elle reposerait sur la base même de calcul l'année 1969-70, les prévisions et les inscriptions réelles ne coïncidant pas.

Contingentement et chômage

Pour sa part, l'U. du Q. rejette toute politique de contingentement «rigide et systématique» basée sur le seul critère de la demande de main-d'œuvre et invite la CEU à adopter ses vues.

Dégonflant un peu le mythe des «chômeurs instruits», l'université rappelle que les diplômés universitaires connaissent un taux de chômage de deux à trois fois inférieur à la moyenne de la population active.

Elle assure qu'il serait «irresponsable, d'un strict point de vue économique, de limiter et contingentier l'accès à l'université à une future force de travail compétente et spécialisée». Elle rappelle que l'éducation

doit être considérée comme un investissement à long terme dans les ressources humaines et que ce «serait une erreur grave de prendre des décisions concernant l'avenir de l'éducation sur la base de circonstances économiques immédiates».

Cette université est persuadée que «le savoir, partagé par le plus grand nombre, rehausse de ce fait le libre exercice de l'esprit». Elle tente de concilier à la fois la vision idéaliste de l'université («lieu où se poursuit sans contrainte l'expérience de l'esprit») et celle de la société dont elle est une composante agissante. Sa vocation sociale est d'ailleurs accentuée par son implantation dans des régions périphériques où elle concourt à une espèce de «promotion sociale des régions».

La Commission d'étude se retirera maintenant pour évaluer et analyser les multiples interventions qui lui ont été faites. Selon son président, le Père Pierre Angers, les comités qui

la composent devraient présenter leurs rapports vers la fin de l'année et

le rapport final pourrait être présenté au printemps prochain.

un seul numéro

285-7111

pour placer votre petite annonce dans

la presse

rive nord

et

rive sud

tous les mardis

Supplément inclus dans LA PRESSE régulière du mardi.

Toutes les nouvelles importantes de la semaine se rapportant à chaque région.



UNE IDÉE LUMINEUSE

...la Minolta XG-7



Voyez la XG-7 dès aujourd'hui chez votre détaillant Minolta. Il s'agit bien de cette caméra compacte de 35mm à reflex mono-objectif que vous avez vue dans les mains des parachutistes amateurs à la télévision. Vous pouvez vous rendre compte maintenant comment il est facile de faire fonctionner la XG-7. La XG-7, une idée vraiment lumineuse. Voyez-la chez votre détaillant et courez la chance de

GAGNER UN VOYAGE POUR QUATRE

La XG-7 est une idée lumineuse! Laissez-nous vous offrir la chance de vraies vacances canadiennes Minolta. Une semaine pour quatre à l'endroit de votre choix desservi par une ligne aérienne régulière. Vous passerez sept nuits dans un hôtel de première classe; vous profiterez d'une voiture de location durant une semaine; vous recevrez \$500 par personne (\$2,000 au total); et vous deviendrez le propriétaire d'une famille Minolta complète: une Minolta XG-7, une Hi-Matic F, une Autopak de poche 450E et une cinécaméra XL-401.

OU GAGNER

un des cinquante prix de développement de films gratuits pour une année. (Une valeur individuelle de \$300) chez votre détaillant Minolta.

POUR PARTICIPER

Vous n'avez qu'à remplir la formule de participation ci-dessous et vous rendre chez votre détaillant Minolta. Demandez-lui de voir la XG-7 à reflex mono-objectif automatique... vraiment une idée lumineuse! Faites valider votre formule de participation et le tour est joué. Profitez donc de l'occasion pour jeter un coup d'œil sur la gamme complète des produits Minolta. Nous sommes certains que vous direz avec nous... Minolta, c'est vraiment une idée lumineuse. (Les renseignements complets sur le concours sont procurables chez le détaillant Minolta participant.)

LA MINOLTA XG-7... peut faire de vous un gagnant!

Qui, la XG-7 est vraiment une idée lumineuse?

Passer, chez votre détaillant Minolta et voir la XG-7, une idée lumineuse. Vous en serez emballé et vous voudrez la XG-7 immédiatement pour le concours. La XG-7, gagnerez une semaine pour quatre à l'endroit de votre choix, n'importe où au Canada. Billets d'avion, hôtel de première classe, voiture de location et \$2,000.00 d'argent de poche. Et pour mieux capter le souvenir de ces vacances de rêve, une Minolta XG-7, une Hi-Matic F, une Autopak de poche 450E et une Minolta XL-401. Aux cinquante autres personnes gagnantes du concours, une famille Minolta complète: une Minolta XG-7, une Hi-Matic F, une Autopak de poche 450E et une Minolta XL-401. Pour connaître tous les règlements et modalités du concours, demandez à votre détaillant.

Minolta, une idée lumineuse.

MP-178

Nom: _____

Adresse: _____

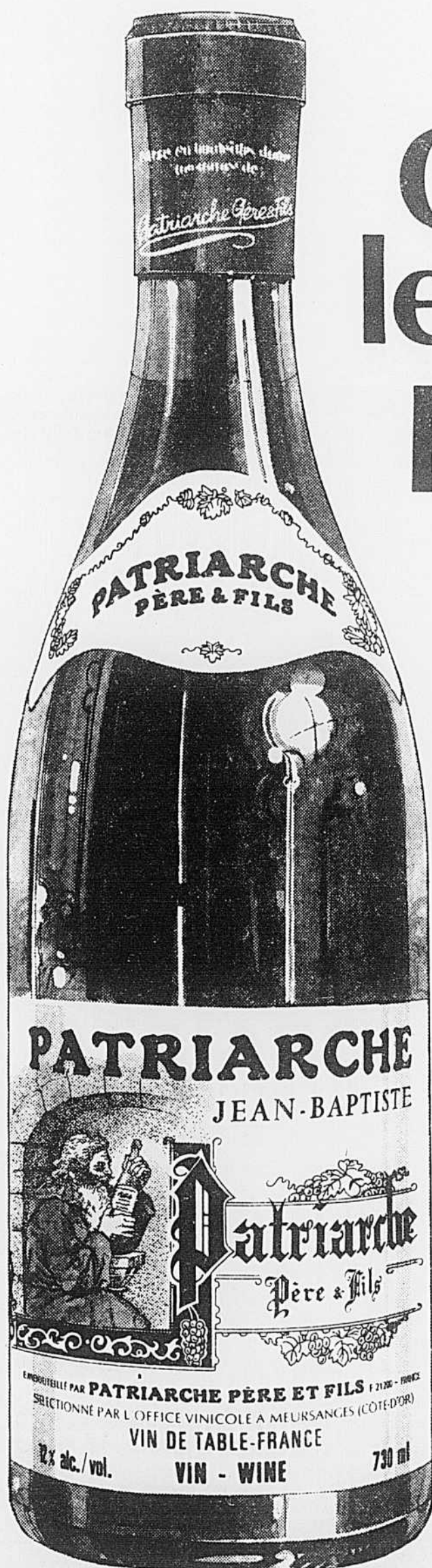
Code: _____

Tel: _____

Vendeur: _____

Nom du magasin: _____

Adresse: _____



On a le même patron!

En 1780, JEAN-BAPTISTE Patriarche fondait la maison Patriarche Père et Fils. JEAN-BAPTISTE était un viticulteur réputé et l'histoire nous dit qu'il fut un vrai grand patron. Une chose est certaine: JEAN-BAPTISTE savait produire du bon vin car sa maison est devenue l'une des plus importantes de la région et les vins Patriarche sont maintenant renommés dans le monde entier.

Un autre JEAN-BAPTISTE qui a bien réussi.

Bonne Saint-Jean

PATRIARCHE

performances

Crédit de \$3 milliards consenti à Ottawa

LE MINISTRE DES FINANCES, M. Jean Chrétien, va signer demain un accord de crédit de \$3 milliards en fonds américains afin de soutenir le dollar canadien si cette réserve devient nécessaire, a révélé hier un porte-parole de la Citybank. Les fonds doivent servir à enfler le dollar canadien s'il chute à nouveau sur les marchés mondiaux comme cela est survenu plus tôt cette année. La Citybank, qui est à la tête d'un consortium bancaire comprenant un certain nombre de groupes financiers internationaux, précise qu'il s'agit du plus important crédit bancaire à moyen terme de l'histoire. Le gouvernement fédéral avait déjà conclu une entente semblable d'une valeur de \$2,5 milliards avec des banques à charte canadiennes plus tôt cette année. Le crédit total disponible à Ottawa est d'environ \$6,9 milliards.

LE SÉNAT a voté hier en dernière lecture le projet de loi autorisant le gouvernement à convertir en actions ordinaires les créances de \$808 millions qu'il a sur les Chemins de fer nationaux - CN. Approuvé déjà par les Communes, le projet n'attend plus que la sanction royale pour devenir loi. Dans son rapport à la Chambre haute, la commission sénatoriale des chemins de fer avait recommandé au CN de tenir compte des appréhensions formulées par l'Association canadienne du camionnage. Celle-ci, en effet, craint que le CN ne réduise ses tarifs marchandises et n'entre ainsi en concurrence avec les camionneurs. La direction des chemins de fer avait dit au Sénat que grâce à cette nouvelle législation, elle espérait réaliser des bénéfices de l'ordre de \$250 millions d'ici cinq ans.

LE MEER (ministère de l'Expansion économique régionale) vient d'accorder des subventions de \$400,028 à sept entreprises oeuvrant dans la zone spéciale de Montréal pour des implantations et des agrandissements d'usines de \$2,3 millions créant 173 emplois. Par exemple, Visque Inc., de Ville d'Anjou, qui jusqu'ici importait des vis du Japon, implantera une usine pour les fabriquer sur place alors que Distex Canadienne Ltée, de Ville Saint-Laurent, se lancera dans la fabrication de plaquettes de freins à disques.

LES ADMINISTRATEURS des magasins Eaton et Simpsons ont affirmé hier qu'ils ne suivront pas l'exemple des magasins La Baie qui ont annoncé lundi qu'ils accepteraient dorénavant les cartes de crédit Master Charge et Charge-Visa. La Baie offrira cette possibilité de crédit à ses magasins de la région de Toronto à compter du 3 juillet et à ses autres magasins canadiens à compter du 8 août.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, un bateau-citron — communément appelé « pinardier » — mouille au port de Montréal, en provenance d'Europe, aujourd'hui. « Le Commandant Henri » n'effectue que le transport des liquides alimentaires. Il appartient à la « Navale Transport Vinicoles », qui fait partie d'un consortium de quatre compagnies de navigation. Il est muni de vingt-deux cuves, pouvant contenir entre 540 et 3,048 hectolitres chacune, soit une capacité totale de 31,641 hectolitres, ou 797,000 gallons. Spécialement affrété par la Société des Alcools du Québec, le « Commandant Henri » transporte, en l'occurrence, 26,364 hectolitres (580,000 gallons) de liquides, embarqués à Savone en Italie, Marseille et Bordeaux en France et finalement, Passajes en Espagne. Quatre voyages sont prévus entre juin et novembre, cette année.

LES RÉSERVES monétaires des pays exportateurs de pétrole ont plus que quintuplé depuis l'augmentation du prix de l'or noir en 1973 jusqu'à la fin de 1977, selon la dernière édition du Bulletin du crédit suisse. Fin 77 ces réserves ont atteint 75 milliards de dollars, ce qui représente un bon quart de l'ensemble des réserves officielles des pays membres du Fonds monétaire international. Les estimations de la fortune effectivement accumulée par les États exportateurs de pétrole font cependant état d'un montant beaucoup plus élevé, soit 155 milliards de dollars, car elles englobent les avoirs de fonds gouvernementaux spéciaux et la fortune étrangère du secteur privé. Selon l'étude du crédit suisse, les pays peu peuplés de la presqu'île d'Arabie (Koweït, Qatar, Arabie saoudite et Émirats arabes unis) réunissent 80 p. cent de la fortune étrangère de l'ensemble des États de l'OPEP. Mais les réserves monétaires de ces pays ne représentent qu'un tiers de la totalité de leur fortune étrangère.

Projet de \$6 millions avorté

Québec refuse à Cabano l'autorisation d'acheter la Boxcraft de Montréal

par Pierre BELLEMARE

Malgré l'insistance de la Société de développement industriel, le gouvernement québécois a repoussé un projet de près de \$6 millions devant permettre à la cartonnerie de Cabano de faire l'acquisition d'une usine de la Ville Saint-Laurent, la Boxcraft Ltd.

Le refus du gouvernement est basé sur des études réalisées par REXFOR, études qui aboutissent à des conclusions tout à fait opposées à celles de la SDI.

Un membre du cabinet Lévesque (il a été impossible de connaître le nom de ce ministre) penche toutefois du côté de la SDI, qui souhaiterait au plus haut point une rencontre au sommet de tous les partenaires de Cabano, afin qu'on tâche d'accorder ses violons de part et d'autre concernant la viabilité réelle de ce projet.

Il y a quatre actionnaires dans la cartonnerie de Cabano, usine née il y a dix ans dans cet arrière-pays où gronde la colère populaire: Papiers Cascade et REXFOR, avec 30 pour cent des parts chacun, la SDI et la population, avec 20 pour cent des parts chacun; les parts de REXFOR pouvant éventuellement être récupérées par la population.

Le projet d'acquiescer Boxcraft a surtout été mis de l'avant par M. Bernard Lemaire, président de Papiers Cascade et responsable de la cartonnerie de Cabano, en vue de rentabiliser cette entreprise qui, d'année en année, accumule des déficits de quelques millions de dollars. L'an passé, le déficit atteignait \$2,8 millions.

M. Lemaire a expliqué à LA

PRESSE qu'il voulait ainsi faire de l'usine de Cabano un complexe intégré, en écoulant une partie de sa production à Boxcraft, qui aurait transformé le papier cannelure en boîtes de carton.

Guerre des prix

L'usine de Cabano a une capacité de production de 75.000 tonnes par année, mais elle ne produit réellement qu'une trentaine de tonnes de papier cannelure, qu'elle doit en plus liquider avec des escomptes variant entre 15 et 20 pour cent.

C'est cette féroce guerre des prix, que se livrent les géants du papier au Québec et à l'extérieur, qui, selon M. Lemaire, cause les ennuis financiers à Cabano.

«Les grandes compagnies, dit-il, peuvent se permettre d'abaisser les prix, parce qu'elles possèdent des complexes intégrés. Par exemple, CIP-Matane «se vend à elle-même» 75 pour cent de sa production et dirige le reste sur le marché libre.»

La solution, aux yeux de M. Lemaire et de la SDI, serait donc d'acheter une entreprise qui pourrait transformer une bonne partie de sa production.

Mais M. Albert Côté, président de REXFOR, appuyé en cela par la majorité du cabinet Lévesque, estime que le projet en question nécessite un investissement trop élevé (près de \$6 millions) pour l'augmentation de production qu'il peut provoquer.

Les chiffres fournis par M. Côté indiquent que Boxcraft aurait transformé 8,000 tonnes de papier cannelure «assurées» et 12,000

tonnes «hypothétiques», ce qui est nettement insuffisant, dit-on.

Au cabinet du ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, un porte-parole gouvernemental a ainsi clairement affirmé à LA PRESSE que le projet d'acquiescer Boxcraft Ltd était «définitivement mort et enterré».

Diversification

On examine plutôt la possibilité de diversifier la production à la cartonnerie de Cabano et l'hypothèse sur laquelle on travaille actuellement vise à pénétrer le marché du papier noir, employé pour le recouvrement des toits d'édifices. Si cette hypothèse est réalisable, compte tenu de l'évolution des divers marchés, la cartonnerie populaire pourrait augmenter sa production annuelle de 20,000 tonnes, et ainsi la porter aux environs de 55,000 tonnes.

M. Jean Labonté, président de la SDI, a pour sa part déclaré hier qu'il n'a pas été précisément saisi de cette hypothèse développée par REXFOR et c'est pourquoi, dit-il, il serait hautement utile que tous s'asseoient à la même table pour ajuster leur tir simultanément. Mais son désir a peu de chance de devenir réalité, n'ayant qu'un seul ministre «sur son bord».

M. Côté, président de REXFOR, a également évoqué l'intention des actionnaires de Cabano de renforcer substantiellement la structure de mise en marché de la cartonnerie, notamment en faisant appel à des spécialistes de l'entreprise privée, capable de se frayer un chemin sur le marché dépressif des produits forestiers, là où la loi du plus fort est souvent de rigueur.

Entretiens, Boxcraft Ltd au-

Réactions favorables au Livre blanc de Joron

par Jean-Guy DUGUAY

La direction de la société Gaz Métropolitain s'est déclarée «plus que satisfaite» de l'intention du gouvernement québécois, exprimée dans le dossier sur la politique québécoise de l'énergie présenté mardi à Québec par le ministre délégué à l'Énergie Guy Joron, d'augmenter de 6 à 12 pour cent au cours des prochaines années la part du gaz naturel dans le bilan énergétique du Québec.

Selon M. Gilles Barbeau, vice-président et directeur général de la société, le seul fait que le gouvernement envisage le retrait de sa taxe de vente de 8 p. cent sur le gaz naturel afin de faciliter l'accès de cette source d'énergie à une plus grande proportion de foyers québécois, en la rendant plus compétitive, lui semble un signe encourageant. «Nous nous apercevons que nous n'avons pas préché dans le désert durant tous ces mois et sommes heureux d'avoir enfin trouvé une oreille attentive et sympathique».

L'abondance relative du gaz naturel en provenance de l'Alberta, qui devrait se maintenir jusque dans les années 1990, présente en effet des perspectives plus encourageantes au niveau de la stabilité des approvisionnements que le pétrole albertain ou même international. Sans compter qu'une fois ces

réserves épuisées, le Québec pourrait sans doute compter sur le gaz naturel liquéfié en provenance des îles Arctiques et du plateau continental du Labrador et de Baffin, où SOQUIP participe à des travaux d'exploration, pour satisfaire ses besoins au-delà des années 90.

Selon le document déposé par le ministre Joron, la franchise que détient actuellement Gaz Métropolitain permettrait de toucher 50 p. cent des ménages québécois, 55 p. cent de l'activité du commerce au détail et 60 pour cent de l'activité manufacturière qui, à cause principalement de sa concentration géographique, représente une cible de choix pour l'application des objectifs conservationnistes du gouvernement.

Le porte-parole de Gaz Métropolitain s'est aussi déclaré en accord avec l'intention gouvernementale d'intervenir au niveau de la consommation pour favoriser cette pénétration du gaz naturel. Celle-ci ne pouvant se faire qu'à la condition expresse que les prix du gaz naturel soient compétitifs avec ceux des autres sources d'énergie, notamment le pétrole. Des facilités de stockage adéquates étant un facteur déterminant de la stabilité des prix, M. Barbeau s'est dit enthousiasmé de la décision exprimée par le ministre Joron d'inciter SOQUIP à poursuivre ses efforts pour découvrir des formations géologiques permet-

tant le stockage du gaz naturel au Québec.

Selon M. Barbeau, Gaz Métro sait maintenant quelles sont les perspectives qui lui sont offertes et cette assurance lui permettra une planification mieux ordonnée de ses efforts. «Nous attendions un tel document depuis dix ans», a-t-il déclaré à LA PRESSE.

Satisfaction à l'Hydro

Le premier commentaire du président de l'Hydro-Québec, M. Robert Boyd, à la suite du dépôt du livre blanc a été de souligner «qu'il était favorable à l'Hydro».

N'ayant pas eu le temps de prendre connaissance du document soumis par le ministre Joron, M. Boyd n'a pu livrer qu'un commentaire laconique au sujet de l'objectif de réduction de la consommation énergétique que se fixe l'État: «Ça va demander, dit-il, une grande collaboration de la part du public».

Selon lui, il s'agit cependant d'un objectif accessible principalement si les prix du pétrole continuent d'augmenter.

Les représentants des sociétés pétrolières, quant à eux, n'avaient reçu le document que tard mardi après-midi et n'avaient eu que le temps de lui jeter un regard furtif. Ils ont tout déclaré préférer lire le document attentivement et l'étudier à fond avant de se livrer à quelque commentaire que ce soit.

tes négociations en vue d'acquiescer Husky Oil.

Péto-Canada était également représentée par une autre société d'investissements, Wood Gundy Ltée.

Onze des 12 membres du conseil d'administration n'ont pas caché leur surprise et leur indignation en apprenant que l'un de leurs collègues représentait Péto-Canada dans ces négociations.

Pitfield, Mackay and Ross et Wood Gundy furent les conseillers financiers et les investisseurs de Husky pendant plus de 30 ans au

rait logé une mise en demeure pour bris de contrat, selon les propos de M. Lemaire, et du côté de cette entreprise privée de la banlieue de Montréal, le président s'est refusé à tout commentaire, ne niant ni confirmant quoi que ce soit.

Val Brillant

Par ailleurs, les études vont bon train concernant l'implantation éventuelle d'une usine de papier journal dans le Bas-du-Fleuve.

Un laconique communiqué diffusé par REXFOR indique que la première des cinq phases de l'étude confiée à Darveau, Grenier, Lussier et associés est sur le point d'être terminée et que les résultats préliminaires de ce premier volet comportent une concordance acceptable, dit-on, avec les données du ministère des Terres et Forêts.

Ce projet a été suscité par un groupe de producteurs privés de bois de la région de Val Brillant il y a quelques années. Ce noyau de producteurs voudrait écouler leur bois dans leur région immédiate, auprès d'une petite usine de pa-

pier-journal dont la capacité pourrait atteindre 125,000 tonnes par année.

Une expérience concluante à la compagnie F. F. Soucy de Rivière-du-Loup a donné l'idée de la répéter plus loin dans l'arrière-pays.

Cette petite entreprise privée a d'abord construit une usine produisant environ 40,000 tonnes de papier-journal et elle a offert aux producteurs avoisinants d'acheter leur bois au même prix que celui qui est payé par les usines de la Mauricie ou d'ailleurs, d'où une élimination quasi-totale des frais de transport.

F. F. Soucy a par la suite construit une deuxième usine d'une capacité annuelle de 120,000 tonnes et basée sur le procédé moderne appelé thermo-mécanique. REXFOR et Dow Jones sont actionnaires avec F. F. Soucy dans cette papeterie.

Reste à savoir si une nouvelle papeterie dans la région de Val Brillant saura être rentable. Les études en cours le diront.

Un concordat sauve Willis

par Laurier CLOUTIER

Les créanciers de Willis & Co. of Canada Ltd. de Sainte-Thérèse ont accepté hier une proposition de concordat permettant à ce fabricant bien connu de pianos et de meubles de bureau de poursuivre ses affaires.

Au cours de l'assemblée, les créanciers ont aussi nommé huit inspecteurs pour assister le syndic, entre autres un représentant des quelque 150 employés, M. Jules Théoret.

Le concordat ne prévoit pour le moment qu'un moratoire temporaire dans le paiement des factures aux créanciers. D'ici la fin d'août au plus tard, Willis compte amender son concordat et présenter une proposition formelle de paiements aux créanciers.

Une des plus vieilles compagnies québécoises, fondée à la fin du siècle dernier, Willis a affichée des profits jusqu'en 1975. Elle a toutefois accusé des pertes de l'ordre de \$77,000 et de \$197,000 en 1976 et en 1977, déséquilibrant ainsi son fonds de roulement.

L'avocat de la compagnie, Me Yoine Goldstein, a, au cours d'une entrevue, attribué ces difficultés financières à la concurrence des produits importés, en provenance surtout de la compagnie japonaise Yamaha. «Il n'y a presque aucun tarif sur les pianos importés. La fermeté du yen japonais et la faiblesse du dollar canadien aideront toutefois à rétablir la situation financière de Willis dans l'avenir».

Selon les documents du syndic, M. John J. Swidler, de Richter & Associés, le bilan à la fin de mai montrait un passif de près de \$2,4 millions et un actif de moins de \$2 millions pour un déficit de \$410,000.

BNE

La Banque de Nouvelle-Ecosse a alors demandé le mois dernier le remboursement de son prêt qui s'élevait à \$734,000 et a nommé comme agent pour protéger ses intérêts Richter & Associés. Cette maison s'est depuis lors chargée de poursuivre les activités de Willis.

Me Goldstein a déclaré lors de

l'assemblée tenue hier par les créanciers que la BNE coopérait avec Willis. «Elle n'a pas réalisé ses actifs de façon à ne pas nuire à l'avenir de Willis, elle n'a pas non plus vendu de la machinerie. La production continue.»

Depuis quelques semaines, le fabricant de pianos présidé par M. Roy Page travaille sur un plan de réorganisation visant notamment à refinancer à plus long terme les dettes de la compagnie.

Pas 100 p. c.

L'avocat de Willis a expliqué aux créanciers que les négociations avec les institutions financières progressent considérablement mais qu'elles ne sont pas terminées encore, ce qui explique que le concordat ne précise pas encore le pourcentage des dettes qui seront remboursées aux fournisseurs.

Il a ajouté au cours d'une entrevue que Willis ne pourra sans doute pas payer 100 p. cent de ses factures à cause du déficit de son bilan. Mais les fournisseurs pourront récupérer une somme «raisonnable» de leurs créances. D'autant plus que des compagnies affiliées qui ont consenti des avances de près de \$1 million à Willis accepteraient de se placer derrière les créanciers ordinaires dans le paiement des factures. Ces compagnies-soeurs, qui comprennent entre autres Salmat Corporation Canada Ltd. et Feejay Corporation Canada Ltd., détiennent le contrôle de Willis.

Le syndic Swidler a déclaré aux créanciers que Willis se donnait jusqu'au 31 août pour amender son concordat et préciser ce qui serait payé aux créanciers. Me Goldstein a ajouté qu'on espère compléter les négociations avec les institutions financières dans deux semaines, ce qui permettra de présenter une proposition.

Le rapport du syndic aux créanciers précise que la BNE détient en garantie des comptes à recevoir de \$600,000 de même que les stocks estimés à plus de \$1 million.

Les créances ordinaires dépassent \$1,5 million, dont près de \$950,000 en prêts et avances par les compagnies affiliées.

Pitfield se retire du conseil chez Husky Oil

CALGARY (d'après CP) — Le président de Husky Oil, Glenn Nielson, a annoncé hier la démission de Ward Pitfield comme directeur de Husky Oil Ltée.

Dans un communiqué de presse, M. Nielson précisait que M. Pitfield avait été membre du conseil d'administration de la compagnie pendant 11 ans.

M. Pitfield, qui est président-directeur général d'une société d'investissements de Toronto, Pitfield, MacKay Ross and Co., fut le représentant de Péto-Canada, la société pétrolière du gouvernement fédéral, lors de récen-

tes négociations en vue d'acquiescer Husky Oil.

Péto-Canada était également représentée par une autre société d'investissements, Wood Gundy Ltée.

Onze des 12 membres du conseil d'administration n'ont pas caché leur surprise et leur indignation en apprenant que l'un de leurs collègues représentait Péto-Canada dans ces négociations.

Canada, soit depuis que Husky a commencé à fonctionner au pays, a précisé M. Nielson dans son communiqué, que tous les membres du conseil ont approuvé, sauf M. Pitfield.

«Ce fut toute une surprise pour moi-même et tout le conseil de voir ces deux sociétés, ainsi que M. Pitfield, l'un de nos directeurs, représenter Péto-Canada», écrit-il.

Rejoint au téléphone à Toronto, M. Pitfield a refusé de commenter sa démission, déclarant seulement que le contenu du communi-

qué émis par Husky était exact en général.

M. Nielson a déclaré que la décision de Husky d'accepter le 12 juin une offre d'achat d'Occidental Petroleum, de Los Angeles, même si celle de Péto-Canada était plus élevée avait été approuvée par les dix membres du conseil présents à la réunion.

«Ceux qui étaient présents ont décidé unanimement d'approuver l'offre d'Occidental, la considérant comme supérieure à celle de Péto-Canada», écrit-il.

Péto-Canada avait d'abord proposé \$45 l'action pour toutes

les actions de Husky. Occidental avait répliqué en offrant \$50. Péto-Canada fit monter les enchères à \$52, tandis que Occidental ripostait avec \$54.

Étaient en jeu les réserves prouvées et futures de Husky en pétrole lourd, en Alberta et en Saskatchewan.

Péto-Canada a vraiment tenté jusqu'à présent de s'immiscer dans l'exploitation du pétrole lourd, mais en a toujours été empêchée par les entreprises privées, comme Husky, qui détiennent tous les permis disponibles.

Remue-ménage chez Argus

Black aura mis à profit les leçons de McDougald

par Ian BROWN
du Financial Post

Il aurait fallu posséder le sens de l'anticipation d'un Bud McDougald et le sens dramatique d'un Conrad Black pour déceler les signes avant-coureurs de la lutte pour le pouvoir dont a été témoin ces dernières semaines le bureau de direction de la société Argus Corporation. Ces deux-là avaient au moins l'avantage de discerner les ombres à travers les vitres teintées.

Nous, pauvres mortels, devons nous contenter de parcelles d'informations. Il semble cependant que feu Bud McDougald ait prévu de doter Argus de moyens de subsistance et que ses projets aient inclus Conrad Black.

Tels étaient ses plans, auxquels se joignaient quelques indices comme la nomination de Fredrik Eaton au conseil d'administration l'autome dernier. Mais la bataille a commencé pour de bon seulement la

semaine dernière lorsque Conrad Black, avec l'appui de la veuve McDougald et du colonel Eric Philips (qui contrôlent ensemble 47.2% de Ravelston Corp. qui contrôle elle-même 61.7% d'Argus), a présenté des avis de transfert d'actions au financier chevronné Maxwell Meighen, président du conseil d'administration de la Canadian General Investments Ltd. Ces avis exigeaient (selon les termes de l'entente convenue lors de l'incor-

poration de Ravelston en 1968) qu'il vende sa part de 26.5% de Ravelston.

Avant la fin de la semaine, tout le monde disait quelque chose de différent. Black (dont la compagnie, Western Dominion Investment Co. détient 22.4% du capital-actions de Ravelston) apparaissait à la une de tous les journaux du Canada dans diverses poses «napoléoniennes»: un genou levé, le menton volontaire, à l'image d'un opportuniste et d'un

génie assoiffé de pouvoir.

Meighen et le président de Canadian General (et administrateur d'Argus) Alex Barron étaient indignés, ne s'expliquant pas quels problèmes internes Argus avaient poussé Black à faire cela. Selon certains, les veuves disaient avoir signé un tas de paperasses, et le dernier joueur (et probablement prochain président du conseil d'Argus), Nelson Davis, appuyait les frères Black.

Black a agi avec l'appui de Mme Maude McDougald et de sa soeur Doris Philips, épouse de l'ex-président du conseil d'Argus, et l'un des deux exécuteurs testamentaires de sa succession.

Mme McDougald aurait déclaré qu'elle ne faisait que réaliser les derniers souhaits de son mari, en quel cas McDougald a donc voulu effectivement que Black participe bien plus aux affaires d'Argus.

Mais maintenant,

Black bénéficie aussi de l'appui du légendaire industriel Nelson Davis, ami très intime de feu M. McDougald. Un gros appui, de fait. Toute personne voulant parler à Davis n'avait qu'à demander à Black où le rejoindre (il n'était pas à sa magnifique résidence dans Toronto-Nord), et Black (ce qui a été tu par la plupart des articles de journaux), donnait le numéro de téléphone où Davis passait ses vacances en Irlande. Ceci représente un nou-

vel accès à un Davis insaisissable.

Entre-temps, à Toronto, l'avocat des McDougald était occupé à rectifier l'idée erronée voulant que les veuves se seraient senties abusées par Black.

Il semble que non. Elles n'ont été qu'envoyées et bouleversées par les appels de la presse qui cherchaient à savoir ce qui se passait dans cette compagnie qui affecte la vie d'à peu près chaque Canadien par ses participations majoritaires dans Domtar Ltd (16.9%), Hollinger Mines (23.1%), Massey Ferguson Ltd (16.4%), Standard Broadcasting Ltd (47.7%) et Dominion Stores Ltd (23.5%).

Néanmoins, Barron déclarait pendant ce temps que lui et Meighen n'avaient même pas eu vent des projets ambitieux de Black jusqu'à ce qu'ils reçoivent l'avis de transfert du 16 mai.

«Nous avions l'impression qu'il y avait consensus sur l'orientation que prenait Argus», a déclaré Barron au Post. «M. Black a participé à chaque réunion du conseil et n'a jamais fait connaître de désaccord lors des votes.»

Une grande question demeure en suspens, cependant, quant à la relève de Meighen et de Barron dans les bureaux de direction d'Argus.

Si Davis devient président du conseil, Black ou son frère pourrait prendre le poste de président-directeur général, tandis que le maj.-gén. Bruce Matthews demeurerait chef de la direction.

Barron a dit que, quant à lui et à Meighen, «nous franchirons la rivière quand nous y serons rendus. Je ne crois pas que nous partions, s'il y a lieu, avant que les actions soient vendues et transférées.»

D'après une source d'information du Post, Barron et Meighen ont refusé à Black de demeurer à Argus. «Sans une part significative des actions de Ravelston, ils ne semblaient pas intéressés.»

Black va aussi offrir une participation dans Ravelston à son ami Fredrik Eaton, président de T. Eaton Co., et à H.N.R. Jackman, président du conseil de la Empire Life Insurance Co.

Recherche sur l'amiante

L'Association des mines d'amiante du Québec (AMAQ) vient de commander au Centre de développement technologique (CDT) de l'Ecole Polytechnique de Montréal une étude sur les possibilités et moyens de développement au Québec de la recherche sur l'amiante.

L'AMAQ a également confié au CDT le soin d'élaborer un projet complet portant sur les modalités de développement de cette recherche, y compris le fonctionnement et le financement.

L'objet de cette étude est d'accélérer le processus de développement de la recherche sur l'amiante au Québec, dans les meilleures conditions de rendement et de manière économiquement viable, en utilisant au mieux les ressources humaines, matérielles et technologiques disponibles.

Bilan et perspectives

À cette fin, les experts du Centre de développement technologique auxquels pourraient se joindre des spécialistes d'autres bureaux ou organismes d'études et de recherche, dresseront un inventaire exhaustif des activités de recherche liées à l'amiante et évalueront les possibilités et contraintes de leur développement au Québec.

Dans 4 mois

Les résultats du travail du CDT, qui a affecté une équipe de quatre experts à cette tâche, sous la direction de M. Laurier Juteau, Ing, professeur titulaire à l'Ecole polytechnique, qui fut membre du comité d'étude sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante (Comité Beaudry), feront l'objet d'un rapport et de recommandations précises dans un délai de quatre mois.

D'autre part, l'Association a aussi demandé au CDT de la conseiller dans la constitution d'un comité d'évaluation indépendant, formé de scientifiques et chercheurs québécois, qui serait chargé d'analyser tous les aspects des propositions ou projets de recherche soumis à l'appréciation de l'association et de faire ses recommandations.

Désormais, en assurance automobile, c'est l'indemnisation directe

Jusqu'ici, en cas d'accident automobile, vous pouviez demander à votre assureur le remboursement des dommages subis par votre voiture à condition cependant que vous ayez une assurance Collision.

Autrement, vous deviez supporter vous-même les frais de réparation ou présenter votre réclamation à l'autre automobiliste, selon que vous étiez responsable ou non de l'accident.

Depuis le 1^{er} mai 1978, c'est l'indemnisation directe.

La responsabilité de chaque automobiliste est maintenant établie en fonction d'un barème présentant 21 cas types.

Si vous n'êtes pas responsable, vous êtes indemnisé sans délai par votre propre assureur.

Si, au contraire, vous êtes responsable de l'accident, c'est encore votre assureur qui vous indemnise pourvu que vous ayez eu la prudence de souscrire une assurance Collision.

L'indemnisation directe s'applique aux accidents survenant au Québec entre au moins deux véhicules dont les propriétaires sont connus. Elle facilite les relations entre assureurs et assurés, simplifie les formalités et, bien sûr, accélère les règlements.



Bureau d'assurance du Canada



groupement des assureurs automobiles



Nouveaux accords limitant les importations de textiles

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'à compter de l'an prochain, les importations de textiles et de vêtements seront limitées sur une base sélective en fonction d'accords bilatéraux conclus avec les pays fournisseurs de produits à bas prix.

Ces accords limitent le volume des importations à des niveaux légèrement supérieurs à ceux de 1975 et remplaceront le contingentement global des importations de vêtements, adopté en novembre 1976 et venant

à échéance le 31 décembre 1978.

Les accords en question ont été signés pour une période maximale de trois ans avec Hong Kong, la République de Corée, la République populaire de Chine, la Pologne, la Roumanie et les Philippines; les importations en provenance de Taiwan font aussi l'objet de restrictions.

Ces sept fournisseurs représentaient plus de 80 pour cent des importations totales de vêtements au pays en 1977, a indiqué hier le ministre de l'Industrie et du

Commerce, M. Jack Horner.

Le ministre a par ailleurs expliqué que les accords prévoient une hausse annuelle des importations ainsi que des dispositions libérales spéciales pour les vêtements d'enfants et de bébés.

«Ces dispositions permettront d'éviter toute pénurie de certains articles et toute augmentation de prix injustifiée, et elles tiennent compte des préoccupations des consommateurs, des importateurs et des détaillants», a-t-il dit.

Le ministre a également annoncé que le programme de surveillance globale des importations sera en outre renforcé afin d'assurer l'entière observance des termes des divers accords et d'obtenir des renseignements constants à jour sur les importations de toute provenance, qu'elles soient ou non l'objet de restrictions.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé hier que le Canada adhèrera à l'Accord sur le commerce international

des textiles, qui vient d'être renouvelé.

Cet accord a pour objet d'encourager la libéralisation progressive du commerce international des textiles.

En 1976, le gouvernement canadien avait annoncé un contingentement global des importations de vêtements comme mesure d'urgence après que les importations eurent augmenté de façon soudaine de 46 pour cent par rapport à l'année précédente.

A ce moment-là, l'industrie canadienne avait perdu quelque neuf pour

cent de sa part du marché, sa part passant à 55.6 pour cent au regard de 44.4 pour cent pour les produits d'importation.

En 1977, les fabricants canadiens ont accru leur part du marché à 64.6 pour cent, tandis que celle des importations a baissé à 35.4 pour cent.

On prévoit qu'en 1978, l'emploi dans le secteur du vêtement atteindra à nouveau son niveau de 1975, soit 115,000.

L'industrie canadienne du textile primaire a accueilli hier l'annonce, par le gouvernement

fédéral, d'accords bilatéraux avec sept pays importateurs comme un motif d'espoir que le marché canadien du textile se stabilisera quelque peu.

M. J. I. Armstrong, président de l'Institut canadien des textiles, a déclaré: «Les nouveaux accords bilatéraux et les autres mesures connexes annoncées par les ministres de finances et de l'industrie et du commerce sont évidemment les bienvenus par cette industrie; elle espère qu'ils injecteront, si l'on peut dire, quelque

stabilité très nécessaire dans le marché national du textile; et nous voulons espérer qu'elles ne bénéficieront pas seulement à notre industrie manufacturière de textiles primaires mais aussi à l'industrie canadienne du vêtement qui est le plus important débouché de nos usines canadiennes.»

M. Peter Clark, directeur exécutif de l'Institut canadien des fabricants de vêtements, a fait une mise en garde toutefois à l'effet que le régime comporte également des risques et des pièges.

à lire

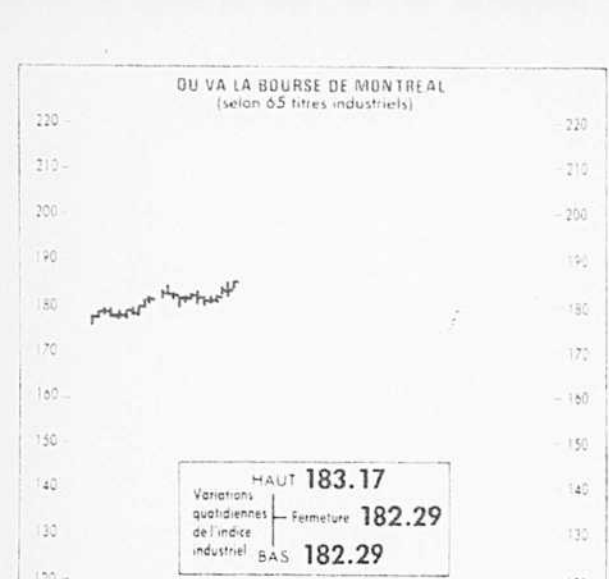
- LEVESQUE, BEAUBIEN, INC. (Montréal)
- Roman Corporation Limited, 15 juin 1978 (en français)
- MCLEOD, YOUNG, WEIR (Montréal)
- Les marchés monétaire et obligataire, 16 juin 1978
- NESBITT THOMSON (Montréal)
- La commercialisation dans l'industrie de la bonneterie et dans les magasins à rayons, 12 juin 1978
- FINANCIAL COUNSEL (Montréal)
- Les ventes de véhicules au Canada, 20 juin 1978
- GREENSHIELDS (Montréal)
- Les taux d'intérêt, 16 juin 1978 (en français)
- MEAD & CO (Montréal)
- Sundance Oil Company (SDN), 15 juin 1978
- WOOD GUNDY (Montréal)
- Les cotes des obligations, 15 juin 1978
- Le marché obligataire, 15 juin 1978

NOTES
Ces études sont publiées en anglais, sauf indication contraire; elles sont gratuites pour les clients des maisons de courtage.

Les faits saillants de la Bourse

MONTREAL			
Volume:	634.800		
Marché:	577.100		
Mardi:	21.500		
Faillissements:			
Marché:	186	Mardi:	180
Gains:	47	Perdes:	37
Perles:	98	Ind. 100:	102
Ind. 100:	13	Bas 78:	33
Bas 78:	23		34
Valeurs les plus actives			
Volume:	27.993	Ferm. Var.	22% +
Bank Montreal	21.008	Labatt A	21% +
Alcan	19.000	Simpsons	5% +
19.000	Can Pac	18% +	
13.760	Dominion	17% +	

MONTREAL



Les cours étaient généralement à la baisse et les affaires modérées, mercredi à la Bourse de Montréal, où 639,775 actions ont changé de mains. L'indice composé recule de 0.94 à 191.37, les industrielles de 1.06 à 182.29 et les bancaires de 2.30 à 276.36. Les services publics montent de 0.05 et atteignent 172.59 et les pétrolières avancent de 0.26 à 114.22. Sur 186 titres transigés à la séance, 47 terminent à la hausse, 98 à la baisse et 41 conservent leurs positions de la veille. La Banque de Montréal a été la valeur industrielle la plus traitée, en perte de 1/4 à \$22.24 dans un volume d'échanges de 27,993 actions. Dumont Nickel, titre minier le plus prisé, gagne un demi-cent à 9.5 cents et 26,000 actions changent de mains. Dans les pétroles, BP monte de 1/4 à 14% et Husky Oil de 1/4 à 51%. Labatt A recule de 1/4 à \$21.14, Hudson Bay de 1/4 à 21, FCA International de 20 cents à \$2.40, Massey-Ferguson de 1/4 à 12%, LaBanqueroyale de 1/2 à 32%, Inco de 1/4 à 18%, Westcoast Transmission de 1/4 à 11%, La Banque Toronto-Dominion de 1/4 à 2 et la Banque nationale de 1/4 à 16%. Trans Canada Pipelines progresse de 1/4 à \$16, B.C. Forest Products de 1/4 à 28%, Calgary Power A de 1/4 à 38 et Westburn Industries de 1/4 à 27%. Dans les valeurs de spéculation, Stanford Mines A reste inchangé à 70 cents après un brassage de 21,500 actions.

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Abitibi	3742	112%	12%	12%
Alta Gas	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%

TORONTO



Une forte baisse des cours a été constatée mercredi à la Bourse de Toronto, au terme d'une séance animée. L'indice composé baisse de 10.57 à 1,131.69 et ses quatre plus importants compartiments subissent des revers. Les mines dégringolent de 23.46 à 925.83, les produits industriels de 10.88 à 963.23, les pétroles de 13.61 à 1,437.14 et les services financiers de 5.57 à 1,094.09. D'autre part, le secteur de la construction a gagné 18 points. Les pertes l'emportent sur les gains au compte de 278 à 165 et 254 valeurs sont stables. Le volume des transactions comprenait 3.03 millions d'actions et, au marché des options 412 contrats ont été négociés. La Banque royale venait en tête des transactions, avec un échange de 50,000 papiers à \$324. Dans les industrielles, la Banque royale recule de 1/4 à \$324, Noranda Mines A de 1/4 à 25%, Moore de 1/4 à 37%, Ashland Oil de 1/4 à \$21, Inco de 1/4 à 18%, Husky Oil progresse de 1/4 à \$51.14, la Banque de Montréal de 1/4 à \$22, Great-West Life Assurance de 1/4 à 97%, Markborough Properties de 1/4 à 17 et Greyhound Computer de 16 cents à \$1.88. Denison Mines tombe de 1/4 à \$74.15, Cassiar Asbestos de 1/4 à 10 et Dome Mines de 1/4 à 86%. Pamour Porcupine A avance de 1/4 à \$64 et Ego Mines de 10 cents à \$3.65. Siebens Oil descend de 1/4 à \$29, Asamera Oil de 1/4 à 15% et Ranger Oil de 1/4 à 33%. Paloma Petroleum gagne 1/4 à \$5% et Cosco 1/4 à 5%.

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
A-G-F	11935	255	240	-10
Abv Gln	2100	200	200	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

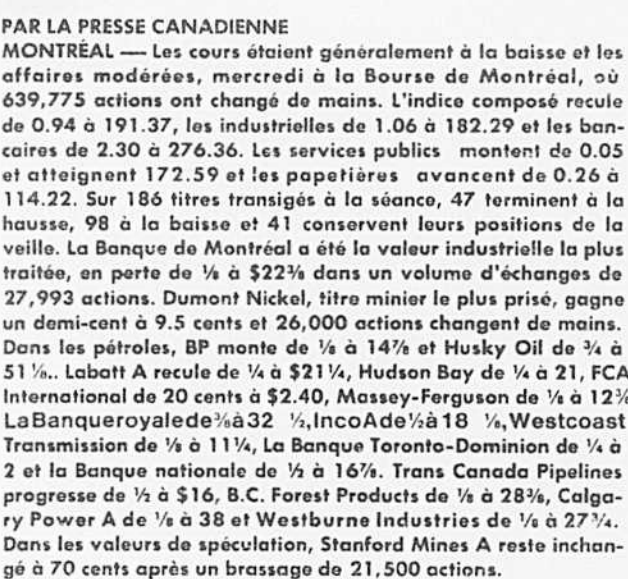
Ind.	Var.	Ind.	Var.	Ind.	Var.
Var. 21 juin	-1.06	+0.05	-2.30	-0.94	+0.26
Fer. 21 juin	182.29	172.59	276.36	191.37	114.22
Hauts 78	185.19	188.30	281.86	194.16	117.36
Bas 78	162.70	158.65	228.01	170.78	90.88
Hauts 77	185.72	172.67	249.41	187.99	114.67
Bas 77	157.48	131.74	209.20	165.12	88.30

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

Ind.	Var.	Ind.	Var.	Ind.	Var.
COMPOSE	53.91	-0.31	INDUSTRIELLES	58.57	-0.35
TRANSPORTS	43.06	-0.45	SERVICES PUBLICS	36.96	-0.14
FINANCE	57.30	-0.52			

NEW YORK			
Volume:	29.100.000		
Marché:	27.920.000		
Mardi:	27.920.000		
Faillissements:			
Marché:	186	Mardi:	180
Gains:	47	Perdes:	37
Perles:	98	Ind. 100:	102
Ind. 100:	13	Bas 78:	33
Bas 78:	23		34
Valeurs les plus actives			
Volume:	27.993	Ferm. Var.	22% +
Bank Montreal	21.008	Labatt A	21% +
Alcan	19.000	Simpsons	5% +
19.000	Can Pac	18% +	
13.760	Dominion	17% +	

MONTREAL



Les cours étaient généralement à la baisse et les affaires modérées, mercredi à la Bourse de Montréal, où 639,775 actions ont changé de mains. L'indice composé recule de 0.94 à 191.37, les industrielles de 1.06 à 182.29 et les bancaires de 2.30 à 276.36. Les services publics montent de 0.05 et atteignent 172.59 et les pétrolières avancent de 0.26 à 114.22. Sur 186 titres transigés à la séance, 47 terminent à la hausse, 98 à la baisse et 41 conservent leurs positions de la veille. La Banque de Montréal a été la valeur industrielle la plus traitée, en perte de 1/4 à \$22.24 dans un volume d'échanges de 27,993 actions. Dumont Nickel, titre minier le plus prisé, gagne un demi-cent à 9.5 cents et 26,000 actions changent de mains. Dans les pétroles, BP monte de 1/4 à 14% et Husky Oil de 1/4 à 51%. Labatt A recule de 1/4 à \$21.14, Hudson Bay de 1/4 à 21, FCA International de 20 cents à \$2.40, Massey-Ferguson de 1/4 à 12%, LaBanqueroyale de 1/2 à 32%, Inco de 1/4 à 18%, Westcoast Transmission de 1/4 à 11%, La Banque Toronto-Dominion de 1/4 à 2 et la Banque nationale de 1/4 à 16%. Trans Canada Pipelines progresse de 1/4 à \$16, B.C. Forest Products de 1/4 à 28%, Calgary Power A de 1/4 à 38 et Westburn Industries de 1/4 à 27%. Dans les valeurs de spéculation, Stanford Mines A reste inchangé à 70 cents après un brassage de 21,500 actions.

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Abitibi	3742	112%	12%	12%
Alta Gas	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%

TORONTO



Une forte baisse des cours a été constatée mercredi à la Bourse de Toronto, au terme d'une séance animée. L'indice composé baisse de 10.57 à 1,131.69 et ses quatre plus importants compartiments subissent des revers. Les mines dégringolent de 23.46 à 925.83, les produits industriels de 10.88 à 963.23, les pétroles de 13.61 à 1,437.14 et les services financiers de 5.57 à 1,094.09. D'autre part, le secteur de la construction a gagné 18 points. Les pertes l'emportent sur les gains au compte de 278 à 165 et 254 valeurs sont stables. Le volume des transactions comprenait 3.03 millions d'actions et, au marché des options 412 contrats ont été négociés. La Banque royale venait en tête des transactions, avec un échange de 50,000 papiers à \$324. Dans les industrielles, la Banque royale recule de 1/4 à \$324, Noranda Mines A de 1/4 à 25%, Moore de 1/4 à 37%, Ashland Oil de 1/4 à \$21, Inco de 1/4 à 18%, Husky Oil progresse de 1/4 à \$51.14, la Banque de Montréal de 1/4 à \$22, Great-West Life Assurance de 1/4 à 97%, Markborough Properties de 1/4 à 17 et Greyhound Computer de 16 cents à \$1.88. Denison Mines tombe de 1/4 à \$74.15, Cassiar Asbestos de 1/4 à 10 et Dome Mines de 1/4 à 86%. Pamour Porcupine A avance de 1/4 à \$64 et Ego Mines de 10 cents à \$3.65. Siebens Oil descend de 1/4 à \$29, Asamera Oil de 1/4 à 15% et Ranger Oil de 1/4 à 33%. Paloma Petroleum gagne 1/4 à \$5% et Cosco 1/4 à 5%.

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
A-G-F	11935	255	240	-10
Abv Gln	2100	200	200	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Ind.	Var.	Ind.	Var.	Ind.	Var.
Var. 21 juin	-1.06	+0.05	-2.30	-0.94	+0.26
Fer. 21 juin	182.29	172.59	276.36	191.37	114.22
Hauts 78	185.19	188.30	281.86	194.16	117.36
Bas 78	162.70	158.65	228.01	170.78	90.88
Hauts 77	185.72	172.67	249.41	187.99	114.67
Bas 77	157.48	131.74	209.20	165.12	88.30

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

Ind.	Var.	Ind.	Var.	Ind.	Var.
COMPOSE	53.91	-0.31	INDUSTRIELLES	58.57	-0.35
TRANSPORTS	43.06	-0.45	SERVICES PUBLICS	36.96	-0.14
FINANCE	57.30	-0.52			

NEW YORK			
Volume:	29.100.000		
Marché:	27.920.000		
Mardi:	27.920.000		
Faillissements:			
Marché:	186	Mardi:	180
Gains:	47	Perdes:	37
Perles:	98	Ind. 100:	102
Ind. 100:	13	Bas 78:	33
Bas 78:	23		34
Valeurs les plus actives			
Volume:	27.993	Ferm. Var.	22% +
Bank Montreal	21.008	Labatt A	21% +
Alcan	19.000	Simpsons	5% +
19.000	Can Pac	18% +	
13.760	Dominion	17% +	

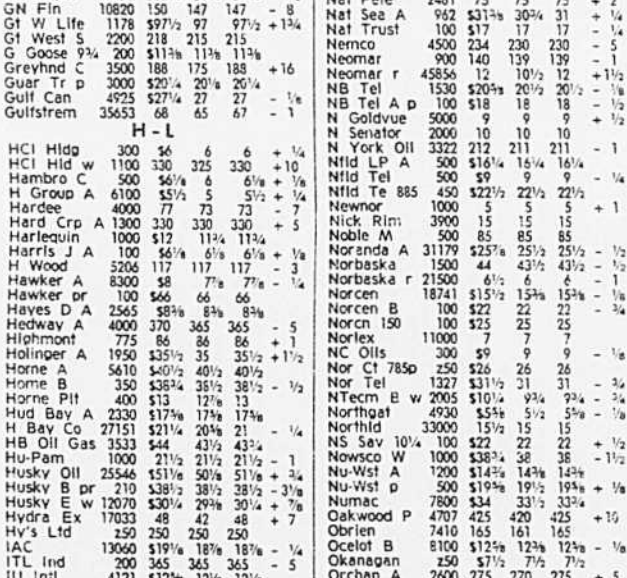
MONTREAL



Les cours étaient généralement à la baisse et les affaires modérées, mercredi à la Bourse de Montréal, où 639,775 actions ont changé de mains. L'indice composé recule de 0.94 à 191.37, les industrielles de 1.06 à 182.29 et les bancaires de 2.30 à 276.36. Les services publics montent de 0.05 et atteignent 172.59 et les pétrolières avancent de 0.26 à 114.22. Sur 186 titres transigés à la séance, 47 terminent à la hausse, 98 à la baisse et 41 conservent leurs positions de la veille. La Banque de Montréal a été la valeur industrielle la plus traitée, en perte de 1/4 à \$22.24 dans un volume d'échanges de 27,993 actions. Dumont Nickel, titre minier le plus prisé, gagne un demi-cent à 9.5 cents et 26,000 actions changent de mains. Dans les pétroles, BP monte de 1/4 à 14% et Husky Oil de 1/4 à 51%. Labatt A recule de 1/4 à \$21.14, Hudson Bay de 1/4 à 21, FCA International de 20 cents à \$2.40, Massey-Ferguson de 1/4 à 12%, LaBanqueroyale de 1/2 à 32%, Inco de 1/4 à 18%, Westcoast Transmission de 1/4 à 11%, La Banque Toronto-Dominion de 1/4 à 2 et la Banque nationale de 1/4 à 16%. Trans Canada Pipelines progresse de 1/4 à \$16, B.C. Forest Products de 1/4 à 28%, Calgary Power A de 1/4 à 38 et Westburn Industries de 1/4 à 27%. Dans les valeurs de spéculation, Stanford Mines A reste inchangé à 70 cents après un brassage de 21,500 actions.

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Abitibi	3742	112%	12%	12%
Alta Gas	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%
Alcan	2410	112%	12%	12%

TORONTO



Une forte baisse des cours a été constatée mercredi à la Bourse de Toronto, au terme d'une séance animée. L'indice composé baisse de 10.57 à 1,131.69 et ses quatre plus importants compartiments subissent des revers. Les mines dégringolent de 23.46 à 925.83, les produits industriels de 10.88 à 963.23, les pétroles de 13.61 à 1,437.14 et les services financiers de 5.57 à 1,094.09. D'autre part, le secteur de la construction a gagné 18 points. Les pertes l'emportent sur les gains au compte de 278 à 165 et 254 valeurs sont stables. Le volume des transactions comprenait 3.03 millions d'actions et, au marché des options 412 contrats ont été négociés. La Banque royale venait en tête des transactions, avec un échange de 50,000 papiers à \$324. Dans les industrielles, la Banque royale recule de 1/4 à \$324, Noranda Mines A de 1/4 à 25%, Moore de 1/4 à 37%, Ashland Oil de 1/4 à \$21, Inco de 1/4 à 18%, Husky Oil progresse de 1/4 à \$51.14, la Banque de Montréal de 1/4 à \$22, Great-West Life Assurance de 1/4 à 97%, Markborough Properties de 1/4 à 17 et Greyhound Computer de 16 cents à \$1.88. Denison Mines tombe de 1/4 à \$74.15, Cassiar Asbestos de 1/4 à 10 et Dome Mines de 1/4 à 86%. Pamour Porcupine A avance de 1/4 à \$64 et Ego Mines de 10 cents à \$3.65. Siebens Oil descend de 1/4 à \$29, Asamera Oil de 1/4 à 15% et Ranger Oil de 1/4 à 33%. Paloma Petroleum gagne 1/4 à \$5% et Cosco 1/4 à 5%.

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
A-G-F	11935	255	240	-10
Abv Gln	2100	200	200	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10
Abt	3165	112%	12%	-10

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Ind.	Var.	Ind.	Var.	Ind.	Var.
Var. 21 juin	-1.06	+0.05	-2.30	-0.94	+0.26
Fer. 21 juin	182.29	172.59	276.36	191.37	114.22
Hauts 78	185.19	188.30	281.86	194.16	117.36
Bas 78	162.70	158.65	228.01	170.78	90.88
Hauts 77	185.72	172.67	249.41	187.99	114.67
Bas 77	157.48	131.74	209.20	165.12	88.30

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

Ind.	Var.	Ind.	Var.	Ind.	Var.
COMPOSE	53.91	-0.31	INDUSTRIELLES	58.57	-0.35
TRANSPORTS	43.06	-0.45	SERVICES PUBLICS	36.96	-0.14
FINANCE	57.30	-0.52			

NEW YORK			
Volume:	29.100.000		
Marché:	27.920.000		
Mardi:	27.920.000		
Faillissements:			
Marché:	186	Mardi:	180
Gains:	47	Perdes:	37
Perles:	98	Ind. 100:	102
Ind. 100:	13	Bas 78:	33
Bas 78:	23		34
Valeurs les plus actives			
Volume:	27.993	Ferm. Var.	22% +
Bank Montreal	21.008	Labatt A	21% +
Alcan	19.000	Simpsons	5% +
19.000	Can Pac	18% +	
13.760	Dominion	17% +	

<

[illegible]

1012 1025

.....

ent
 urtillers londoniens ont
 le prix de l'argent de 2,2

	Kong à \$183.96.	SU 888 / et la livre sterling en hausse de 9-10 à \$1.8520	Aché	205 PG
--	------------------	--	------	--------

Abstract

670 -	industrial BAS	820,34	-670		
	DammCo	131 10% 10%	Lehm	131 10% 10%	10 - 34
	Dann Rly	79 10% 10%	Lennr	79 10% 10%	
	Burgh	60 2% 1%	Scott F	10 37 38	37% 38 + %
	Burgh	20 2% 1%	Scott P	10 77 75	16% 16% + %
			Merril	15 3% 4%	4% 18%
			Merril	20 4 11-16	2.5-16 18%
			C Data	25 8%	8%
			C Date	30 4%	5%
			Alo	32 22%	22%

25	8 1/8	8 3/8	b	22 7/8
30	4 3/8	5 1/2	6 1/2	32 7/8
35	?	3 1/8	4 1/8	22 7/8



45	1-6	8	b	56%
45	1-16	9-16	b	56%
50	8	9	9%	56%
50	9-16	19%	2%	56%
60	2%	3%	4%	56%
60	5%	6%	7	56%
70	5-16	1-16	1-13-16	56%
75	1-16	2%	3%	24%
30	a	a	1-9-16	24%
25	5%	a	b	30%
30	1%	2%	3%	30%
35	4%	15-16	1%	30%
15	2%	3	a	16%
20	5-16	7%	1-5-16	16%
60	5%	a	a	65%
65	1%	a	a	65%
70	5-16	7%	1%	65%
15	10%	11	b	25%
20	5%	6%	b	25%
25	2-11-16	4	4%	25%

CITY NATIONAL LEASING LIMITED



LLOYD P. ROGERS

M. John B. W. Carmichael, président du conseil d'administration, City National Leasing Limited, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Lloyd P. Rogers au poste de vice-président et son élection au poste de directeur.

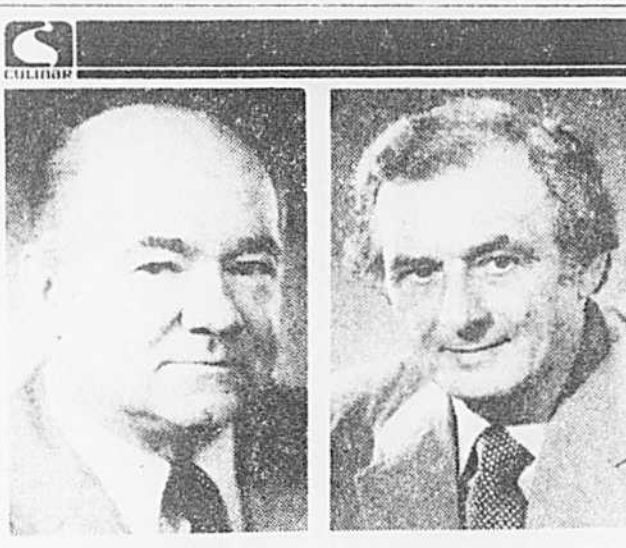
Attaché au bureau de Montréal, M. Rogers met au service de la compagnie sa vaste expérience de la gestion à l'échelon élevé, acquise dans le secteur de la location à bail de véhicules.

City National Leasing Limited, par l'entremise de ses bureaux à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, offre les services de location à bail de voitures et de flottes automobiles aux compagnies à travers le Canada.

fruits/légumes

(PC) — Prix payés au marché Central métropolitain tel que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec

FRUITS:
Pommes: McIntosh \$9.50 à \$10.50, grosse \$4.50 à \$9.00; Cortland, \$5.00 à \$6.00, grosse \$9.00 à \$9.50 le minot en vrac.
LEGUMES:
Asperges: \$18.00 à \$20.00 pour 30 lb.
Bettes à carde: \$7.00 à \$7.50 pour 12.
Bettaraves: \$1.50 à \$1.75 pour 25 lb; \$3.00 à \$3.25 pour 50 lb; \$2.00 à \$2.75 pour 12 cello de 2 lb.
Carottes: \$3.50 à \$4.00 le 25 lb.
Choux verts: \$6.00 à \$6.50 pour 18.
Choux chinois: \$6.00 pour 16.
Choux-fleurs: \$8.00 à \$10.00 pour 12.
Ciboulette: \$4.00 pour 12 paquets.
Concombre: de serre, \$8.00 pour 24; sans pépin, type anglais, \$5.00 à \$6.00 pour 12; ordinaires, \$2.10 pour 6 douz.
Echalotes: \$7.00 à \$8.00 pour 4 douzaines de paquets.
Epinarde: \$4.50 pour 12 cello de 10 onces; \$3.50 à \$4.00 le boisseau.
Fraises: \$6.50 à \$7.00 pour 12 chopines.
Laitue frisée: \$4.00 à \$5.00 pour 24; romaine \$4.50 à \$5.00 pour 16; Boston \$4.50 à \$5.00 pour 16; Iceberg \$5.00 à \$7.00 pour 18.
Menthe: \$3.00 pour 12 paquets.
Oignons: jaunes moyens \$3.00 pour 50 lb; gros \$4.50 pour 50 lb.
Rabiole ravier blanc: \$1.75 pour un paquet de 6.
Radis: \$4.00 à \$4.50 pour 3 douzaines de paquets; \$3.75 à \$3.50 pour 30 cello de 6 onces.
Rhubarbe: \$1.50 à \$2.00 pour 12 paquets.
Rutabaga: jacketed \$6.50 à \$7.00 pour 50 lb; ordinaire \$3.50 le 50 lb; gros \$2.50 à \$3.00 le 50 lb.
Tomates: de serre, roses No 1 \$5.00 à \$5.50 pour 5 lb; de serre rouges, \$5.00 pour 8 lb.
Pommes de terre: \$4.00 à \$4.50 le 50 lb; grosse: \$6.00 le 75 lb.
Arrivages: 3,200 sacs de 50 ou de 20 lb.



Louis-Philippe Poulin

Jean-Marie Raymond

M. Roger Neron, Président-directeur général de Culinar Inc. a le plaisir d'annoncer les nominations de messieurs Louis-Philippe Poulin et Jean-Marie Raymond, c.a., au poste d'administrateurs du Conseil d'administration de Culinar Inc. Monsieur Louis-Philippe Poulin occupe le poste de directeur général de la Coopérative Fédérée de Québec et monsieur Jean-Marie Raymond est le président-directeur général de Tricots Lasalle Ltee. Culinar Inc. est la société de gestion qui regroupe les trois filiales Vachons Inc., Produits Diamant Ltee et Lido Biscuit Cie Limitée.

dividendes

	TAUX	PAIEMENT	ENREG.
Dow Jones & Co	0.33 trim.	01-09-78	14-09-78
Jewel Cos Inc.	0.36 trim.	29-09-78	15-09-78
Livingston Industries	0.15 trim.	31-07-78	14-07-78
Maple Leaf Gardens	0.25 trim.	15-07-78	30-06-78
Roblin Indus Inc.	20% del action	04-08-78	20-07-78
Texas Oil & Gas Corp.	0.09 trim.	14-07-78	03-07-78
Rochester Gas & Elec.	0.36 trim.	25-07-78	07-07-78
Natl Service Indus.	0.23 trim.	12-07-78	03-07-78
Chase Manhattan Corp. (6 1/4% b pr)	\$1.97 trim.	15-07-78	03-07-78
Chase Manhattan Corp. (7.60% b pr)	\$2.21	15-07-78	03-07-78
Measures Corp.	0.10 trim.	17-07-78	05-07-78
Cara Operations	0.24 s. ann.	17-07-78	30-06-78

Le commerce canadien de l'auto en meilleure position

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a rapporté, hier, que la balance du commerce automobile avec les États-Unis s'était améliorée, au cours des trois premiers mois de 1978, avec un déficit de seulement \$53 millions au regard de \$135 millions pour la même période de 1977.

Mais le déficit du commerce automobile avec les autres pays a augmenté à \$117 millions, comparativement à \$48 millions pour le premier trimestre de l'an dernier.

La valeur des exportations de véhicules et de pièces aux États-Unis a été de \$2.709 milliards, une hausse de 10.5 p. cent sur l'an dernier.

Les importations ont augmenté de 6.8 p. cent à \$2.762 milliards.

L'an dernier, le déficit total du commerce auto-

mobile avec les États-Unis était de \$1.08 milliard, provenant de ventes de \$9.861 milliards et d'importations de \$10.941 milliards.

Dans son commerce avec les États-Unis, le Canada a enregistré un surplus de \$399 millions pour les voitures, de \$347 millions pour les camions et de \$5 millions pour les pneus et les chambres à air.

Mais le déficit de \$804 millions sur les pièces annule les surplus.

Les exportations canadiennes de produits de l'automobile aux autres pays ont monté de 4.5 p. cent à \$190 millions, 4.5 p. cent de plus qu'il y a un an.

Les importations de véhicules à moteur et de pièces des autres pays ont atteint un sommet de \$307 millions au cours du premier trimestre, au regard de \$230 millions l'an dernier.

Aux USA

Verdict de la Cour suprême favorisant les importations

par Georges DESCHODT

WASHINGTON (AFP) — La Cour suprême des États-Unis a rendu hier une décision évitant une guerre commerciale entre les États-Unis et leurs partenaires commerciaux.

La Cour a estimé que les dégrèvements ou remboursements d'impôts indirects dont bénéficient les exportations à l'étranger, conformément aux règlements

commerciaux internationaux, ne constituent pas des subventions. Le gouvernement américain n'a donc pas à frapper les importations aux États-Unis de produits bénéficiant de tels dégrèvements de droits de douane compensateurs, a-t-elle décidé.

La décision de la plus haute autorité judiciaire des États-Unis a été rendue à la suite de poursuites entamées par la société Zenith, un gros

fabricant américain de récepteurs de télévision. Celle-ci affirmait que les importations aux États-Unis de téléviseurs japonais devaient être frappées de droits compensateurs parce que les fabricants japonais ne paient pas d'impôts indirects sur les produits exportés.

Zenith avait gagné un procès en première instance, puis perdu devant la Cour d'appel des douanes. Elle s'était alors portée en Cour suprême.

L'affaire s'étendait en réalité bien au-delà des téléviseurs. Une décision favorable à Zenith était de fait jugée suprême car elle signifiait que presque toutes les importations aux États-Unis de produits manufacturés pouvaient être frappées de droits compensateurs. La pratique du dégrèvement ou du remboursement des impôts indirects sur les exportations est en effet pratiquement générale dans le monde puisque l'est autorisée par les accords commerciaux du GATT.

Plusieurs autres sec-

teurs industriels attendaient un jugement favorable à Zenith pour se porter eux aussi à l'attaque. Bethlehem Steel, le second producteur d'acier des États-Unis, était par exemple intervenu dans le procès pour appuyer les arguments de Zenith. Or les sidérurgistes américains ont déclaré à maintes reprises qu'ils considéraient que le remboursement de la taxe à la valeur ajoutée sur les exportations européennes d'acier constituait une subvention.

L'administration américaine ne cachait pas son inquiétude. Le seul recours pour elle en cas de victoire de Zenith était de demander au Congrès une nouvelle législation, notamment l'abrogation de la loi de 1897 qui impose les droits compensateurs sur les exportations subventionnées. Non seulement cela aurait demandé du temps, mais en outre, vu l'augmentation du sentiment protectionniste aux États-Unis, le succès était loin d'être garanti.

S'ils avaient été obligés d'imposer des droits compensateurs, les États-Unis auraient obtenu des accords internationaux sur le commerce. Ils se seraient du même coup exposés à des représailles de la part de leurs partenaires, autorisées en pareil cas par le GATT.

Cela, estiment les observateurs, aurait sans doute été le début d'une guerre commerciale dont l'administration ne voulait nullement. Cela aurait aussi probablement marqué la fin du Tokyo Round de négociations commerciales car les États-Unis se seraient trouvés dans une situation impossible vis-à-vis de leurs partenaires.

les bestiaux

(PC) — Les prix des bovins étaient stables, mercredi aux abattoirs de Montréal.

Le prix des génisses et des taureaux était à peine stable tandis que les vaches ont rapporté de \$1.00 à \$1.50 de plus suivant la qualité et les conditions. Toutes les catégories de veaux ont progressé de deux à quatre dollars dans certains cas.

Les ventes n'étant pas suffisamment nombreuses, il n'y a pas de cotations pour les moutons et agneaux.

Mercredi, les arrivages s'élevaient comme suit: 702 bêtes à corne, 895 veaux, aucun mouton et aucun agneau.

Les prix étaient les suivants: Bovillons A1, A2, \$62.25 à \$66.50; B \$58.75 à \$62; commercial, \$46.25 à \$52. Génisses: commercial, \$46.25 à \$52.

Taureaux: \$42.00 à \$52.75. Veaux: animaux de choix, \$82 à \$94 avec quelques ventes atteignant \$97; bons animaux, \$72 à \$80; moyens, \$65 à \$71; communs, \$50 à \$63.

Veaux légers D substitution: \$70 à \$115 avec quelques-uns atteignant jusqu'à \$123.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC COUR SUPERIEURE (En Matière de Faillite) Dans l'affaire de la faillite de: LAOTO ACOUSTIQUE L'EE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à 2797 Boihem, Montréal, P.Q. No 200-11-F-000231-780 012519 Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestration a été rendue le 1er jour de juin 1978, contre Laoto Acoustique L'EE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à 2797 Boihem, Montréal, P.Q. et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de juin 1978, à 11:45 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 rue Notre-Dame est, en la cité de Montréal, dans la province de Québec. Date de Québec ce 12e jour de juin 1978. Gérard Robitaille, Adm. A. syndic de l'actif de Laoto Acoustique L'EE.

BUREAU DE: GINGRAS, ROBITAILLE, MARCOUX & ASSOCIES, 425 est, boul. Charest, Suite 300 Québec P.Q.

Crédit Foncier



CLAUDE CHARETTE

M. Pierre Cardin, directeur de la succursale de Montréal du Crédit Foncier, est heureux d'annoncer la nomination de Claude Charette au poste de directeur du Service des hypothèques. Monsieur Charette s'est joint au Crédit Foncier en 1977 après plusieurs années d'expérience dans une institution financière de Montréal.

mobilia

2 DERNIERS JOURS

VENTE D'ENTREPÔT

jusqu'à 60% de rabais

• POINTE-CLAIRE

DORVAL →
TRANSCANADIENNE
Boul. ST-JEAN
K-MART
MOBILIA
Boul. HYMAN

Vente d'entrepôt jusqu'à 60% de rabais 2 derniers jours

Meubles modernes et scandinaves

- Teck • Bois de Rose
- Chêne • Chrome
- Verre • Cuir

Mobiliers de chambre salon et salle à diner

Accessoires: lampes, carpettes, etc.

CONSOLIDATED TEXTILE MILLS LIMITED



Marcel Thibault

M. D. Taran, président de Consolidated Textile Mills Limited, est heureux d'annoncer l'élection de M. Marcel Thibault au conseil d'administration de la compagnie et sa nomination au poste de vice-président, service aux clients.

M. Thibault a à son actif quatorze années d'expérience dans le domaine de l'industrie textile. Il s'est joint à Consolidated en 1967 et y a occupé plusieurs postes de direction.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Bœuf: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, \$1.26, no 93, \$1.27; prix de vente, \$1.27; prix de gros moyen aux détaillants \$1.34.

Fromage cheddar: blanc, \$1.26; \$1.26 1/2; coloré, \$1.26.

Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 50 lb, \$0.72 à \$0.76; pour nourrissement, \$0.43 à \$0.47.

Lait de bœuf en poudre: \$0.49 à \$0.50.

Oeufs: Prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine, A-Extra gros, \$0.97; A-gros \$0.93; A-moyens, \$0.86; A-petits, \$0.82.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, \$0.95; A-gros, \$0.90; A-moyens, \$0.83; A-petits, \$0.80; A-très petits, \$0.82.

Prix de gros des pommes de terre: Québec, \$2.50 à \$2.60 le 50 lb; I.P.E. \$4.50 à \$4.75 le 50 lb, \$2.00 à \$2.10 le 20 lb et \$1.00 à \$1.10 le 10 lb; Nouveau-Brunswick, \$2.40 à \$2.60 le 50 lb, \$0.60 à \$0.62 le 10 lb.

MAGASIN A LOUER

SAINTE-CATHERINE OUEST (PRES PEEL)

Location de choix - Centre-ville

Excellent pour détaillant ou agence

Toutes demandes traitées confidentiellement à

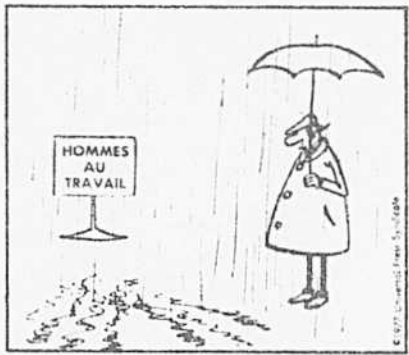
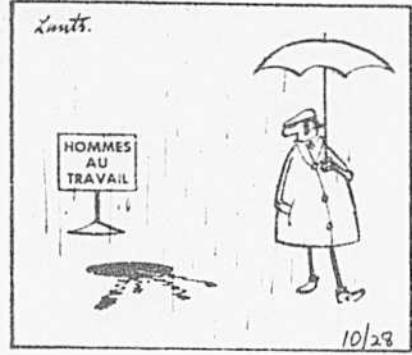
La Presse réf.: 18604 C.P. 6041, succ. A.

Montréal H3C 1E1

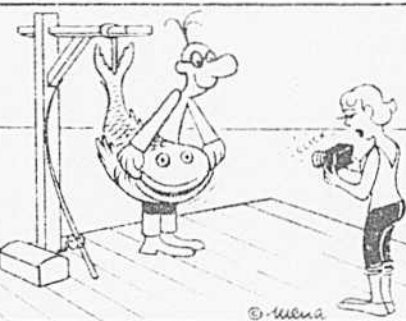
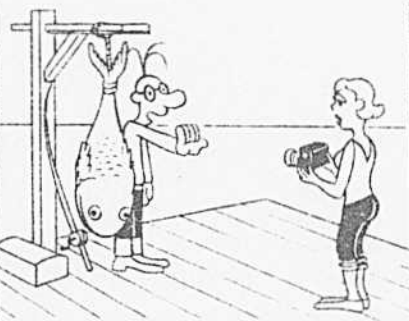
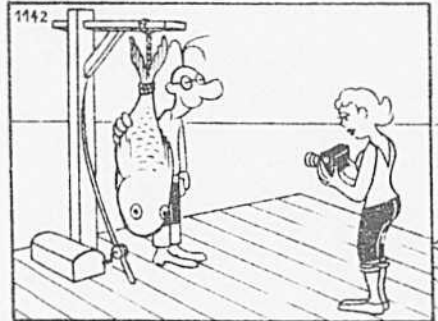
LES NAUFRAGÉS



BASILE



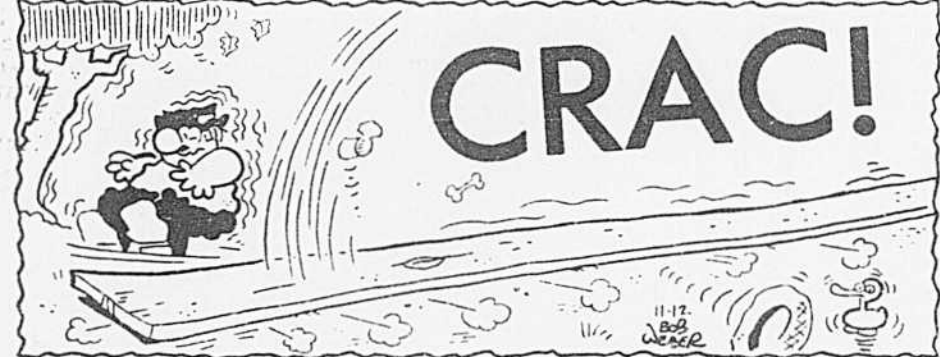
CANDIDE



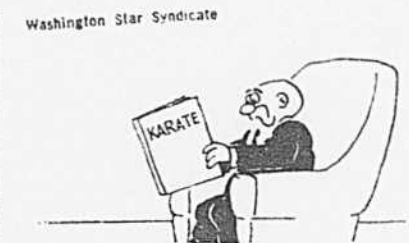
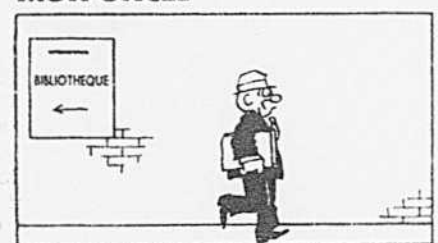
HAGAR D'UNOR le VIKING



BOZO



MON ONCLE



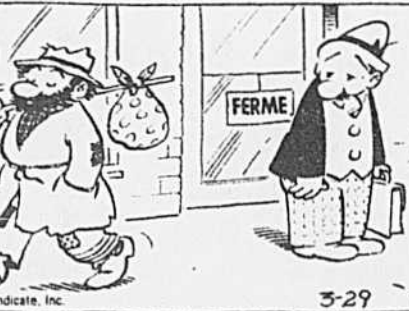
PEANUTS



PHILOMÈNE



FERDINAND



Votre horoscope

Le carré Jupiter-Pluton vous rendra excessif et nerveux. Vous aurez des ambitions hors de votre portée et vous voudrez établir avec les autres des rapports de force qui ne vous réussiront pas. Essayez de vous montrer plus tolérant et plus souple. Chance avec 9 et 42.

ANNIVERSAIRES: Ne laissez pas trop vagabonder votre imagination et forcez-vous à des attitudes plus concrètes et plus positives.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront généreux et sensibles. Ils auront beaucoup d'amis et seront toujours fideles, honnêtes et francs.

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Profession: Cherchez à dominer votre susceptibilité et les conflits qui vous préoccupent trouveront plus facilement leur solution. **Affection:** Redoublez de tendresse à l'égard de vos enfants. **Santé:** Surveillez votre foie.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Profession: Ne négligez pas votre travail actuel même si des projets d'avenir vous préoccupent et retiennent toute votre attention. **Affection:** Montrez-vous ferme et juste pour rétablir la paix. **Santé:** Détendez-vous.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN

Profession: Résistez à la tentation de vous engager dans une aventure séduisante mais qui comporte plus de risques que vous ne pensez. **Affection:** Tenez vos engagements et vos promesses. **Santé:** Ne vous surmenez pas.

♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Profession: Il faut vous tenir prêt à négocier des accords importants qui peuvent vous apporter une amélioration financière importante. **Affection:** Ne vous tourmentez pas inutilement. **Santé:** Prenez garde aux refroidissements.

♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Profession: Ne vous placez pas dans des situations génératrices de conflits, ralentissez votre rythme et restez sur une prudente réserve. **Affection:** Interrogez-vous sincèrement sur vos sentiments. **Santé:** Bonne.

♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Profession: Vous serez amené à jouer un rôle d'arbitre qui vous déplaira fortement mais que vous ne pourrez pas éviter. **Affection:** Sachez résister à des tentations qui menacent votre couple. **Santé:** A ménager.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Profession: Avant de prendre des engagements à long terme ou de conclure des accords importants, consultez un homme de loi. **Affection:** Cherchez à faire plaisir à votre partenaire. **Santé:** Restez prudent sur la route.

♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Profession: Élargissez le champ de vos activités, profitez des circonstances pour vous mettre en avant et donner la preuve de vos capacités. **Affection:** Ne cherchez pas à dissimuler vos sentiments. **Santé:** Fumez moins.

♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Profession: Tâchez de dégager votre esprit des idées peu réalistes et mettez de l'ordre dans vos affaires et votre organisation. **Affection:** Abandonnez une attitude trop négligente. **Santé:** Évitez les aliments gras.

♑ DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Profession: Prenez tout votre temps pour réfléchir, pour peser le pour et le contre dans une situation qui peut engager votre avenir. **Affection:** Tenez vos promesses et vous garderez la confiance de votre entourage. **Santé:** Bonne.

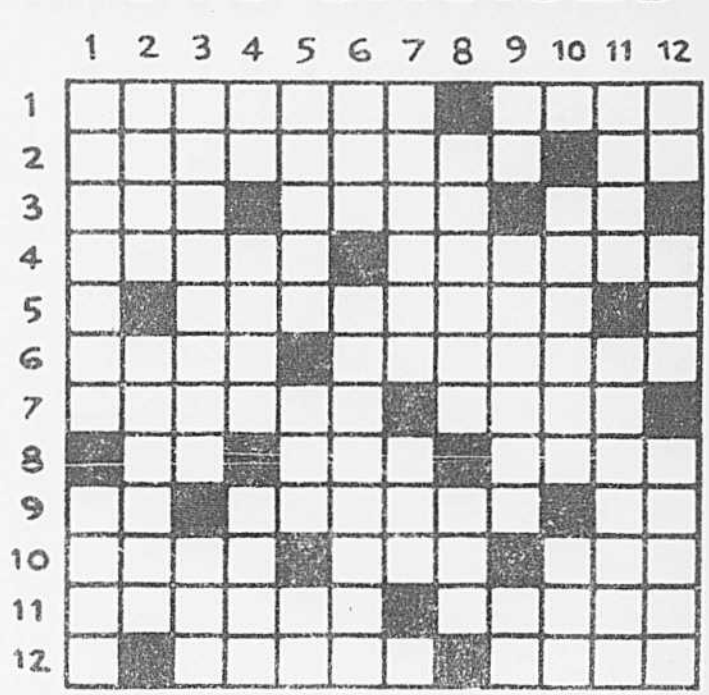
♒ DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Profession: N'hésitez pas à vous mettre en avant en ayant soin toutefois de n'accepter que des responsabilités que vous pouvez assumer. **Affection:** Laissez plus de liberté à votre conjoint. **Santé:** Évitez les excès.

♓ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Profession: Efforcez-vous d'être à la hauteur de vos responsabilités, plutôt que de céder au désir de vous dérober devant vos engagements. **Affection:** Cherchez les bases d'une harmonie véritable. **Santé:** Prudence au volant.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT
1—Sert de filtre à l'extrémité d'un tuyau — Dispose.
2—Causes de maillures — Xenon.
3—Préfixe signifiant égal — Roi de Norvège — Lettre grecque.
4—Le mercure, par exemple — Sucre.
5—Inattendu.
6—Arrose Koutaissi — Qui habite la terre.
7—Antagoniste — Côté d'une chose.
8—Siegues — Acha — Détruire progressivement.
9—Le même — Gros chien de chasse — Coups de baguettes.
10—Gamin de Paname — Expression d'un idéal de beauté — Est couché.
11—Juste — Vergue placée obliquement.
12—Naturels — Sérieux.

VERTICALEMENT
1—Idee fausse — En outre.
2—Chausse-trappe — Original.
3—Agitations passagères — Trick.
4—Vaut 3,1116 — Grand mere du Christ — Signe du zodiaque.
5—Vedette de la chanson — Il

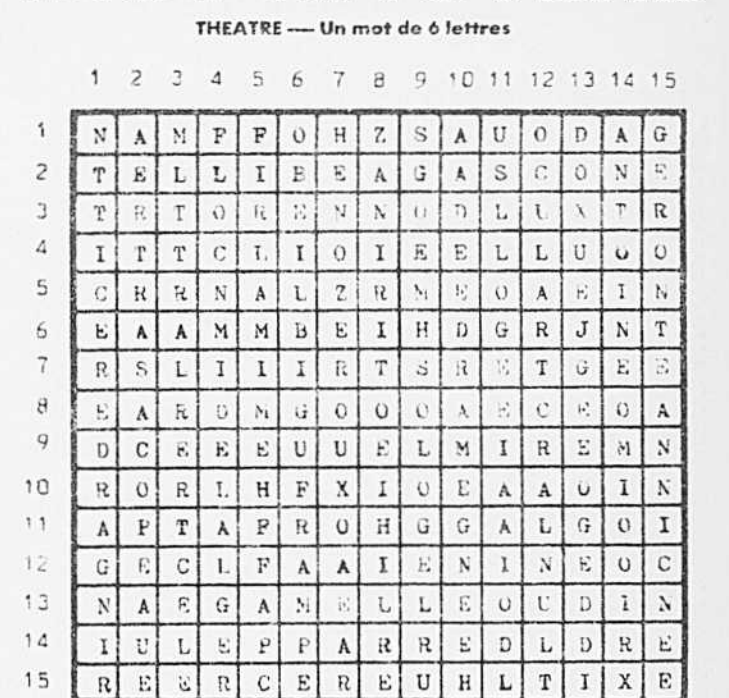
amène au Québec le retour des feuilles — Préfixe.
6—Fait le tour de l'île — Eléphantine — Marque honteuse.
7—Matrice en acier — Mélodie.
8—Cuvettes — Indique que la liste n'est pas complète.
9—A la fin d'une missive — Maladresse — Conjonction.
10—Complets — Fantaisie.
11—Expatriation — Alcaloïde de la fève de Cafabar.
12—Ferrure — Agent de Louis XV — Mammifère carnassier de l'Inde.

Solution au prochain numero



Solution du dernier probleme

MOT-MYSTÈRE



ACTE ANTOINE BIDE BILLET CID CINNA COPEAU CREER DALMAIN DONNER DRAME
ELECTRE ELMIRE EXIT FARCE GADOUAS GABELLE GASCON GERONTE GRIME GUIGNOL HERSE
HOFFMAN HUER IAGO JEUX LEANDRE LEAR LEGARE LELIO LOGE MAHOMET MIME
MOLIERE NOEUD ORGON OTHELLO PREMIERE RAIMU RAMPE RAPPEL RECIT RINGARD
ROUX SALLE SARTRE SOUFFLEUR T.N.M. ZANI ZONE

Solution du dernier probleme: SILICIUM

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas. Les lettres qui vous restent composent le mot-mystère.

LA PHOTO / Doubler la sensibilité



Joyal n'était pas en Chambre

Adoption du budget Chrétien

par Mario FONTAINE
de notre bureau
d'Ottawa

Le ministre canadien des Finances, M. Jean Chrétien, a connu hier son premier moment de gloire en deux mois et demi, alors que les Communes ont disposé en troisième et dernière lecture de son projet de loi tant controversé sur le budget.

C'est par un vote de 99 à 79 que les députés ont adopté le bill C-56, par lequel les contribuables québécois recevront notamment un chèque de \$85 ou moins, à titre de remboursement sur la taxe de vente.

L'adoption de cette loi amène une trêve tempo-

raire dans la querelle de la taxe de vente qui oppose Ottawa et Québec depuis le dépôt du budget Chrétien, le 10 avril dernier. Ce budget prévoyait en effet un abaissement de trois pour cent de la taxe de vente dans toutes les provinces, mesure décriée par le gouvernement québécois, qui a préféré abolir toute taxe sur les vêtements, les chaussures, les meubles et les chambres d'hôtels.

On s'attend maintenant à ce que le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, décrète une taxe spéciale visant à financer cette abolition sélective. Cette taxe aurait pour effet de

recupérer les \$186 millions qu'Ottawa enverra d'ici août aux contribuables qui ont payé de l'impôt en 1977. Ceux-ci recevront donc, bientôt par courrier, des chèques d'un montant maximum de \$85.

L'ambiance était toutefois plus à la fête qu'à l'inquiétude hier à Ottawa, alors que les députés libéraux ont chaleureusement applaudi M. Chrétien lorsque ce dernier enregistra son vote. Acclamations appréciables par un ministre dont on chuchotait, au plus fort de la crise, que le portefeuille ne tenait plus qu'à un fil.

Même les députés Pierre De Bané, Louis

Duclos et Claude Tessier se sont ralliés au ministre, après avoir favorisé pendant plusieurs semaines le principe d'une entente de gouvernement à gouverner. A noter que l'opposition les a hués lorsqu'ils se levèrent pour voter.

Le député de Maisonneuve-Rosemont, M. Serge Joyal, brillait par son absence. Partisan d'un abatement fiscal plutôt que de la formule du remboursement direct, M. Joyal avait été avisé la semaine dernière par le premier ministre Trudeau qu'un vote négatif de sa part signifierait l'exclusion du caucus libéral. Il s'est donc abstenu de voter.

En revanche, conservateurs, néo-démocrates et créditistes ont fait front commun pour s'opposer au budget Chrétien. «En voyant l'attitude des députés libéraux originaires du Québec sur cette question, il m'est souvent arrivé d'avoir honte pour eux», devait déclarer le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle.

Après avoir rappelé que les Tories avaient défendu le Québec parce qu'ils considéraient que le gouvernement fédéral s'ingérait dans un champ de compétence exclusivement provincial, M. LaSalle a affirmé que l'équipe Trudeau-Chrétien avait la chance de démontrer la rentabilité du fédéralisme, et qu'elle l'avait raté.

Pendant 36 ans, la GRC a obtenu des renseignements de l'assurance-chômage

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bud Cullen a avoué hier, à Ottawa, que la Commission de l'assurance-chômage n'a pas d'autorité légale pour donner des renseignements confidentiels à la Gendarmerie royale du Canada, mais qu'il songeait à amender la loi, pour corriger la situation.

Pour sa part, le commissaire adjoint de la GRC, M. Henry Jenson, témoignait devant la Commission McDonald, a soutenu qu'à son avis, la police fédérale avait le droit d'obtenir ces renseignements confidentiels.

Il a demandé à la commission fédérale qui enquête sur les activités répréhensibles de la GRC, de trouver une interprétation à la loi, et de recommander des amendements, si cela est nécessaire.

Lors d'une rencontre avec la presse, le ministre Cullen a fait écho à ses propos en disant qu'il espérait que la commission McDonald se prononcerait sur cette question.

Selon les témoignages entendus devant la commission McDonald, qui se penche sur la relation particulière qui existe entre la GRC et la Commission de l'assurance-chômage, la police fédérale a eu accès à ces renseignements confidentiels pendant 36 ans.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a soudainement mis fin à l'entente, la semaine dernière, soit le 13 juin. M. Cullen a dit qu'il avait obtenu un avis juridique lui recommandant de mettre fin à cet échange de renseignements.

Lors de son témoignage, le commissaire adjoint Jenson a affirmé, qu'au cours des quatre dernières années, la

GRC a obtenu des renseignements confidentiels de l'assurance-chômage à 388 reprises. Ces renseignements devaient servir à des enquêtes qui n'étaient pas reliées à l'application de la loi de l'assurance-chômage.

Pendant plusieurs années, M. Jenson fut le responsable du bureau des enquêtes commerciales à la GRC. Ce bureau s'occupait de la liaison avec l'assurance-chômage.

Durant toute cette période, et même après, la GRC n'a jamais demandé un avis juridique afin de savoir, une fois pour toutes, si les agents respectaient la loi.

En réponse à une question du commissaire Guy Gilbert, M. Jenson a expliqué qu'un avocat du ministère de la Justice avait offert un avis juridique à ce sujet, le 8 juillet 1977.

M. Gilbert n'a pu s'empêcher de remarquer que la commission McDonald a été créée le 6 juillet ce qui pouvait soulever certaines questions.

L'avocat du solliciteur général, Me Allan Luffy, a alors souligné que le sous-ministre de la Justice, Louis-Philippe Landry, avait rédigé un avis juridique quant à la légalité «des entrées clandestines» de la police fédérale. Cet avis juridique adressé au solliciteur général adjoint, Roger Tassé, portait aussi la date du 8 juillet 1977.

En dépit de ces consultations sur la légalité des opérations de la GRC, M. Jenson a avoué que ce n'est que le 13 juin 1978 alors qu'il a appris que la Commission de l'assurance-chômage mettait fin à l'entente particulière, qu'il a su qu'il y avait certains problèmes d'interprétation de la loi.

«Mais vous savez que périodiquement, depuis

Pas question de retarder le bill 44

de notre bureau
de Québec

QUEBEC — Comme il l'avait laissé entendre à la fin de la Conférence Québec-municipalités, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a bel et bien refusé de reporter l'adoption du projet de loi 44, comme le lui demandait l'Union des municipalités du Québec.

Le projet de loi 44, rappelons-le, prévoit une réforme électorale devant s'appliquer obligatoirement, dès cet automne, à seulement deux villes du Québec, soit Montréal et Longueuil. Ce n'est que facultativement que les autres villes de 20,000 habitants et plus ayant des élections cet automne peuvent volontairement se soumettre à la loi si elles le désirent.

Or, d'expliquer M. Tardif dans une lettre au président de l'UMQ, M. Philippe Bernier, retarder l'adoption du projet de loi 44 aurait littéralement équivalu à le

«tuer» puisqu'il ne vise que les élections devant avoir lieu cet automne.

De plus, le ministre souligne avoir consulté directement les villes de Longueuil et Montréal. Il voit d'autant moins la nécessité de recueillir l'opinion de l'UMQ que Longueuil n'est pas membre de cet organisme «et que le maire de Montréal, sauf erreur, ne participe pas aux activités de l'UMQ».

Le gouvernement sera intéressé à connaître le point de vue de l'UMQ quand sera présenté, à l'automne, un nouveau projet de loi étendant cette réforme électorale aux autres municipalités.

M. Tardif note toutefois qu'il a accepté d'apporter un changement important à son projet de loi 44 initial en rendant facultatives les deux grandes parties de la loi pour les villes de 20,000 à 100,000 habitants, soit non seulement le découpage électoral mais aussi les dépenses électorales.

MUSÉES

du 23 au 30 juin

MUSÉES



Concours: deux voyages à Paris

CONCOURS: Le ministère des Affaires culturelles et les musées de la région de Montréal organisent une Semaine des musées du 23 au 30 juin 1978.

A cette occasion, la société Air Canada, en collaboration avec l'hôtel Méridien de Paris et les Services Officiels Français du Tourisme, offre à tous ceux qui visiteront les musées de la région la possibilité de gagner un voyage à Paris.

Le tirage aura lieu le dimanche 2 juillet 1978 à 15h au village d'autrefois de Terre des Hommes.

Pour participer au concours, les personnes devront inscrire leurs noms et adresses sur des coupons mis à leur disposition dans les musées au cours de la semaine.

LES COUPONS DEVONT ÊTRE DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS DANS LES MUSÉES. Les deux gagnants recevront chacun deux billets Montréal-Paris de la société Air Canada; ils séjourneront gratuitement à l'hôtel Méridien de Paris du 2 au 7 août 1978.

Les Services Officiels Français du Tourisme organiseront pour eux des visites dans des musées de France. Une somme de \$350.00 sera remise à chaque gagnant pour frais de séjour.

MUSEES PARTICIPANTS

- | | | |
|--|--|--|
| 1 - Centre Saidye-Brantman
5170, Côte Sainte-Catherine,
Montréal, Québec | 6 - Musée historique de Vaudreuil
431, boulevard Roche,
Vaudreuil, Québec | 11 - Musée de la Société historique de Brome
Knowlton, comté Brome,
Québec |
| 2 - Musée des beaux-arts
3400, avenue du Musée,
Montréal, Québec | 7 - Musée ferroviaire canadien
Saint-Constant, Québec | 12 - Musée Honoré-Mercier
Route nationale 133,
Sabrevois, Québec |
| 3 - Musée du Château Ramezay
280 est, rue Notre-Dame,
Montréal, Québec | 8 - Maison Benjamin-Papineau
5475, boulevard Saint-Martin,
Chomedey, Laval, Québec | 13 - Musée de la Société d'Histoire de Missisquoi
(Moulin Cornell et Magasin général Hodge)
Stanbridge est, Québec |
| 4 - Musée McCord
690 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec | 9 - Musée historique de l'électricité
440, chemin de Chambly,
Longueuil, Québec | 14 - Musée d'art contemporain Cité du Havre,
Montréal, Québec |
| 5 - Musée de l'Île Sainte-Hélène
Île Sainte-Hélène,
Montréal, Québec | 10 - Musée d'art de Joliette
145, rue Wilfrid-Corbeil,
Joliette, Québec | 15 - Le musée des Arts décoratifs du Château
Dufresne
Coin Pie-IX et Sherbrooke,
Montréal, Québec |



AIR CANADA

COUPON DE PARTICIPATION A DEPOSER DANS LES MUSÉES

NOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____

Tous les employés d'Air Canada et des musées sont exclus du concours.

4 AUBAINES laurentide

email à plancher
intérieur - extérieur
gris 515-960 (960)
moyen

12.75
ou moins le gallon

latex intérieur velouté
- acrylique -
super blanc 514-100 (4200) 1 couche

12.75
ou moins le gallon

super latex extérieur
- acrylique -
super blanc 514-800 (800) 1 couche

12.95
ou moins le gallon

email semi-lustre
alkyde intérieur
super blanc 515-400 (400)
1 couche

12.95
ou moins le gallon

VOYAGES À MIAMI, organisés par MIRABELLE TOUR

En profitant d'une de ces 4 aubaines Laurentide, vous obtenez de plus la chance de participer au tirage au sort de deux voyages pour deux personnes à Miami. Chacun de ces prix d'une valeur approximative de \$800.00, comprend les billets aller-retour Montréal-Miami, le transport de l'aéroport à l'hôtel et la chambre d'hôtel pour une semaine. Procurez-vous les coupons de participation au concours et les règlements chez le dépositaire Laurentide.

laurentide TOUT UN CHOIX!

BOUCHERVILLE:
100, rue Denney
BROSSARD:
6200 boul. Taschereau
CARTIERVILLE:
12200, boul. Laurentide
MONTREAL:
7240, rue Waverly
MONTREAL-NORD:
11401, boul. Pie-IX

POINTE-CLAIRE:
178, rue Carter
VERDUN:
667, rue Galt
DELOIL:
155, boul.
St-Wilfrid-Laurier
DRUMMONDVILLE:
ST-HYACINTHE
TRACY:
WATERLOO

MONTREAL:
Rampart Robert, 933, St-Lazare
N 3300 et Mailhot, 1047 est, Fleury
Quincellerie Benette, 10244 St-Laurent
Distribuc Uite, 363 est, De Castellan
DORVAL:
Bernard Lumbert, 405 Michel Jassin
LONGUEUIL:
Quincellerie Roberte, 2225 Chemin Chamby
BROSSARD:
Quincellerie Berge, 5645 Grande Allée

ST-HUBERT:
Quincellerie Roberte, 3040 Montee St-Hubert
STE-THERESE:
Quincellerie F. Boudreau, 200 St-Charles
ST-BASILE:
Centre de Décoration St-Basile
54-B rue Robert
REPERTIGNY:
Be-Decor 202, rue Notre-Dame

ST-HYACINTHE:
Ferreterie Paul Belval
8150 Des Cascades
VALLEYFIELD:
Décoration Cadieux
52, St-Claire
ST-JEAN:
Roland Blais
283, St-Jacques
IBERVILLE:
Décoration Châteauguay
259, boul. d'Anjou
BEAUGARNOIS:
Quincellerie Bergeron
59, Chemin Beauve

GRANBY:
Tapiserie Granby
430, rue Pelletier
Quincellerie Tétroult
rue Principale
JOLIETTE:
Décor Laurentides
110, St-Basile/Ste-Sud
VALCOURT:
Centre de Décoration Valcourt
5582, St-Joseph

Au conseil municipal de Montréal

De sa propre autorité, Drapeau met fin au débat

par Marc DORÉ

La séance du conseil municipal s'est terminée de manière abrupte hier, alors que le président de l'assemblée, le maire Jean Drapeau, a mis fin aux débats après un vigoureux échange entre le conseiller André Berthelet du RCM et le président de l'Office municipal d'habitation, M. Guy Legault, ait dégénéré en tumulte indescriptible.

Le conseil siégeait en comité plénier, les conseillers de l'opposition ayant obtenu la possibilité d'interroger le président de l'OMH sur les critères d'admission aux logements publics, lorsqu'à la suite d'échanges de plus en plus vifs avec le conseiller Berthelet, échanges qui suivaient une autre période de questions « serrées » du conseiller Gaétan Lebeau, également du RCM, le haut fonctionnaire s'est littéralement emporté, accusant son interlocuteur du moment d'avoir posé des « questions piégées et insidieuses ».

Les autres membres

du conseil, qui se contentaient difficilement depuis le début des travaux du comité, ont exposé à leur tour, transformant la salle du conseil en une « tour de Babel ». Le président de l'assemblée, qui avait cédé la direction du comité plénier au conseiller Roger Sigouin, a à ce moment repris son siège, pour mettre fin aux travaux du comité.

Drapeau lève l'assemblée

Puis, incapable d'obtenir la reprise normale de la séance du conseil, malgré plusieurs rappels à l'ordre et après avoir coupé l'alimentation du système de micros, M. Drapeau a simplement déclaré l'assemblée levée, et s'est retiré. Il restait alors cinq points à l'ordre du jour de l'assemblée.

Après sa décision, M. Drapeau a expliqué aux journalistes qu'il s'était prévalu de l'article 67 des règlements du conseil pour reprendre son siège de président quand il fut devenu évident, de son point de vue, que l'assemblée était devenue incontrôlable. Quant

à sa décision de mettre fin aux travaux du conseil, M. Drapeau prétend qu'il en a les pouvoirs par analogie avec ceux du président de l'Assemblée nationale, lequel a le choix, tous jours d'après le président-maire, après avoir tenté de mettre fin au désordre, de décider de l'ajournement ou de la levée de l'assemblée. Le restant de l'ordre du jour, a été simplement renvoyé aux calendes grecques.

Contestation

Il se pourrait bien cependant que les conseillers, au moins ceux du RCM, contestent la décision du maire Drapeau, d'autant plus qu'une première lecture des règlements de l'Assemblée nationale révèle que l'article 44, qui s'applique en cas de désordres graves, ne permet pas au président de la chambre québécoise de lever définitivement une séance. Ses pouvoirs se limitent semble-t-il, à suspendre la séance (pour quelques minutes) ou à l'ajourner (habituellement jusqu'au lendemain).

Or le maire Drapeau a précisé, après la fin des travaux du conseil, qu'il n'avait pas ajourné la

séance, mais bel et bien mis fin à ses travaux.

Des observateurs de la scène municipale estiment que cette « nouvelle vigueur » des débats est due à plusieurs facteurs, qui ont tous leur origine à l'extérieur de la salle du conseil.

Émulation

Il est d'abord évident que pour tous, les séances du conseil qui se tiennent d'ici le mois de novembre (il en reste au maximum quatre) seront la tribune idéale pour le débat électoral. Sans aller jusqu'à parler d'attitudes électoralistes, il est apparu clairement que l'un comme l'autre, l'administration en faisant état de ses réalisations et l'opposition en établissant par ses critiques les principes d'une administration nouvelle, les deux côtés de la chambre cherchent à faire parvenir, par les médias, leur message aux citoyens-électeurs.

Et ce d'autant plus que, pour l'opposition surtout, la constitution officielle d'un nouveau parti, le GAM, a suscité un phénomène d'émulation. Le RCM cherche de toute évidence, à accrédi- ter l'image du GAM comme celle d'un parti frère du Parti civique.

Toutes les funérailles ne sont pas nécessairement dispendieuses

\$99.*

Voilà le prix global que nous vous proposons.

Ce prix comprend le transport au cimetière ou au crématorium, le règlement de toutes les formalités d'usage et le coût du cercueil.

Bien sûr, il s'agit là de funérailles simples et sobres. Mais qui a dit que toutes les funérailles devaient être élaborées et dispendieuses?

Certainement pas nous.

Alfred Dallaire INC.
23 salons dans la région métropolitaine
siège social:
1120 est. rue Jean-Talon
270-3111

*Le prix ci-haut mentionné n'est applicable que pour la région du Montréal métropolitain.

Les gens en ont assez du règne de terreur des Black Spiders

par Conrad BERNIER
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC. - Un résumé de l'essentiel des propos tenus hier par cinq témoins (quatre jeunes femmes et un garçon) devant la CECO, dans le dossier des motards de Saint-Michel de Bellechasse, tient en ces mots: « Les Black Spiders doivent partir parce que leur présence rappelle trop de souvenirs horribles et parce que la population, et plus particulièrement les femmes, n'en peuvent plus de cette existence de terreur, qui a été l'affaire exclusive, depuis plus de quatre ans, d'un gang de fainéants, de drogués, de gars intraitables, inassouvissables, imprévisibles, de gars capables de tout, de gars capables du pire... »

Il n'est certes pas facile de vérifier si toutes les victimes, assignées jusqu'à maintenant comme témoins à charge par la CECO, ont tout dit sur les douloureuses aventures qu'elles ont été forcées de vivre avec les Black Spiders de Saint-Michel de Bellechasse: en fait, on peut présumer que les motards du gang Jean-Marie Leclerc - André Brochu ont profité, au moins dans certains cas, de complicités plus ou moins confiantes, mais réelles qui, finalement, rendent le dossier un peu moins transparent.

Quoi qu'il en soit, il est évident — chaque témoin l'exprime à sa façon — que le cauchemar a assez duré et qu'il doit prendre fin dans les plus brefs délais. Ce qui signifie beaucoup plus concrètement que les Black Spiders doivent plier bagage, et quitter non seulement le village de Saint-Michel mais aussi la région.

L'une des victimes entendues, hier après-midi, a clairement dit aux commissaires et aux enquêteurs de la CECO: « C'est vrai que les Black Spiders ont quelque peu modifié leur apparence depuis que la CECO enquête sur eux. On peut même dire qu'ils sont moins sales. Mais ils ne sont pas plus raisonnables et rassurants pour autant. En fait, c'est stressant de les voir encore dans le paysage, même quand ils essaient de se refaire une beauté et de mener à bien une opération charme qui ne doit toutefois tromper personne! Il faut que ces gens-là partent pour que nous puissions vivre une vie normale! Leur présence est oppressante, suffocante, stressante à la limite, et remet tout en cause... »

Toutes les aventures racontées depuis près d'une semaine devant la CECO par les victimes des motards de Saint-Michel de Bellechasse constituent, c'est indéniable, un feuilleton hallucinant, quasiment invraisemblable, et tout branchu de détails sordides, toujours plus sordides jour après jour.

Les victimes, qui comparaissent comme témoins à charge dans ce dossier, n'attachent pas moins d'importance maintenant à tout ce qui peut expliquer la durée du cauchemar qu'elles ont vécu qu'au cauchemar lui-même. Il saute aux yeux, que toutes ces femmes, qui étaient presque toutes des mineurs au moment où elles ont été enlevées, séquestrées, violées, brutalisées, n'en reviennent pas, aujourd'hui, d'être obligées d'avouer qu'elles n'ont strictement rien fait pour alerter qui que ce soit.

Quand les commissaires leur demandent: « Mais pourquoi n'avez-vous pas informé vos amis, vos familles ou plus simplement les policiers? », la réponse est toujours la même: « C'était la peur! Tout le monde savait tout et tout le monde avait peur! »

C'est cela qui est à la fois paradoxal et terrifiant: finalement, à Saint-Michel de Bellechasse, tout se savait; surtout les aventures des petites filles enlevées en pleine rue principale, garrottées dans les autos, déshabillées de force, obligées de se plier à toutes les fantaisies sexuelles de leurs agresseurs, violées, et terrorisées par le chantage et les menaces de mort. Toutes les femmes qui avaient été violées savaient que toutes les autres le savaient; et toutes, malgré tout, se sont tues systématiquement, comme tous les autres citoyens qui, eux aussi, savaient.

Lundi prochain, la CECO reprendra ses audiences publiques en ouvrant la deuxième chapitre du dossier des Black Spiders, celui portant sur le commerce de la drogue.

Des poussettes de grande qualité à de tout petits prix. Pour des vacances et des voyages qui marchent sur des roulettes.

Siège d'auto 3 dans 1 Wee-Care

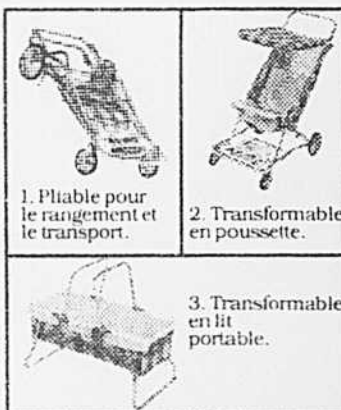
Satisfait les standards du gouvernement. Debout et inclinable pour les enfants de 20 à 40 livres; faisant face à l'arrière pour les enfants de moins de 20 livres. Harnais à 5 points. 80-3829

\$4998



**Poussette "triple treat"
Strolee**
Roues avant pivotantes, pare-chocs de sécurité, fenêtre transparente, tissu richement orné. 80-2102

\$7998



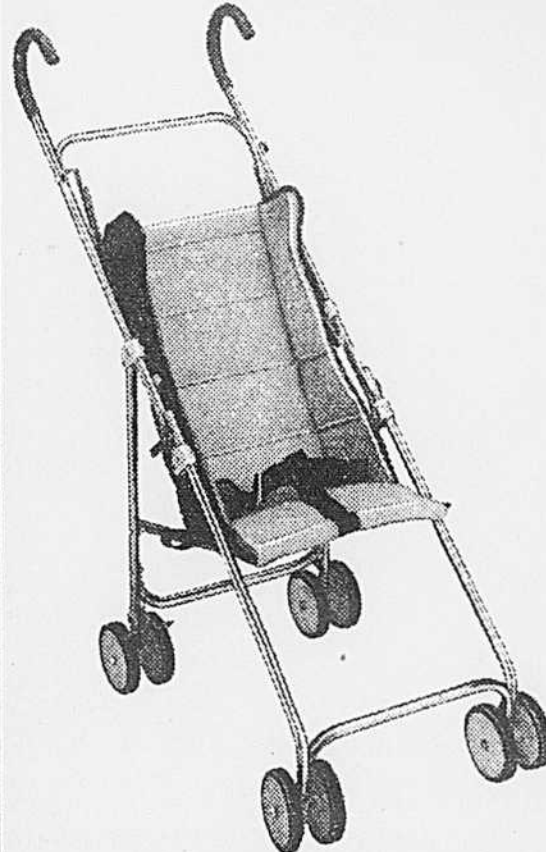
Cross River

**Poussette Napper Umbreller
Cross River**
Siège inclinable rembourré, armature en aluminium, poids de 6 livres, pliable au format d'un gros sac à main. Entièrement monté. Garantie d'un an. 80-2202

\$2998

**Poussette Umbreller
Cross River**
Poids de seulement 5 livres. Pliable comme un parapluie. Ouverture et fermeture facile, d'une seule main. Siège en nylon résistant au feu, armature en aluminium. Entièrement monté. Garantie d'un an. 80-2211

\$1999



Pneus de rechange Cross River.
Comprend 4 roues, les enjoliveurs, les essieux et le roulement. Montage en quelques minutes. 80-2902

**Sac Umbreller
Cross River**
S'adapte à toutes les poussettes-parapluies. 80-2901

**Pare-soleil
pour poussette-parapluie.**
S'adapte à toutes les marques de poussettes, sauf le Mighty Umbreller. 80-2903

Cardinal

Des économies prêtes-à-emporter.

OUEST DE MONTRÉAL

Centre-ville
PLAZA ALEXIS-NIHON
(métra Alwater)
MAIL WEST ISLAND
Dallard-des-Ormeaux
DORVAL GARDENS
MAIL CAVENDISH
Côte-Saint-Luc
Boul. Laurentien et de Salaberry

CENTRE D'ACHATS WILDERTON

PLACE NEWMAN
LaSalle
Rue Sherbrooke ouest et av. Wilson
CENTRE D'ACHATS ILE-PERROT
EST DE MONTRÉAL
Les Galeries d'Anjou
PLACE BOURASSA
CENTRE D'ACHATS REPENTIGNY
CENTRE D'ACHATS PIE-X

PLACE FRONTENAC

Saint-Zotique et Saint-André
RIVE SUD
MAIL CHAMPLAIN
Brossard
CENTRE D'ACHATS GREENFIELD PARK
CENTRE D'ACHATS JACQUES-CARTIER
CENTRE D'ACHATS CHATEAUGUAY
LAVAL
CARREFOUR LAVAL

CENTRE D'ACHATS SAINT-MARTIN

Chomedey
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
LAURENTIDES
406, boul. Sauvé
Saint-Eustache, Québec
CENTRE D'ACHATS SAINTE-THERÈSE
Sainte-Thérèse, Québec
PLACE LAFONTAINE
Saint-Jérôme, Québec

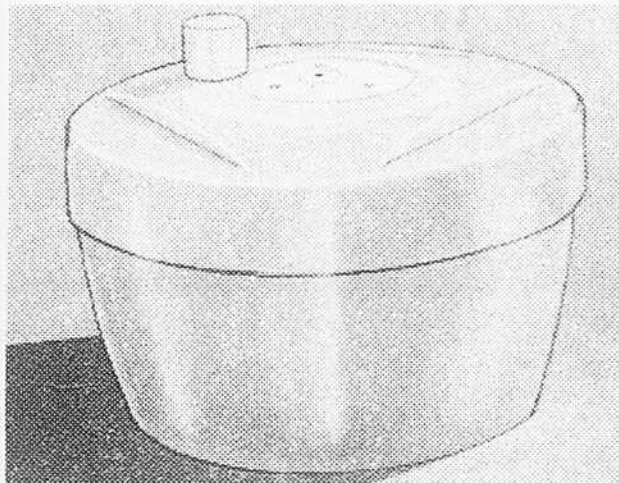
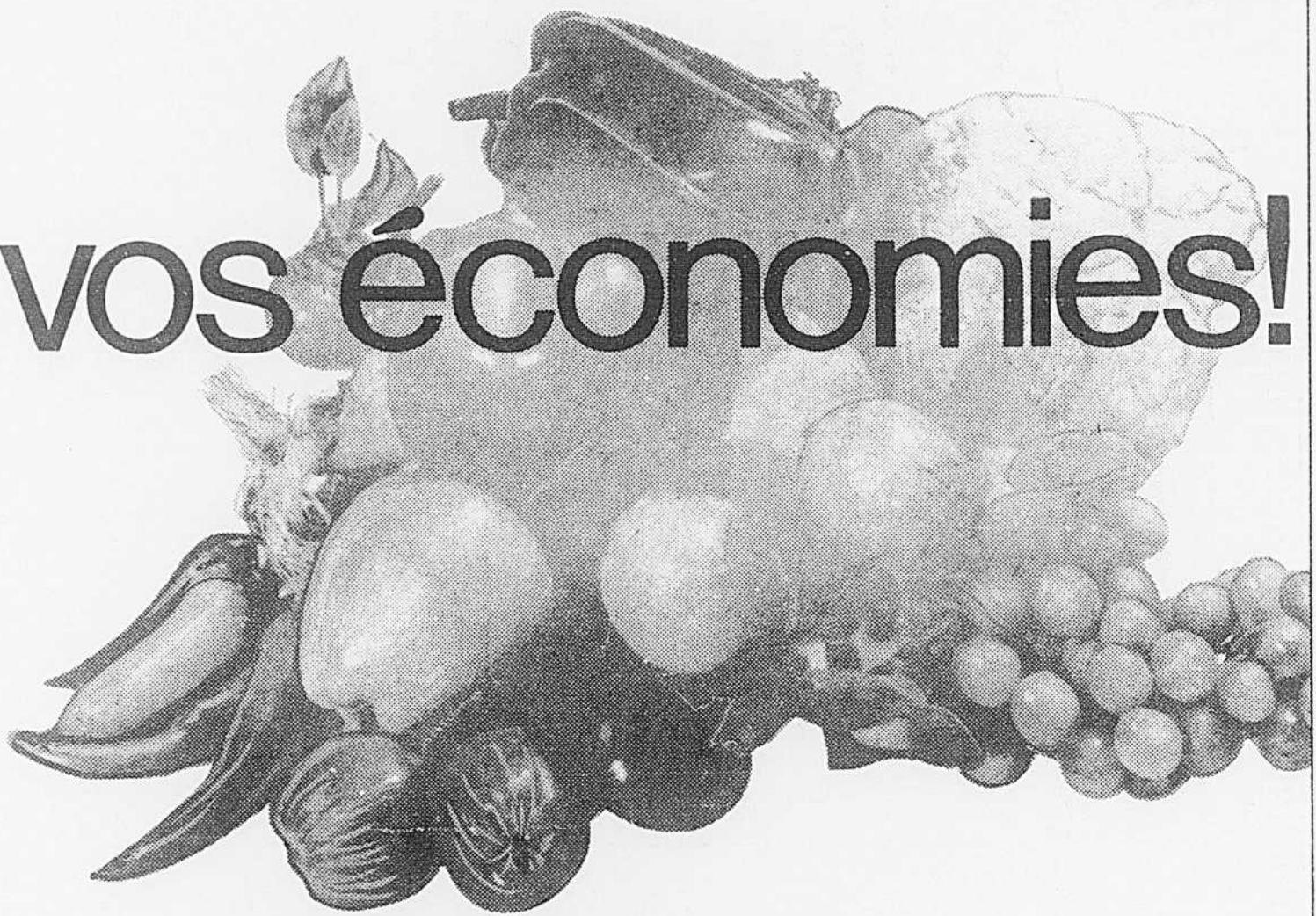
CANTONS DE L'EST

LES GALERIES DE GRANBY
Granby, Québec
400, rue Saint-Joseph
Drummondville, Québec
101, rue Frontenac
Sherbrooke, Québec
CARREFOUR DE L'ESTRIE
Sherbrooke, Québec

la Baie

Conservez vos économies!

Faire des conserves, mariner, congeler... voilà autant de manières astucieuses de faire face à la montée des prix! La Baie vous offre à cet effet, toute une série d'articles qui vous seront très utiles dans votre nouvelle campagne de conservation! De plus, ces articles ont tous été réduits. Alors, profitez-en!



Laveuse / essoreuse à salade

En plastique durable. Vous n'avez qu'à tourner la manivelle pour un lavage / essorage efficace de vos fruits et légumes.

La Baie, ord. 12.98 **9⁹⁹** ch

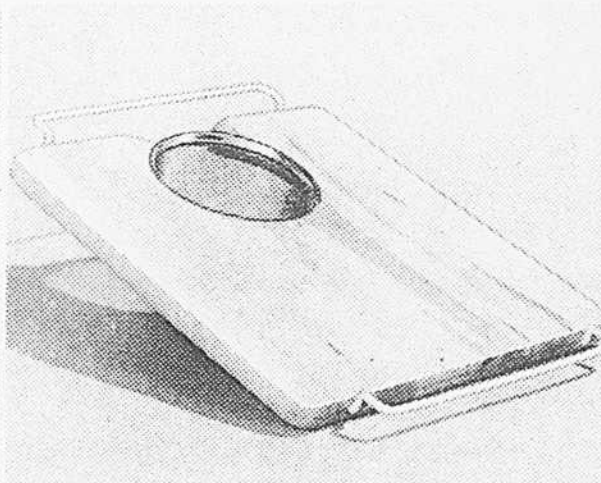


Planche à découper pour évier

Modèle en bois, env. 11 1/2" sur 12 1/2" sur 5/8". Sur montants réglables avec égouttoir pratique. S'adapte à tous les éviers de dimension standard.

La Baie, ord. 10.98 **8⁹⁹** ch

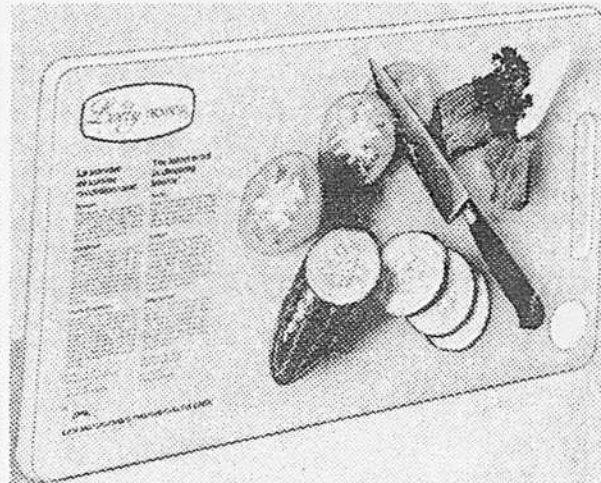


Planche à découper

Modèle en plastique résistant. Env. 16" sur 9" sur 5/8".

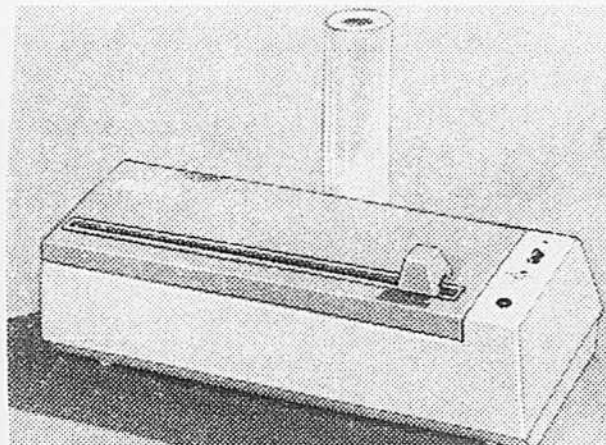
La Baie, ord. 8.99 **7⁴⁹** ch



Contenants Frig-O-Seal

Contenants fermant bien, idéals pour la congélation.

48 oz. La Baie, ord. 1.49
64 oz. La Baie, ord. 1.59 **1¹⁹** ch



Appareil à sceller Philips

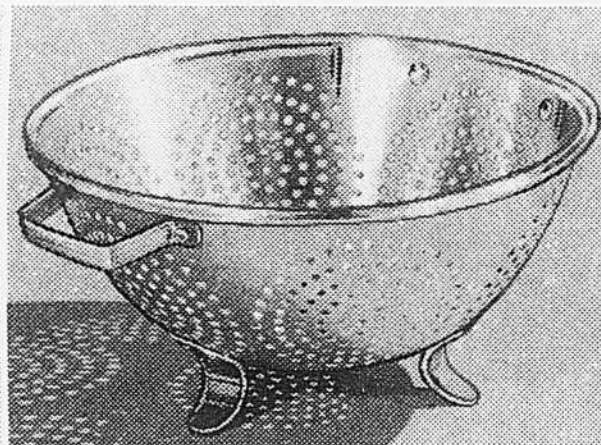
Idéal pour sceller les sacs contenant casseroles, restes, etc.

La Baie, ord. 27.95 **24⁹⁹** ch

Hors photo: Sacs à sceller

Sacs s'adaptant à l'appareil à sceller Philips. Rouleau de 25 pi.

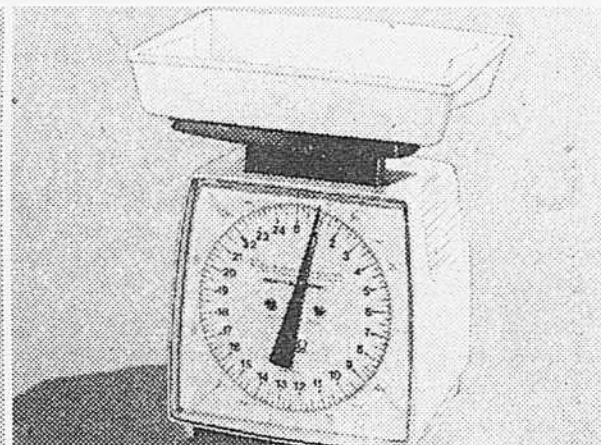
La Baie, ord. 4.95 **3⁹⁹** ch



Passoire

Modèle en aluminium sur pieds pour laver fruits et légumes.

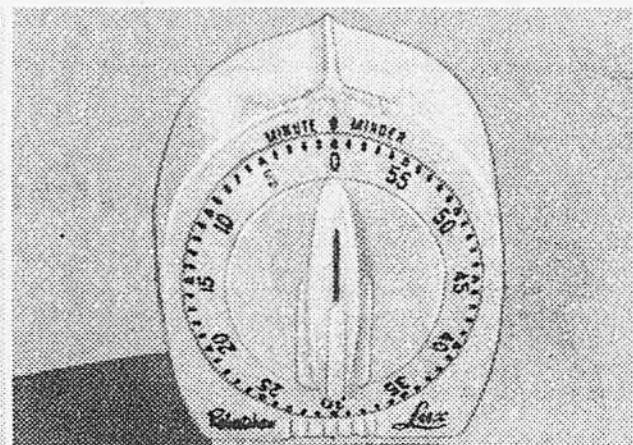
La Baie, ord. 9.98 **5⁴⁹** ch



Balance de cuisine

Modèle de comptoir. Portée maximum de 25 lb.

La Baie, ord. 19.98 **13⁹⁹** ch



Minuterie

Modèle avec mécanisme pouvant être réglé jusqu'à 60 minutes.

La Baie, ord. 6.95 **4⁹⁹** ch



Casseroles tout usage

Modèles de grandes dimensions, idéals pour cuire de grandes quantités — confitures, spaghettis, épis de maïs, etc.

15.1 litres — email bleu sur acier. La Baie, ord. 10.98 **8⁹⁹** ch

8 pintes — aluminium. La Baie, ord. 13.98 **10⁹⁹** ch

12 pintes — aluminium. La Baie, ord. 12.98 **9⁹⁹** ch.

20 pintes — aluminium. La Baie, ord. 25.98 **23⁹⁹** ch



Appareils Presto pour conserves

Modèles de grandes dimensions en aluminium, idéals pour faire conserves et confitures. Régulateurs de pression.

11 pintes La Baie, ord. 69.98

44⁹⁹ ch

18 pintes La Baie, ord. 79.98

49⁹⁹ ch



Pots Mason

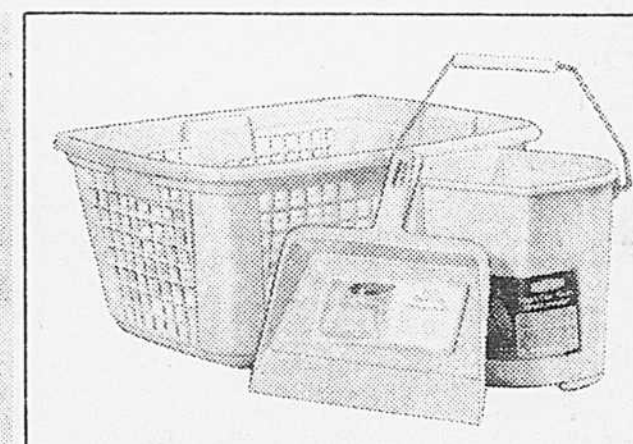
Modèles classiques en verre avec couvercles vissés renforcés de caoutchouc. Idéals pour conserves et confitures. Caisnes de 12.

Pots de 8 oz. La Baie, ord. 2.98
Pots de 16 oz. La Baie, ord. 3.49
Pots de 32 oz. La Baie, ord. 3.98

2⁴⁹ la caisse

2⁹⁹ la caisse

2⁹⁹ la caisse



Articles Rubbermaid à rabais!

Articles en caoutchouc résistant. Ton or ou brun.

Panier à linge. La Baie, ord. 4.98
Porte-poussière. La Baie, ord. 2.69
Seau. La Baie, ord. 2.98

3⁴⁸ ch

1⁸⁸ ch

1⁸⁸ ch

Téléphoner à 842-6261 (région de Montréal). Articles pour la cuisine, rayon 636, quatrième étage, centre-ville, Montréal et dans toutes les succursales.

Bravo!

Soirée Italienne à La Chaumine

Venez apprécier l'un de nos dîners à l'italienne, tous les jeudis, au restaurant La Chaumine.

Spaghetti avec boulettes **1.89**
Lasagne **1.99**
Poulet "Cacciatore" **2.59**

La Chaumine, septième, centre-ville et dans toutes les succursales, sauf Rockland.

Demandez-nous n'importe quoi
...ou presque

CENTRE-VILLE
Square Phillips
rue Ste-Catherine
281-4422

BOULEVARD
Centre commercial Boulevard
4150, rue Jean-Talon est
728-4571

DORVAL
Centre Commercial Dorval
386, av. Dorval
Dorval
631-6741

ROCKLAND
Centre commercial Rockland
2435, av. Rockland
Ville Mont-Royal
739-5521

CENTRE LAVAL
Centre commercial Laval
1600, boul. Le Corbusier
Chomedey
688-8970

PLACE VERSAILLES
Centre commercial Place Versailles
7275, rue Sherbrooke est
354-8470

PLACE VERTU
Centre commercial Place Vertu
3275, ch. de la Côte Vertu
St-Laurent
332-4550

CHICOUTIMI
3, Place du Royaume
Boul. Talbot
Chicoutimi
545-3160

CENTRE-VILLE: du lundi au mercredi, de 10h à 18h
les jeudis et vendredis, de 10h à 21h
le samedi, de 9h à 17h

SUCCURSALES: du lundi au mercredi, de 9h30 à 18h
les jeudis et vendredis, de 9h30 à 21h
le samedi, de 9h à 17h

CHICOUTIMI: du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
les jeudis et vendredis, de 9h30 à 21h
le samedi, de 9h à 17h

Tous nos magasins sont fermés samedi le 24 juin.